

Expo.01 Jacqueline Fendt répond en direct sur Internet



p 3

Sur un site Internet renouvelé et encore très sommaire, la directrice d'Expo.01 a pris part, hier pour la première fois, à ce que les anglophones appellent un «chat». Ce forum de discussion lui a permis, parfois rapidement ou facilement, mais toujours résolument, de répondre pendant une heure à une trentaine de questions. photo a-Keystone



p 9

Val-de-Ruz L'hôpital doit resserrer ses charges

L'hôpital de Landeyeux doit de plus en plus faire attention à ses dépenses en raison des enveloppes qui lui sont octroyées par l'Etat. photo a

Val-de-Travers Projet pour un service social régional

Si le projet passe la rampe, la population du district pourra s'adresser soit à l'administration communale de Fleurier (photo) soit à Couvet. photo De Cristofano



p 9

En Europe, on est capable de dépenser des milliers de francs par jour pour faire survivre puis vivre un nouveau-né prématuré d'une livre à peine. Dans le même temps, la même Europe affiche son impuissance à empêcher le massacre de quarante-cinq hommes, femmes et enfants dans le village kosovar de Racak.

Opinion

Obus et bébés

«Personne, aussi haut placé qu'il soit dans l'Europe d'aujourd'hui ne peut espérer avoir l'impunité», a proclamé Lionel Jospin à l'appui de son indignation partagée par toutes les capitales d'Europe, à l'exception de Belgrade.

Las, il y a fort à parier que le dictateur serbe, Milošević, n'entende même pas le chœur des pleureuses, ce à quoi nous sommes réduits.

Après avoir soumis Croates et Bosniaques, le bourreau de Belgrade ne rétablira pas le statut d'autonomie du Kosovo, qu'il a biffé d'un trait de plume, il y a dix ans. Les Kosovars avaient alors pris le parti de réagir par la non-violence, ce qui ne leur valut aucun appui. Eussent-ils pris les armes d'entrée de cause que leur crédit dans

les chancelleries européennes aurait été tout autre, car le contexte international pouvait leur être favorable.

Depuis lors, Saddam Hussein a ridiculisé l'Otan, l'Algérie a normalisé la barbarie, l'Afrique entasse ses cadavres, bref, le mépris de la vie est lui aussi entré dans le tourbillon de la globalisation...

Indistinctement, le prix d'une journée de prématuré et d'un obus est le même, on dépense autant à tuer qu'à faire vivre. Objectivement, on peut même penser que c'est un progrès, car à travers toute l'histoire de l'humanité les casernes ont toujours été plus choyées que les maternités. A preuve, encore en Suisse...

Serbes et Kosovars démontrent quotidiennement qu'un fond de cruauté nous habite tous que les circonstances peuvent activer. Voyez comment chrétiens et musulmans libanais se sont bouchoyés, eux qui ont si longtemps vécu ensemble dans une commune insouciance.

Tolérer, comme nous le faisons, que la barbarie puisse prendre le pas sur la civilisation, en Serbie européenne, doit nous rappeler la fragilité dans laquelle nous cohabitons...

Gil Baillod

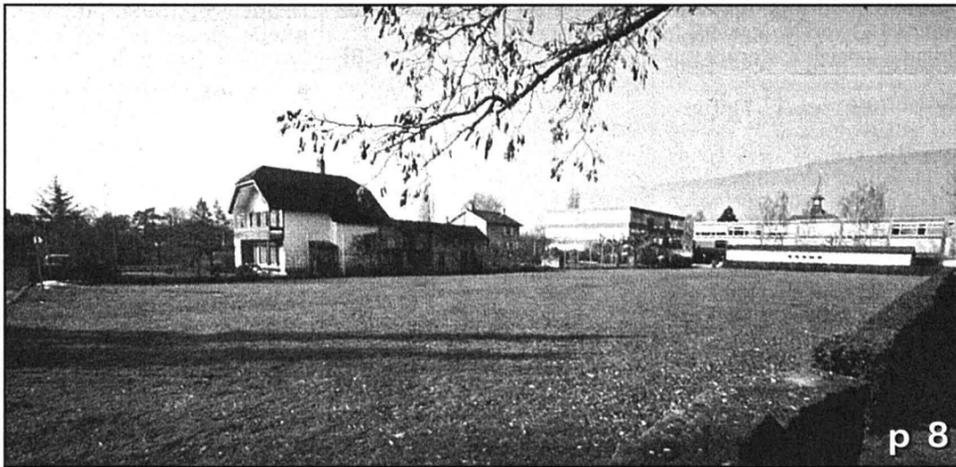


p 7

Colombier Vandales à l'œuvre

Actes de vandalisme en ce début d'année à Colombier. Installations communales et propriétés privées ont été prises pour cibles par des casseurs et des tagueurs. photo Galley

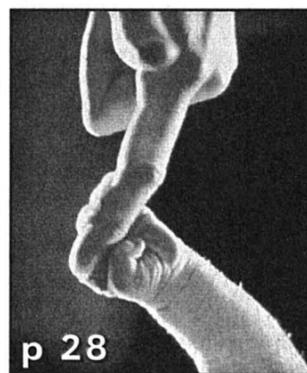
Marin-Epagnier Douze millions pour un bâtiment scolaire polyvalent



p 8

Le Conseil général de Marin-Epagnier se prononcera demain sur un crédit de presque 12 millions de francs, destinés à la Construction scolaire à usages multiples. photo Galley

Véçu A 17 ans, elle se retrouve fille-mère d'une petite Stéphanie



p 28

photo a-Arte

PUBLICITÉ

NOKIA 6150 183785-301

Dual Band

- seulement 142 g
- jusqu'à 270 h de stand by
- agenda intégré
- port infrarouge
- livrable du stock

Mise en service immédiate

Chez le spécialiste

ECS

SEYON 17 • NE • 032 / 725 00 00

EN STOCK!

SWISSCOM mobile

Actualité cant.	p 2-3	Société	p 16
Régions	p 5-10	Sports	p 17-23
Horizons	p 11	Magazine	p 26-28
Suisse	p 13	Radio/TV	p 28-29
Monde	p 14	Memento	p 30
Economie	p 15	Carnet	p 31
Bourse	p 15	La Der/Météo	p 32

RETROUVEZ

Minie

en page 24

Grand Conseil Le syndrome genevois plane sur la planification financière

L'idée de flanquer les autorités politiques d'experts neutres pour suivre la réforme des finances cantonales a été largement rejetée hier soir par le Grand Conseil neuchâtelois. Mais, surtout après les échecs vaudois et genevois, tout le monde a admis que le défi serait difficile et demanderait du courage.

Alexandre Bardet et Sandra Spagnol

Réuni hier soir en séance de rattrapage, le Grand Conseil a refusé par 84 voix contre 19 un postulat que le

groupe radical avait déposé en novembre lors du débat d'entrée en matière sur la planification financière 1999-2002. La proposition était que la commission parlementaire chargée d'examiner cette réforme désigne un comité d'experts neutres et externes à l'administration.

Porte-parole des radicaux, Roland Debély a estimé que la planification, capitale au vu des difficultés des finances cantonales, avait donné lieu à une préparation gouvernementale précipitée et à un débat parlementaire bâclé. Au-delà de l'approche politique, les multiples propositions d'économies ou de réformes

auront des effets à analyser selon lui par un ou deux experts en gestion publique.

Réflexes égoïstes

Le radical a rappelé que les électeurs vaudois et genevois ont refusé les paquets de mesures d'assainissement avec des «réflexes égoïstes» sectoriels peu préoccupés «de l'intérêt général, qui passe par l'assainissement des finances publiques». Il s'agit donc pour Neuchâtel de relever un «grand défi en mettant tous les atouts de son côté».

Enorme défi, a admis le chef des Finances Jean Guinand, et d'autant plus difficile à relever après le rejet populaire du budget genevois. Mais

il dépendra surtout d'une «véritable volonté d'aboutir à un difficile consensus autour de mesures acceptables par tout le monde». Le Conseil d'Etat, qui a tenu deux séances spéciales depuis novembre pour affiner les projets de réforme, et la commission des finances élargie, qui sera saisie en mars de mesures qui devraient être votées en juin, n'ont donc «pas besoin de la contrainte» d'experts perma-

nents. Mais ça ne les empêchera pas de consulter au besoin des personnes extérieures.

Confiance et courage

Ce postulat «met la charrue avant les bœufs», a estimé le socialiste Claude Borel, en disant «non à l'expertocratie à tout crin». Autrement dit, il ne sert à rien d'engager des experts coûteux alors que rien ne prouve que le Château et la

commission n'arriveront pas au bout de leur pensum.

C'est «la qualité du travail du Grand Conseil qui déterminera si le peuple accepte ou non les économies qui seront proposées», a estimé le libéral-PPN Michel Barben, opposé à une dilution des compétences. «Ce n'est pas de technocrates dont nous avons besoin, a renchéri le popiste Alain Bringolf, mais de courage politique».

AXB

Infrastructures à entretenir

Le Grand Conseil a accepté tacitement une motion de Pierre Bonhôte (soc) demandant au Conseil d'Etat d'étudier le vieillissement des infrastructures cantonales. Partant de différents constats suisses sur le mauvais état des routes, ponts et canalisations, le socialiste s'est demandé si le canton entretient suffisamment ses infrastructures ou s'il se rend aussi coupable d'une négligence qui pourrait être coûteuse pour les générations futures. Soulignant entre autre la forte dégrada-

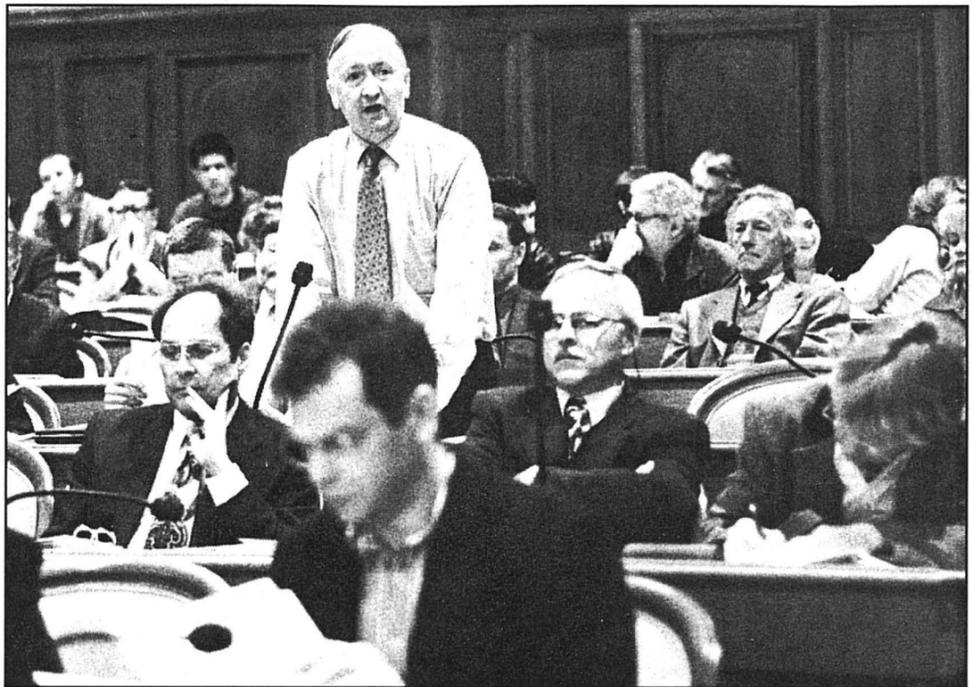
tion des constructions en béton des années nonante, Pierre Bonhôte a glissé qu'il «est toujours plus gratifiant d'investir dans du neuf – et d'inaugurer des installations – que dans l'entretien, qu'on rabote volontiers pour alléger les comptes d'exploitation».

L'indispensable est assumé

Tout en acceptant de fournir un rapport complet sur la situation, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a confirmé le peu de moyens disponibles

pour l'entretien et affirmé que le député n'est pas le premier à se préoccuper de ces questions. S'il est vrai que l'entretien routier est «juste suffisant», l'Etat analyse les besoins pour fixer des priorités et n'a jamais reporté un entretien indispensable pour alléger les comptes. Reste que le Château est conscient des frais occasionnés par la multiplication des ouvrages d'arts (ponts et tunnels) et par leur équipement électromécanique, qui vieillit plus mal que supposé au départ.

AXB



Roland Debély et le groupe radical ont été isolés dans leur idée de nommer des experts extérieurs pour la réforme des finances cantonales. photo Galley

Un carnet de santé pour la population

Les Neuchâtelois auront certainement un carnet de santé. Et cela même s'ils ont rejeté la motion de Jean-Bernard Wälti (rad), favorable à un tel carnet.

Selon la directrice de la Santé Monika Dusong, une étude vient d'être menée sur le plan romand. Le verdict, qui vient de tomber, est catégorique: le carnet de santé est incontestablement un atout. Et ce, aussi bien pour les citoyens, les fournisseurs de soins que les assureurs.

Monika Dusong a dès lors enjoint et obtenu que le député retire sa motion. Estimant que, ce faisant, le but serait vraisemblablement plus vite atteint, d'autant que l'Office fédéral de la santé publique a dit qu'il appuierait la démarche des cantons romands.

SSP

Ville dangereuse?

La limitation de la vitesse au quai Max-Petitpierre, à Neuchâtel, ne sera pas ramenée de 80 à 60 km/h, ainsi que le souhaitait le groupe socialiste dans une motion. Le Grand Conseil s'y est refusé, par 52 voix contre 41. Il a également dit non à l'amendement de PopEcoSol, qui demandait au Conseil d'Etat de revoir l'organisation du trafic motorisé, cycliste et piétonnier.

De l'avis de Pierre Bonhôte (soc), il est «dangereux et peu civilisé» d'entrer dans une ville à 80km/heure. Le chef de la Gestion du territoire Pierre Hirschy a relevé que la sécurité des piétons s'était fortement accrue et que la circulation était beaucoup plus fluide et régulière depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures.

Par respectivement 61 voix contre 33, surtout des libéraux, et 53 voix contre 46, le Grand Conseil a encore ac-



Quai Max-Petitpierre: trop vite? photo a

cepté deux motions, l'une radicale et l'autre du groupe PopEcoSol. Celles-ci demandaient au Conseil d'Etat d'étudier la cantonalisation progressive de l'impôt sur les sociétés, avec redistribution entre les régions.

SSP

Syndicats intercommunaux: facultatif, le référendum

Une majorité d'élus n'a suivi que partiellement les propositions contenues dans la motion de Roland Debély (rad). Le député proposait d'introduire un référendum obligatoire pour les investissements importants en matière de syndicats intercommunaux. Selon le motionnaire, sa proposition permettrait de combler un déficit démocratique dans le fonctionnement des institutions.

Contraire aux objectifs

Le directeur des Finances Jean Guinand, appuyé par le groupe libéral, s'y est opposé. Il a argué qu'une telle disposition allait dans le sens contraire des objectifs émis dans la planification financière 1999-2002. Laquelle encourage les collaborations, voire les regroup-

pements intercommunaux. De plus, si le référendum obligatoire existe sur le plan cantonal, il est question de le supprimer dans la nouvelle Constitution cantonale. «Il ne me paraît dès lors pas importun d'introduire une telle mesure.»

Dans un amendement, les socialistes, via Christian Mermet, ont plaidé pour un référendum facultatif, par exemple en reprenant les proportions signatures/électeurs valables sur le plan cantonal. Ils craignaient qu'un caractère obligatoire n'alourdisse que davantage le fonctionnement des syndicats. Ils ont été rejoints par le groupe PopEcoSol, favorable à ce «compromis».

Par 47 voix contre 37, le Grand Conseil a finalement accepté la motion amendée.

SSP

Deux nouveaux députés

Deux nouveaux députés ont prêté serment hier. Il s'agit de l'écologiste chaux-de-fonnier Pierre-Alain Thiébaud et du radical Marcel Garin, de Gorgier. Ils remplacent respectivement Hughes Wülser et Pierrette Guenot, démissionnaires.

Par ailleurs, à une très large majorité, le Grand Conseil a jugé irrecevable – et donc pas débattu – un postulat de Damien Cottier (rad) sur les taxes et bourses d'étude. Celui-ci a été transformé en motion et sera donc traité dans les deux ans.

Il a par contre accepté tacitement une motion radicale demandant au Conseil d'Etat d'étudier les moyens de mieux associer le Grand Conseil à l'élaboration d'accords inter-cantonaux.

AXB

LIQUIDATION TOTALE

pour fin de bail du magasin de Neuchâtel

INTERSPORT TOSALLI

NEUCHÂTEL • Promenade noire 10 • Tél. 032 / 724 00 40

Pour mieux vous servir, nous concentrons nos activités dans notre magasin de Colombier.

Expo.01 Jacqueline Fendt: «On peut être de haut niveau et populaire»

Renvoyer ou redimensionner l'Exposition nationale traduirait-il un signe d'apauvrissement de la Suisse? «Oui, a admis hier la directrice Jacqueline Fendt sur Internet, en répondant une heure durant à une vingtaine d'intervenants. Mais il n'en est vraiment pas question sérieusement.»

Christian Georges
Rémy Gogniat

Comment la directrice générale réagit-elle aux critiques continuelles? «Je prends toujours les critiques au sérieux, car tout ce qui peut améliorer le projet est bienvenu. Mais certaines remarques me tapent sur les nerfs. Je suis surtout fâchée par les affirmations erronées au sujet de mes collaborateurs.» A-t-elle songé à quitter le bateau? «Si vous aviez le plus beau mé-

tier du monde, vous le quitteriez sur un petit coup de colère?...»

Pourquoi les membres de la direction générale ne sont-ils pas employés à plein temps (Jacqueline Fendt mise à part)? «Le concept du mandataire, qui ne quitte pas son entreprise mais qui la met à disposition du projet, est assez bon.»

Où est l'appui de l'économie? «Plus de 400 millions ont déjà été investis par l'économie privée et plus de cent entreprises suisses se sont engagées à construire l'expo». Les noms viendront dans quelques semaines. Par les partenariats, «ce pays peut prouver ce dont il est capable.»

Les organisateurs veulent une exposition artistiquement exigeante et le peuple voudrait une fête pain et saucisses? «Le «peuple» n'existe pas. Notre but est justement de prouver qu'on peut être à la fois de haut ni-

veau, populaire, et convivial. L'expo permettra aux jeunes comme aux vieux de savourer des goûts inconnus, des parfums jamais sentis et des émotions jamais vécues.»

Les emplois de demain

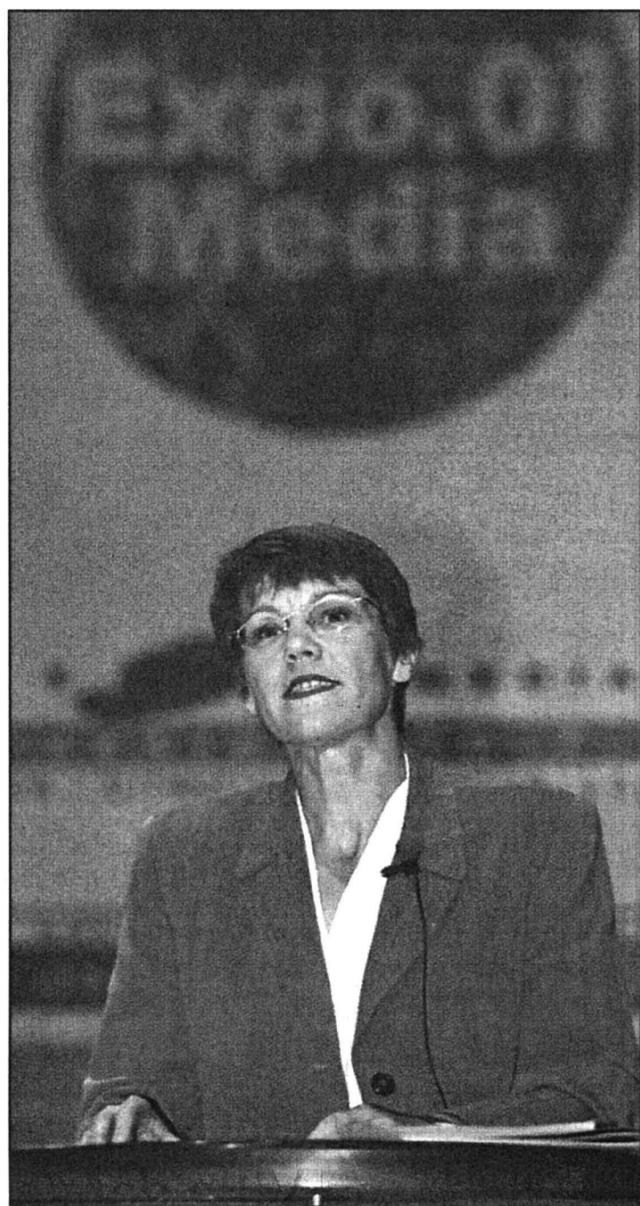
L'intervenant (anonyme) insiste: ne va-t-on pas dilapider des milliards pour faire surgir un monstre désuet, dans la mesure où il n'est plus question, comme au XIXe siècle, de présenter les avancées de l'humanité? «Les gens qui ont décidé de vivre ensemble devraient de temps en temps définir des valeurs de base communes, répond Jacqueline Fendt. A cet effet, les grands événements culturels sont une plateforme idéale. Et le milliard et demi qui sera investi le sera aussi dans les emplois de demain.»

La manifestation est aussi censée surprendre ceux qui à

l'étranger, ne voient pas plus loin que les comptes bancaires et le chocolat. «J'aimerais que dans vingt ans on dise de nous: «Ah! les Suisses! Quel peuple ouvert, chaleureux, multiculturel, qui montre la voie en matière de technologie, d'écologie et d'humanisme!»

Les doutes entourant Expo.01 ne traduisent-ils pas le peu de valeur attribué à la culture? Jacqueline Fendt ne le pense pas. Les mutations du temps focalisent l'intérêt sur les gains bourgeois, de façon exagérée à son goût. Mais la directrice croit percevoir un retour vers les valeurs politiques et culturelles. Exemples? L'euro («un signal clair contre la spéculation»), l'intérêt renouvelé pour la lecture et le théâtre, comme pour la sous-culture urbaine, qui prolifère sans recours aux subventions.

CHG



«Si vous aviez le plus beau métier du monde, vous le quitteriez sur un petit coup de colère?» photo a-Keystone

Neuenburg?

Ouvert hier sur le coup de 16 heures, le nouveau site Internet de l'Expo.01 a dû frapper les Romands par deux carences. L'allemand règne à tous les étages et une faible part des textes ont été traduits en français. Que ce soit dans la langue de Molière ou en anglais, impossible d'avoir des renseignements sur l'arpepage de Neuenburg... Dense en textes, mais totalement avare en photos (du moins pour qui ne dispose que de Netscape 3.0), le site offre surtout un résumé de informations déjà distillées. Pour en juger vous-mêmes, tapez www.expo-01.ch.

CHG

Le jury a exigé des garanties

Suite à la démission de Pipilotti Rist, le jury d'Expo.01 a fait le point avec la direction générale, et il a posé certaines conditions pour poursuivre son travail. Selon son président Kurt Aeschbacher, il attend «de la nouvelle direction artistique qu'elle continue à veiller au respect des critères exigeants adoptés en matière de thème et de contenu». Le président du jury répondait à des questions du service d'information de l'exposition nationale sur le nouveau site Internet de la manifestation.

Dans cette interview, Kurt Aeschbacher réagit par ailleurs de la manière suivante aux critiques négatives

et au scepticisme exprimés par le public: «L'inconnu est déstabilisant, et le flou fait peur; il est donc difficile de s'identifier à un événement qu'on n'arrive pas à se représenter». Ou encore: «Il y a toujours des esprits chagrins pour annoncer que rien ne sera prêt à temps et que la manifestation sera dénuée de tout intérêt.» L'expo aura donc bien lieu en 2001, mais «franchement, serait-ce la fin du monde si elle ne commençait qu'en 2002?»

Le labyrinthe

Quelles sont les fascinations et les préoccupations principales du public,

d'après les 2000 projets de la campagne de participation? Kurt Aeschbacher cite notamment «l'avènement d'Internet, le fait que notre monde devient un gigantesque réseau qui donne la possibilité d'être relié à n'importe quel point du globe à tout moment. D'ailleurs le thème du labyrinthe nous a été présenté sous toutes les formes possibles et imaginables. C'est évidemment une métaphore qui renvoie à une société qui ne fonctionne plus sur un modèle linéaire, dans laquelle on n'a plus de vue d'ensemble et qui reflète également la complexité de la vie à l'heure actuelle.»

RGT

Mesures de crise Pétition déposée



La remise de la pétition s'est déroulée au terme d'une montée aux flambeaux. photo Galley

Les sans-emploi neuchâtelois ne veulent pas des nouveaux arrêtés cantonaux sur les mesures de crise. Ils l'ont affirmé en déposant une pétition, hier soir au Château, à l'ouverture de la session spéciale du Grand Conseil. La cérémonie s'est déroulée au terme d'une montée aux flambeaux bon enfant qui a rassemblé près de 200 personnes. Départ était donné aux abords de la fontaine de la Justice - tout un symbole.

Lancée à mi-octobre par les associations de défense de chômeurs (ADC) du canton, la pétition a récolté 4600 signatures. Un chiffre qui réjouit Catherine Badertscher, secrétaire permanente à l'ADC Neuchâtel: «C'est bien la preuve que les gens sont inquiets, malgré toutes les

belles paroles que l'on dit pour les rassurer.»

Selon les responsables des ADC, les arrêtés du Conseil d'Etat des 2 septembre et 15 octobre derniers, qui font entre autres dépendre l'aide de la situation familiale, diminuent considérablement le salaire minimum de la grande majorité des sans-emploi au bénéfice des mesures de crise: «On trouve des personnes avec enfants qui doivent se débrouiller avec 2200fr. par mois!»

Autre sujet d'inquiétude pour les ADC: le projet de nouveau règlement qui exclura des mesures de crise les chômeurs de longue durée.

La pétition demande donc que les autorités repensent globalement la politique des mesures de crise.

PBE

Ski de fond Double bonus à l'entretien



Les nouvelles dameuses ont été testées hier par le conseiller d'Etat Francis Matthey. photo Leuenberger

«Pour faire de bonnes traces, il faut de belles machines et de bons chauffeurs», dit volontiers le président de Neuchâtel Ski de Fond Philippe Breitler. L'association privée a consenti cette année des efforts considérables pour renforcer son parc de dameuses. Hier à Tête-de-Ran, elle inaugurerait l'une des deux machines neuves acquises cette année, avec l'appui de l'Etat, de la Loterie romande, du Sport-Toto et de la Banque cantonale (l'autre est déjà en fonction aux Cernets). Aux commandes, les deux conseillers d'Etat Francis Matthey et Pierre Hirschy ont pu tester la maniabilité de la Prio-noth T2S, un engin nettement plus économe en carburant que ceux des générations précédentes. «C'est l'occasion de remercier pour le travail que vous faites», a lancé Francis Matthey aux infatigables bénévoles de l'association. Si nous voulons que ce pays soit un

pays d'accueil, nous devons être meilleurs!» Et comme les meilleures chenillettes ne traquent pas toutes seules, le conseiller d'Etat a encouragé chaque skieur à contribuer à l'entretien des pistes du canton en achetant la vignette.

CHG

Votations Un comité s'oppose à la «défiguration du paysage»

«Les modifications qui nous sont proposées changent fondamentalement la philosophie de la loi. Les zones d'activités ne sont plus clairement séparées.» Pour Gisèle Ory, secrétaire générale du WWF-Neuchâtel, la modification de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) soumise au peuple le 7 février prochain ouvrira la zone agricole à des activités «dont la relation avec l'agriculture paraît bien ténue». De plus, la loi actuelle permet déjà la réaffectation des «bâtements ruraux non utilisés. Pour sa part, l'industrie alimentaire, halles d'engraissement et

serres hors sol, est parfaitement à sa place dans les zones artisanales et industrielles déjà définies, où elle est soumise aux mêmes conditions que les autres utilisateurs». C'est l'un des arguments développés hier par le Comité neuchâtelois opposé à la modification de la LAT, entité composée des organisations écologiques et de protection du patrimoine, des agriculteurs bio et du Parti socialiste.

Urbanisation rampante

De l'avis de Doris Angst (Pro Natura), espèces animales et végétales auront à

pâtir de la modification. Plus même: elle favorisera «l'urbanisation rampante de la campagne». L'agriculteur biologique Gilbert Hirschy prédit une «augmentation du trafic sur des routes inadaptées» du fait de la dispersion d'activité à caractère économique.

Frais d'équipement

De manière générale, la modification va à l'encontre des options de la Politique agricole 2002, estime Frédéric Cuhe, président de la société faitière pour la protection du patrimoine neuchâtelois.

Economiquement, l'objet soumis au vote produira un morcellement des propriétés et la hausse du prix des immeubles et terrains agricoles, certifie François Borel, conseiller national socialiste. A quoi s'ajoutera une augmentation des frais d'équipement pour les communes rurales en raison du développement d'habitations en zone agricole. Le comité organise deux conférences publiques à La Chaux-de-Fonds, P'tit Paris, ce soir à 20 heures, et à Neuchâtel, le 27 janvier dès 20 heures à l'Eurotel.

PFB

PUBLICITÉ

Jean-Paul Ruedin
Propriétaire-Encaveur



Vins du Terroir neuchâtelois

Notre Non Filtré
est arrivé

Route de Troub 4 • CH-2088 CRESSIER
Tél. 032-757 11 51 • Fax 032-757 26 05

NEUCHÂTEL VILLE

COURS
de
Rock'N'Roll
pour débutants

**LE ROCK...
C'EST PAS
SI DUR!!!**

Adultes:
Aula du Collège
de la Promenade
Enfants:
Salle de gym de Serrières
Renseignements au
032 / 857 25 42
Org. Rock'n'Roll DixiZ Neuchâtel

**Féline, Institut de beauté
et coiffure,
source d'équilibre**
Rue du Trésor 9



Beauté et bien-être entre de bonnes mains.
De gauche à droite: Nicole, Christelle, Ana,
Pascale, Monique, Maryam, Caroline, Corinne,
Maria, Suzanne, Patrizia. / sp-E

Féline Coiffure fête ses dix ans d'activité, ainsi que le premier anniversaire de son centre de bien-être. Sa philosophie se veut le plus proche possible de la nature, dans le domaine des colorations, solarisation, et permanentes sans ammoniaque. Pour le choix des produits, mais également au point de vue des techniques utilisées, le plus grand respect

est accordé aux cheveux et au corps. En coiffure, par exemple, les coupes sont effectuées à l'aide de ciseaux thermiques qui ont pour but d'empêcher les «fourches». Des conseils personnalisés sont donnés pour les soins du cuir chevelu, des cheveux, ainsi que de l'épiderme. Le Centre de Bien-être favorise tout ce qui harmonise le corps et l'esprit (nutrition, réflexologie, Cellu M6, épilation électrique, massages thérapeutiques ou énergétiques ... soins des pieds etc.) Ouvert du lundi au samedi non-stop.

Le confort,
la légèreté
de vos
lunettes
sur mesure
grâce à

EYEMETRICS®

**MARTIN
LUTHER**
MAÎTRE
OPTICIEN

Place Pury 7 NEUCHÂTEL
Téléphone: 032/725 13 67

Votre spécialiste
pour perruques mode
et médicales, toupets
et postiches!



hairs
coiffure
Boettig
2000 Neuchâtel
Rue de la Serre 11
(Av. de la Gare)
Tél. 032/725 74 74
183002-590

Le seul... Le vrai
**PAIN
PAILLASSE**

Après l'avoir goûté,
vous ne pourrez plus
vous en passer!

Mäder
Boulangerie-Pâtisserie
2000 Neuchâtel Rue du Seyon 22
Tél. 032/725 29 92 Fax 032/725 27 92

L'ORCHIDÉE

La Mariée de A à Z
Vente et location
PROFITEZ
Robes de Mariées
SUPER SOLDES
JUSQU'À 50%



Rue des Moulins 13 - Neuchâtel - Tél./Fax 032/721 49 49

**Le monde
de la BD**

ACHAT
VENTE
DIFFUSION
Chaque semaine,
arrivage des dernières nouveautés
**EN BD - BD neuves - BD d'occasion -
K7 Vidéo - Livres d'occasion**

Espace Campus, rue Saint-Maurice 2, 1er étage, Neuchâtel
Tél. 032 / 724 40 04.

**A ne pas manquer!
ce mois**

**«Lettres
d'Algérie»**

mercredi prochain,
au Théâtre

**LE MEILLEUR DES
MOINS CHERS**

TV / HI-FI à des prix dingues...

TELESTOCK

Seyon 21a
(vis-à-vis du parking du Seyon)
Neuchâtel - Tél. 724 22 80

12 parutions
1 publiportage offert
12 façons de rappeler
votre présence
à votre clientèle

PUBLICITAS
L'annonce au quotidien.

Tél. 032 729 42 42
Fax 032 729 42 43

Soins et Bien-être
VISAGE ET CORPS

NE NEGLIGEZ PAS VOTRE PEAU EN HIVER
PROFITEZ DES SOINS SPECIFIQUES POUR LE
VISAGE ET DES MASSAGES AUX HUILES
ESSENTIELLES POUR LE CORPS

Pour plus de renseignements :
Georgette Fot - Place Pury 9 - 2000 Neuchâtel

Féline Coiffure & Institut de beauté

- Coiffure mixte
- Ciseaux thermiques
- Boutiques conseils
- Esthéticienne (C.F.C)
- Epilation électrique
- Cellu M6
- Drainage lymphatique



- Hydromassage
- Fleurs de Bach
- Massages énergétiques,
intuitifs, sportifs...
- Réflexologie / Nutrition
- Posturologie
- Soins des pieds

2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 725 45 24

WMatic

Systèmes automatiques d'ouverture
Ed.-de-Reynier 8, 2000 Neuchâtel
Tél. 032/725 90 51 - Fax 032/725 45 07
Expo permanente - Visite sur rendez-vous
Faubourg de l'Hôpital 31 - Neuchâtel

Energie Une centrale au bois pour lever des oppositions

Si elle obtient l'accord du Conseil communal, la directrice des Services industriels de Neuchâtel Violaine Barrelet reviendra en mars devant le Conseil général avec la demande de crédit de 7,79 millions de francs pour la modernisation des réseaux électriques moyenne et basse tension refusé lundi par la majorité de gauche pour insuffisance d'information (notre édition d'hier). A elle seule, cette rapidité dit bien que la Ville ne peut guère attendre pour faire face aux prochaines échéances énergétiques.

Commentaire La fin de l'indulgence

Pourtant, le débat de lundi a pris une tournure curieuse, comme si chacun avait accepté - avec enthousiasme ou résignation - le scénario écrit par le groupe socialiste. Violaine Barrelet n'a ainsi pas vraiment expliqué en quoi ce crédit était «très important» autrement que par son montant. Même manque de conviction au sein du groupe dont est issue la conseillère communale libérale et chez ses alliés radicaux.

En fait, le débat de lundi a donné le sentiment que, pour Violaine Barrelet, le temps de l'indulgence a pris fin, et ce peut-être même chez ceux qui lui sont politiquement proches. Et c'est sans doute pour lui donner ce signal que la gauche est allée jusqu'au renvoi du crédit à l'expéditeur alors même qu'elle n'en contestait pas le principe et que les insuffisances du rapport ne justifiaient pas, en elles-mêmes, de pousser jusque là.

Mais la gauche a aussi profité de l'occasion pour faire payer à Violaine Barrelet l'offensive menée depuis des mois par le groupe libéral contre la politique du Conseil communal. Offensive marquée notamment par le refus d'accepter le budget de la Ville pour 1999. Offensive dont les libéraux auraient sans doute fait l'économie si leur représentante à l'exécutif en constituait un des maillons forts.

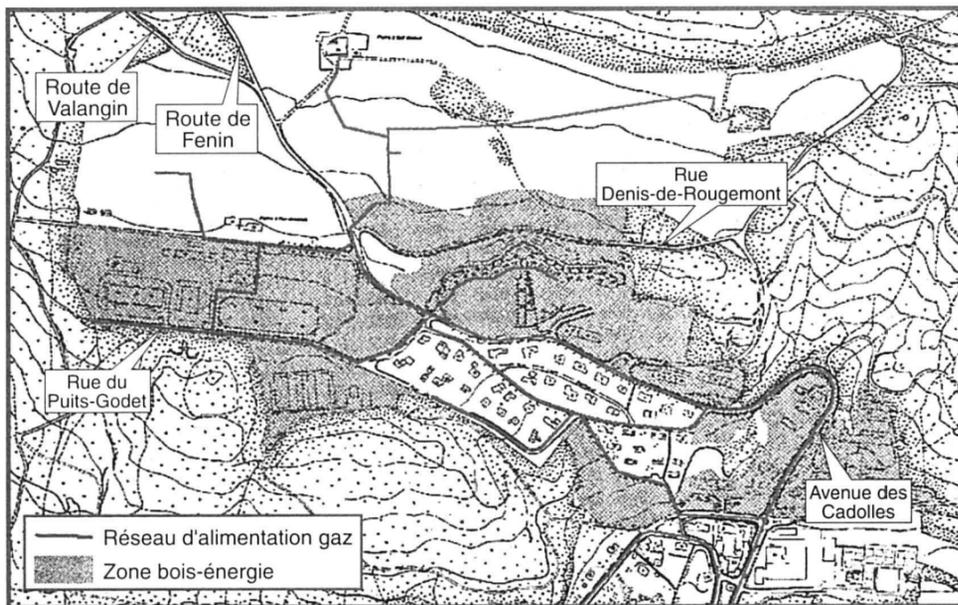
Jean-Michel Pauchard

Lundi, le Conseil général de Neuchâtel a supprimé une opposition au plan d'aménagement par l'achat d'un terrain. L'exécutif lui demandera tout bientôt d'en faire disparaître d'autres en faisant étudier la réalisation d'une centrale de chauffage au bois.

Décidé lundi soir par le Conseil général, l'achat, par la Ville de Neuchâtel, d'une parcelle rue des Berthoudes permettra notamment de faire disparaître l'opposition au plan d'aménagement lancée par le propriétaire de ce terrain. Un rapport du Conseil communal annoncé pour la prochaine séance du législatif pourrait amorcer le retrait de la plupart des autres oppositions.

Dans le cadre de nouvelles mesures d'économies d'énergie, le Conseil communal, a indiqué hier le directeur de l'Urbanisme Blaise Duport, proposera en effet d'étudier la réalisation d'une centrale de chauffage au bois au profit de la zone «bois-énergie» du plan directeur des agents énergétiques, incluse dans le plan d'aménagement. Selon Blaise Duport, les propriétaires opposés à l'inclusion de leurs bâtiments dans cette zone «ont exprimé oralement leur accord» à la construction d'une telle centrale.

Selon l'architecte communal adjoint, tous les proprié-



La zone bois-énergie est située tout en haut de la ville.

document Ville de Neuchâtel-pti

taires du «serpent» et des trois tours des Acacias - à l'exception de la caisse de pensions de la Ville -, ainsi que le propriétaire du bâtiment Alfred Müller de la rue du Puits-Godet, s'étaient opposés au plan des agents énergétiques, qui les aurait obligés, en cas de «transformation importante» de leurs bâtiments, à couvrir avec le bois «au moins 80% de la demande d'énergie de chauffage admissible».

A l'appui de ces oppositions, ils faisaient principalement valoir, selon Blaise Duport, «le prix des investisse-

ments», qui apparaît d'autant plus élevé aujourd'hui que le prix du mazout est bas.

Consultant de la Ville pour les questions énergétiques, l'ingénieur Christian Trachsel relève, de son côté, qu'une centrale permettrait de réaliser des économies d'échelle. Autrement dit, «une seule installation destinée à en remplacer dix petites coûtera moins cher que l'addition du prix de dix petites».

En outre, les grosses installations offrent généralement des performances meilleures, notamment en matière de pol-

lution. A partir d'une certaine puissance, la loi rend en effet plus sévères les normes de rejet dans l'atmosphère.

Quant aux pertes de réseau, elles deviennent, en quelque sorte, moins ennuyeuses avec du bois qu'avec du mazout. Car le bois dégage la même quantité de CO₂, quelle que soit la façon dont il se décompose. La Ville se réjouirait bien sûr, a avoué Blaise Duport, de pouvoir alimenter l'éventuelle future centrale avec une partie de la production de ses forêts.

JMP

Expo.01 Quatre fois 200.000 francs



Pour Blaise Duport, la Ville n'avait pas le choix. photo a

On s'en serait presque douté, mais ça allait encore mieux en le disant: il a fallu ce que le conseiller communal Blaise Duport a appelé «un éclair de lucidité» pour que la Ville de Neuchâtel pense à demander une compensation financière à l'exonération de la taxe sur les spectacles accordée à l'Expo.01.

On a appris hier de la bouche du même Blaise Duport que, pour l'Expo, les 200.000 francs accordés à Neuchâtel équivalaient, en fait, à une dépense globale de 800.000 francs.

Pour respecter le principe d'égalité de traitement, les quatre villes sites recevront en effet le montant promis à Neuchâtel. Qu'elles aient dû exonérer l'Expo de la taxe ou qu'elles aient déjà, comme

Bienne et Yverdon, supprimé toute taxe de ce genre.

Cette multiplication par quatre rend plus compréhensible, aux yeux de Blaise Duport - également délégué de la Ville au sein du comité stratégique de l'Expo -, qu'on s'en soit tenu à 200.000 francs, à l'heure où les organisateurs de la grande manifestation peinent à boucler leur budget. Le manque à gagner? Théoriquement entre 15 et 25 millions de francs, selon le conseiller communal. «Mais nous n'avions pas le choix», avait-il déclaré lundi soir.

Dans une réserve

La somme «symbolique» de 200.000 francs ira grossir le fonds de réserve «Expo.01», qui s'élève actuellement à quelque 5,3 millions de francs. Ce fonds permettra à la

Ville d'aider les acteurs de la vie culturelle et sportive locale à proposer, durant les six mois de l'Expo, une animation qui sorte de l'ordinaire.

Mais pourquoi cette exonération temporaire ne préluerait-elle pas à une suppression pure et simple de la taxe? D'abord parce que les finances de la Ville ne peuvent, actuellement, se passer de cet apport d'un peu plus d'un million de francs.

Blaise Duport ajoute que la recette de la taxe a été dernièrement ventilée dans les trois services concernés - Affaires culturelles, Sports et Police - et qu'ainsi son utilité apparaît mieux. Enfin, elle permet, grâce à l'argent encaissé lors des événements les plus populaires, d'aider des créateurs et associations culturelles locaux.

JMP

Tags Presque en flagrant délit

L'année a mal commencé pour deux jeunes tagueurs du chef-lieu: le 1er janvier, alors qu'ils étaient en train de «décorer» les murs d'une maison de la rue de la Peyrou, à Neuchâtel, ils ont été aperçus par un habitant. Lequel a immédiatement averti la police de la Ville, arrivée sur place quatre minutes plus tard. Les deux tagueurs, qui avaient encore leurs sprays sur eux, ont été interpellés. Selon la police, ils auraient également tagué des murs au faubourg de l'Hôpital et à la rue de l'Orangerie.

Le dossier a été transmis à la police cantonale, afin de traiter la plainte déposée contre les deux adolescents, qui, pour l'instant, contestent les faits. Le spécialiste des tags à la police cantonale doit les entendre prochainement, ainsi qu'une trentaine d'autres présumés tagueurs qui auraient sévi sur le Littoral entre Noël et Nouvel An.

FDM/JMP

Rotonde Poetic Lover sera la tête d'affiche d'un plateau relevé

Trois heures de spectacle, puis le reste de la nuit avec DJ Greg: sous le titre «Dance Tour 99», Serravalle production, à Villars-sur-Ollon (VD), en collaboration avec la chaîne de télévision française M6, fera venir cinq groupes ou artistes, vendredi soir, sur la scène de la grande salle du casino de la Rotonde, à Neuchâtel (ouverture des portes à 20h30).

Considéré par l'hebdomadaire américain «Newsweek» comme «le plus grand phénomène de la pop-music en France durant cette décennie», le groupe Poetic Lover forme la tête d'affiche de la soirée. Selon les organisateurs, il devrait «toucher une classe d'âge relativement large».

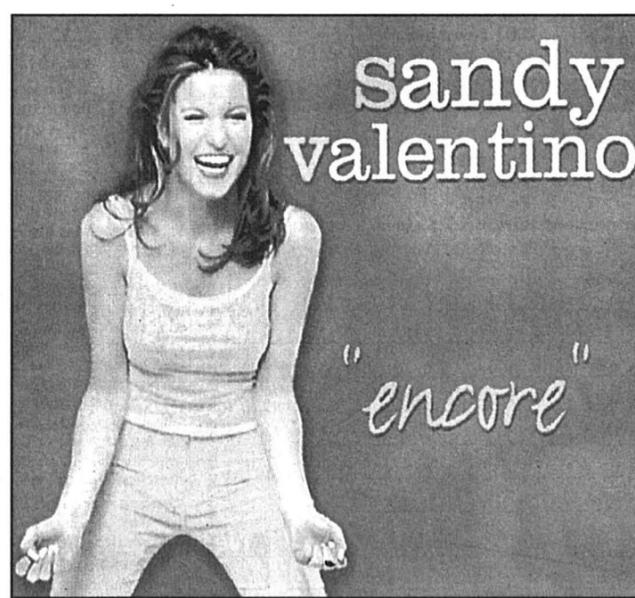
«Géants du hip-hop»

Mis ensemble, les autres participants devraient cependant

plaire également à bien du monde: Sandy Valentino tient volontiers le haut des classements de vente de singles; les membres d'Organiz' sont présentés comme «des futurs géants du hip-hop»; le rappeur Yannick a fait remarquer son titre «Le mauvais chemin» sur le CD du collectif Mafia Trece; enfin, le trio africain-européen Groovy 69 et Mickaël Winter - mais oui, le frère d'Ophélie! - compléteront le programme.

Tous venus de France, les artistes de la soirée passent quelques jours de la semaine prochaine en Suisse pour tourner, dans une station valaisanne, un spécial «Fan de» (M6) et un numéro d'«Exclusif» (TF1). C'est dans ce cadre qu'ils proposent le spectacle du 22, également agendé à Lausanne et Sion.

JMP



Sandy Valentino, entre autres, sera de la partie. photo sp

Météo Le soleil de décembre

En décembre, le soleil a brillé sur Neuchâtel pendant 54 heures, soit 74% de plus que la normale, indique dans son communiqué l'Observatoire cantonal. Seize jours n'ont pourtant pas vu le moindre rayon, tandis que la journée du 22 a été la plus ensoleillée avec 9,9 heures.

La température de l'air affiche une moyenne de 1,3 degré (normale 1,2). A noter une élévation particulière du mercure au milieu et à la fin du mois: les 13 et 28 décembre ont été les jours les plus chauds avec 11 degrés, et le 9 le plus froid avec -6,5. Le mois a compté 16 jours d'hiver et 5 de gel.

Les précipitations, d'une hauteur de 43,8 millimètres, ont été inférieures de moitié environ à la normale. Le 12 a été le jour le plus arrosé (13,3 mm), et trois jours seulement ont été enneigés, avec un maximum de 12 centimètres tombés le 5.

La moyenne de l'humidité relative de l'air a été de 83%, soit 3% de moins que la normale. L'observatoire a enregistré cinq jours de brouillard, dont le 15 décembre et son taux de 98%.

La pression atmosphérique moyenne, de 965 hectopascals, s'est révélée légèrement supérieure à la normale (959,5 hPa). Un maximum de 976 hPa a été enregistré le 14 et un minimum de 949,3 le 20. Quant aux vents, ils ont parcouru 4961 kilomètres à une vitesse moyenne de 6,8 km/h. Des pointes ont été relevées le 1er (55 km/h), le 12 (52 km/h) et le 21 (65 km/h). /comm.-réd.

JMP

AGENDA

Jazz Demain en cours de soirée, L'Interlope, à la Case à chocs, accueille le Bastien von Wyss Quartet.

Guitare De la guitare de Walter Salin résonneront des œuvres de Gilardino, Lazzari, Lloyd Weber, Villa-Lobos, Sainz de la Maza, Legnani et Paganini demain à 20h15 au Conservatoire. Entrée: de 5 à 15 francs.

Théâtre Dernières représentations de la pièce «Interdit au public» par la compagnie de Scaramouche vendredi et samedi à 20 heures, ainsi que dimanche à 15 heures au théâtre. Entrée: de 14 à 22 francs. /réd.

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h 00
Remise des textes: jusqu'à 17 h 00: dès 17 h 00:
PUBLICITAS L'EXPRESS
tél. 032 / 729 42 42 tél. 032 / 725 65 01
fax 032 / 729 42 43 fax 032 / 725 00 39

LAPIN FRAIS 11.90
de ferme, kg 75-90
NEUCHÂTEL 1998
Vins blancs non-filtrés
Caves de la Ville, Godet,
E. de Montmollin, J. Grisoni
206684-378
aux **Gourmets**
Epicerie fine

LA GOLÉE 2012 Auvernier
Le NON-FILTRÉ 98 est tiré!!!
Aujourd'hui client paye 1 déguste 2
DOMAINE
E. DE MONTMOLLIN FILS
2012 Auvernier
Tél. 731 21 59 - Fax 731 88 06
206685-376

Votre économie

Actions jusqu'au 23 janvier

Côtelettes d'agneau

fraîche, du pays et de Nouvelle-Zélande

kg ~~29.50~~

24.-

Jambon de devant

"Da Ernesto" barquette de 130g environ

kg ~~22.-~~

17.-

Filet de plie/carrelet frais

de Hollande

kg ~~24.-~~

19.50

Endives

du pays et de France, le paquet de 500 g

1.80

Pommes Idared

du pays kg

1.80

Mini rosier en pot

~~5.80~~

4.80



MIGROS



Les Énergies de Genève

Adjudications compteurs d'électricité

Autorité adjudicatrice: Services Industriels de Genève, Service de l'électricité, Division Distribution, Case postale 2777, 1211 Genève 2.

Objet du marché: Fourniture de différents types de compteurs d'électricité pour les membres du GRUT (Groupement Romand d'Uniformisation Technique) pour l'année 1999. Le marché totalise l'ensemble des besoins en compteurs des entreprises suivantes:
- Electricité Neuchâteloise S.A. (ENSA)
- Romande Energie S.A. (RESA)
- Services Industriels de Genève (SIG)
- Services Industriels de Lausanne (SIL)

Attribution du marché: Par lots.

Type de procédure: Ouverte.

Adjudicataires **Montant de l'adjudication:**

Enermet S.A. 1.435.940.-
Untermülistrasse 28
8320 FEHRALTORF

Sodeco S.A. 686.224.-
Rue du Grand-Pré 70
1202 Genève

Droit de recours: La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif dans un délai de 10 jours.

Marc Jobin
Responsable des Achats

536553-110

MAJORQUE

Le parfum si délicat des amandiers en fleurs



p.e. **Hôtel Perla**

dès **Fr 545.-** les dimanches de fév. dép GVE, ZRH, BSL 1 sem. DP, ch.double

Demandez notre catalogue au numéro gratuit **0800 810 112**

24 h sur 24

universal VACANCES A MAJORQUE

Lausanne 021 / 320 60 71 ou 075 / 231 11 88
Ainsi qu'auprès de votre agence de voyage

croisitour

Les artisans de l'évasion

032/725 82 82

Rue Saint-Honoré 2 - Neuchâtel

L'EXPRESS

901085-110

Pour tout nouvel abonnement annuel

Économisez Fr. 324.-

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion,
Case postale 561
2001 Neuchâtel
ou par fax: 032 / 724 36 14.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir

L'EXPRESS

1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

trimestre

semestre

année

ou abonnement temporaire de mois

marquer d'une croix ce qui convient

Fr. 80.- } y compris 2,3%
Fr. 151.- } taxe TVA
Fr. 284.- }

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Téléphone: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Date: _____ Signature: _____

Espace réservé à **L'EXPRESS** Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

A découper et à conserver

VENTE SPÉCIALE

VTT tout-suspendus avec V-brake et Gripshift Shimano 21-vitesses 601779-110
Fr. 399.- (a.l.d. 798.- prix indicatif) (26" pour adulte et 24" pour junior)
Fr. 299.- (a.l.d. 598.-) (20" pour enfant)



VTT-Cadre Alu poli avec Gripshift/ Shimano 21-vitesses **FR. 399.-**

Snowboard VISION avec noyau bois, construction Cap **Fr. 299.-** (120-130 cm), **Fr. 349.-** (140 cm), **Fr. 399.-** (145-162 cm) (a.l.d. 798.-, prix indicatif)

Snowboards: tous les Santa Cruz 399.- (a.l.d. 798.-), divers boards 199.- (a.l.d. 398.-), Airwalk Softboots 79.- (a.l.d. 158.-), hardboots EXTREM 99.- (a.l.d. 398.-) Raichle softboots 149.- (a.l.d. 298.-), fixations Fritschli 99.- (a.l.d. 198.-), fixations Nidecker 129.- (a.l.d. 259.-) **Adidas & Vans:** 50% de rabais sur les habits **textile pour vélo:** 50% sur KHS et Conso **Inlineskates:** tous les Rollerblade à 99.- (a.l.d. 248.-), divers inline 49.-, **chaussures de marche et de loisir:** 40-50% sur Raichle **Lunettes de soleil:** UVA/UVB 29.- (a.l.d. 99.-), Ray Ban 49.- (a.l.d. 198.-) **Mountain-bikes, citybikes et vélos de course:** 40% sur les prix catalogue, grand choix de marques avec Shimano Alivio, STX, LX, XT et XTR. Pour dames, homme et enfant dès 199.- avec garantie.

Chaque semaine des nouvelles actions et des nouveaux produits. Tout doit disparaître rapidement!

EXTREM bikes et boards: Peseux, Tombet 29, Ouvert du mardi au vendredi de 13 à 19 h et le samedi de 10 à 17 h. 032 730 18 18

L'EXPRESS Cinéma, BD, jeux, vidéo:
Une seule adresse sur Internet!
<http://www.lexpress.ch>

SYSTEM 50
comfarto
A HAWORTH COMPANY
START
Dès Fr. 394.- HT

Fermé le samedi 180507-110
orma
CREATION DE BUREAUX
PORTES-ROUGES 36 2002 NEUCHÂTEL
TEL. 032 / 725 44 04 FAX 032 / 724 07 52

Nouveau: Baisse du taux d'intérêt!
De l'argent liquide
immédiatement?
Appel GRATUIT au:
0800 814 800
Lundi - vendredi, 8.00 - 20.00 h
Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 11,8% total des frais de Fr. 310.- pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre 1 de la LCI). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» Selon la loi sur la police du commerce du canton de Neuchâtel.
BANQUE Xprocrédit
Fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel

Taco Neuchâtel, terre promise, terre drue

Neuchâtel est un terrain artistique fertile où la musique se développe dans ses aspects les plus divers. A témoin, la soirée de vendredi passé nous a fait nous balader du Taco, là où François Liengme vernissait «Du foin dans mes bottes», son nouvel opus, jusqu'à la Case à chocs, tonifiée par le jazz royal du Cédric Bo-vet quartet, tout prêt lui aussi de graver un CD.

François Liengme s'est magiquement emparé de l'intimité du Taco en dévoilant ses chansons aux textes soutenus, tendres et crus. Armé de sa guitare et de son accent du coin, François Liengme chante les évidences oubliées du quotidien et les rêves qui somnolent en nous. Son imagination, ses souvenirs et sa poésie uniques, à mille lieues des autoroutes musicales, sollicitent impérieusement les émotions de ceux qui savent encore écouter.

Car il y a là de petits chefs-d'œuvre proches d'un art brut conscient, des perles qui vous marquent à tout jamais, d'autant plus que ce coquin de François Liengme a l'art d'entretenir les liens avec un public qui devient partie intégrante de ses récitals.

IST

Aînés Les jeux du jeudi

La section neuchâteloise du Mouvement des aînés (MDA) propose des après-midi «jeux de société», tous les jeudis à 14h30 au Cercle national, 1 rue de Flandres, à Neuchâtel.

Toutes les personnes qui souhaitent passer un moment de détente en jouant ou en apprenant à jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat du MDA, au 721 44 44. /comm.-réd.

Neuchâtel Au CPLN, une fleur annonce déjà le printemps

Il y a un pot de fleur et pot de fleur... A peine posé, celui du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, à Neuchâtel, attire déjà les regards. Et pour cause: sa tige s'élève à 25 mètres de haut.

L'inauguration du nouveau bâtiment du Centre professionnel neuchâtelois (CPLN) est agendée le vendredi 29 janvier. A cette occasion sera également inaugurée, si l'on peut dire, l'œuvre conçue et réalisée en marge de la construction. Une œuvre qui a commencé à prendre ses quartiers: un pot de fleur géant trône désormais sur le toit séparant l'ancien et le nouveau bâtiment du CPLN.

De là où elle est visible, l'œuvre ne manque pas d'attirer l'attention. Rappelons-en le principe: un pot de près de 3 mètres de haut, de couleur rougeâtre, et d'où jaillit une immense tige portant cinq coupelles en verre (pas encore installées); d'une longueur de 25 mètres, cette tige dépasse les corniches de ses deux grands voisins.

Trio d'auteurs

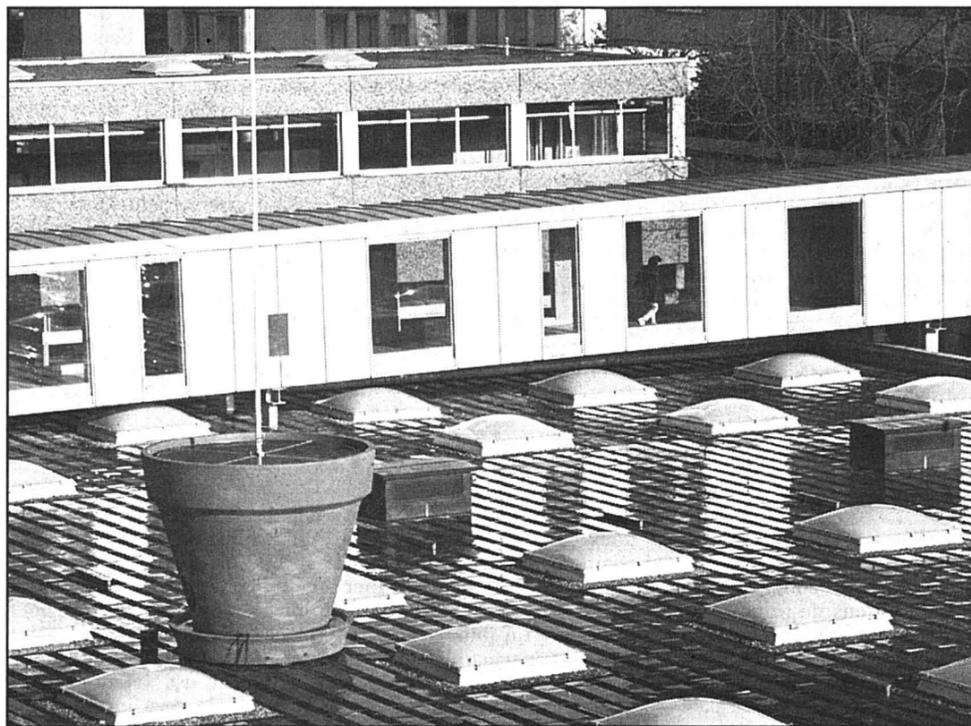
Ce n'est pas tout. Grâce à l'énergie solaire et à la robo-

tique, le pot se déplacera lentement sur la surface devenue bleue du toit plat situé entre ancien et nouveau bâtiment. Contraint de se réorienter sans cesse à cause des coupelles (voir photo) qui garnissent ce toit, le pot semblera chercher son chemin. En outre, il accumulera l'eau de pluie, puis la rejettera en un jet d'une dizaine de mètres de haut. Titre de l'œuvre: «Perspective éventuelle d'un avenir incertain».

Ce pot de fleur pas comme les autres est signé des Neuchâtelois Yves Mariotti, Emmanuel DuPasquier (plus connu sous le surnom de «Paxon») et Pierre Gattoni. Qui ont remporté le concours de décoration artistique lancée par la Ville de Neuchâtel dans le cadre de l'extension du CPLN. Présidé par le conseiller communal Eric Augsburger, directeur de l'Instruction publique, le jury était composé d'artistes, d'architectes, d'une élève et du directeur du CPLN, enfin de spécialistes des arts plastiques. Plus de 30 projets avaient été soumis à la sagacité des jurés.

Adaptations

«En jetant notre dévolu sur ce pot de fleur géant, nous



L'œuvre est de dimension appréciable, comme en témoigne ici la taille respective du pot et celle, à l'arrière plan, de l'élève empruntant la passerelle reliant les deux bâtiments. photo Marchon

avons fait un choix audacieux, rappelle Eric Augsburger. Un choix sans filet, aussi, dans la mesure où il aurait été

beaucoup moins risqué de choisir une sculpture plus traditionnelle, que l'on aurait installée une fois pour toutes

et sur laquelle il suffirait de passer la poussière de temps en temps.»

Allusion au fait que le passage du projet à la réalisation concrète a demandé une étude de faisabilité d'abord, quelques adaptations ensuite. Sans compter qu'il s'agira «d'entretenir la bête», ce dont pourrait s'occuper l'Ecole technique.

Sur les quelque 18,5 millions qu'a coûté le nouveau bâtiment du CPLN, 95.000 francs avaient été réservés à l'achat, la réalisation et la mise en place d'une œuvre artistique, auxquels se sont ajoutés les 28.000 francs pour l'organisation et les prix du concours.

PHO

D'où vient que telle ou telle œuvre est décriée belle? A partir de quand le terme «art» peut-il être appliqué?

Commentaire Quelle plante!

C'est à ces questions, notamment, que tentera de répondre la prochaine exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel. C'est à ces questions, notamment, que tentent de répondre les

critiques d'art et autres spécialistes en histoire du même nom.

Nous n'avons les compétences ni des uns, ni des autres. Mais à voir les réactions des collaborateurs de «L'Express» (nos locaux de Pierre-à-Mazel sont aux premières loges), les trois artistes - et avec eux le jury - peuvent en tous les cas se targuer d'un succès: ce pot de fleur «gulliverien» ne laisse personne indifférent.

Susciter des émotions, n'est-ce pas là le premier ob-

jectif d'une démarche culturelle?

Encore faut-il, ensuite, que les émotions en question soient agréables aux sens (étant entendu, comme dit la chanson, qu'«on n'est pas là pour se faire emm...»). Dans le cas de «Perspective éventuelle d'un avenir incertain», c'est magnifiquement réussi.

Si tant est qu'elle «pousse» comme prévu, la fleur du CPLN aura en effet tout pour plaire. Œuvre d'art vivante, elle sera do-

tée d'au moins une beauté, celle de l'originalité. La beauté, aussi, de la nature, certes revue et corrigée à la mode citadine. Et puis, cette fleur sera riche de symboles. Celui de la technicité, par exemple, au sein d'une institution qui l'enseigne. Celui de l'incertitude, à l'image de l'avenir des étudiants du lieu. Enfin, à sa façon, elle ne manquera pas d'humour.

Et si on ne peut même plus rigoler...

Pascal Hofer

Colombier Actes de vandalisme répétés envers la commune et des particuliers

Luminaires brisés, bancs publics souillés, poubelles cassées: ce début d'année a été plutôt mouvementé à Colombier, victime d'une série d'actes de vandalisme gratuit. Des particuliers se sont également plaints de tags sur leur propriété. La commune a déposé plainte pénale, et invite la population à signaler le moindre fait.

Ivan Radja

Plusieurs installations communales ont été la cible de vandales dans les premiers jours de janvier. Aux alentours de Nouvel An, ce sont quatre luminaires disposés le

long de la rue du Château qui ont été purement et simplement brisés, ainsi que l'horloge à la place du tram (laquelle avait déjà dû être réparée l'année dernière, pour les mêmes raisons).

Au cimetière, durant le week-end du 9 janvier, plusieurs bancs ont été cassés, et les toilettes ont été endommagées, tandis que l'un des luminaires de la rue du Château, fraîchement réparé, était à nouveau fracassé. Enfin, en plusieurs points du village, des corbeilles ont été arrachées, et des bancs publics cassés ou salis. «Par salissure, nous entendons soit des marques de pas délibérées, soit des tags», précise le conseiller communal Robert

Goffinet, responsable de la sécurité publique.

Dans un communiqué, l'exécutif «regrette ces déprédations stupides qui occasionnent des frais importants à la collectivité, alors que la situation financière de la commune est déjà bien difficile».

Ouvrez l'œil!

Aussi l'exécutif a-t-il déposé une plainte pénale, en invitant parallèlement la population à «faire preuve d'observation et à lui faire part de toute information susceptible de permettre de servir aux enquêtes en cours». De plus, il n'est pas exclu que, en cas de récidive, les deux agents communaux effectuent des rondes conjointement. Et si

cela devait ne pas suffire, une collaboration ponctuelle avec des agents de la police cantonale pourrait être envisagée (comme cela a été le cas l'an dernier à Marin par exemple).

En 1998 déjà

«Il s'agirait d'une présence à effet dissuasif, car à moins

d'un heureux hasard, il est peu fréquent de prendre les gens sur le fait, ce d'autant plus que ce type d'acte est généralement commis la nuit, le plus souvent les week-ends», ajoute Robert Goffinet.

Semblable mésaventure était déjà survenue le 28 février 1998, lorsque quatre miroirs pour la circulation

avaient été brisés à coups de pierre. «Presque 2000 francs de dégâts, et la plainte n'a rien donné». Par ailleurs, plusieurs particuliers ont également porté plainte ces derniers jours, suite à des tags tracés sur les murs de leur propriété ou de leurs portes de garage.

IRA

Tendance à la hausse

Cette vague d'actes de vandalisme ne surprend guère du côté de la police cantonale, où l'on constate une progression constante, même si cette période de l'année n'est pas forcément la plus riche en déprédations. «D'une manière générale, les actes de dommages à la propriété sont en augmentation continue; nous en avons constaté environ 1600 il y a trois ans, nous

en sommes quasiment à 2000 pour l'année 1998 sur tout le canton», précise le porte-parole André Duvillard. Rappelons que la qualification juridique de dommage à la propriété englobe indistinctement les dégâts matériels et les tags.

Il est relativement rare de prendre les gens sur le fait. Mais lorsque la police leur met la main dessus, il s'agit

toujours de bandes de jeunes, «sans mobile, mûs par le seul plaisir de l'acte gratuit». S'il est plus facile de retrouver les auteurs de tags (grâce aux signatures!), l'interpellation des casseurs d'un soir se fait par hasard, «et le plus souvent par recoupement, lorsque la police s'occupe d'une autre affaire», ajoute André Duvillard.

IRA



Les tags ont fleuri sur les murs.

photo Galley

Marin-Epagnier Douze millions de francs pour un bâtiment scolaire polyvalent

Bâtiment scolaire supplémentaire proposé demain au Conseil général de Marin-Epagnier. La Construction scolaire à usages multiples (Csum) est dévisée à presque douze millions de francs et comprendra notamment une salle de gymnastique et un parking souterrain. Les élus débattent en outre de l'avenir de l'ancienne usine Allegro, qui pourrait devenir bientôt un centre commercial axé sur le bricolage.

vettes. Un besoin évident puisque les élèves marinois se rendent actuellement au CIS pour y accomplir leurs heures de gym.

Entre les murs de la Csum sont prévus aussi un atelier bois-métal ainsi qu'une salle de couture. Une bibliothèque scolaire et publique sera aménagée ainsi qu'une structure d'accueil pour les enfants scolarisés.

Sous le bâtiment, un parking souterrain de 63 places est projeté afin de pallier au

manque chronique de places aux abords de l'Espace Perrier. L'avant-projet de cette Csum avait été présenté au législatif en mai de l'an dernier. Les élus avaient à cette occasion montré leur intérêt pour cette construction telle qu'elle sera proposée demain.

Les travaux pourraient démarrer au début de l'an 2000 déjà. Moins les parts des écoles et les subventions, l'investissement net à charge de la commune atteindra les 5,7 millions de francs. De l'avis

du Conseil communal, «la construction de la Csum, bien qu'onéreuse, ne mettra pas en péril l'équilibre financier du ménage communal». L'investissement devrait occasionner 0,55 million de charges nettes annuelles. Et la commune devrait pouvoir garder tout son optimisme quant à sa situation financière pour les années à venir.

Néanmoins, l'exécutif propose de réaliser la Csum aux meilleures conditions. Les adjudications pourraient être faites soit par la méthode traditionnelle, soit selon le principe de l'entreprise générale.

L'origine de ce dossier remonte à juin 1995. A cette date, le Conseil général refusait un premier crédit d'étude pour la construction d'une

salle de gymnastique, de locaux scolaires et d'un parking souterrain. Une controverse portait sur l'éventuelle construction d'un bassin de natation. Suite à ce refus, une motion de plusieurs conseillers généraux avait demandé la création d'une commission ad hoc pour l'étude d'un bâtiment polyvalent.

PDL

Patrick Di Lenardo

Conduite double

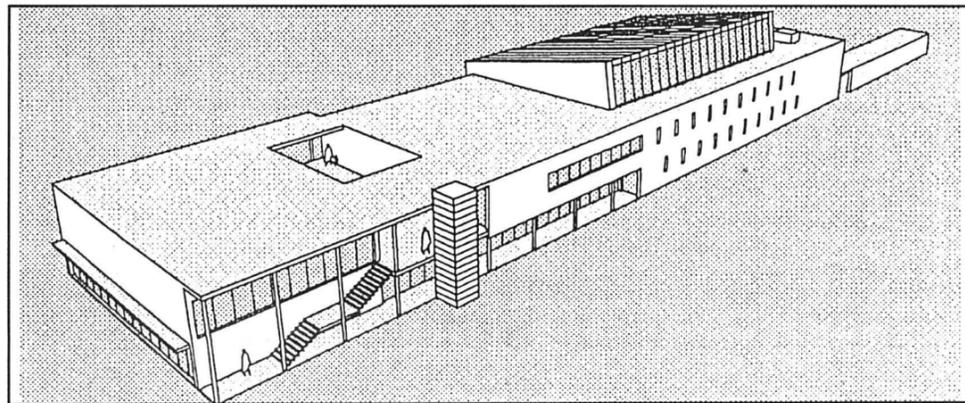
Condition émise par l'Etat pour la construction prochaine d'un giratoire au carrefour de l'Étoile: éliminer toute cause susceptible de perturber un jour la circulation, en particulier en cas d'une rupture de la conduite d'eau de boisson qui traversera le futur giratoire du nord au sud.

L'aménagement du rond-point devrait commencer

bientôt. Le Conseil communal sollicite un crédit de 100.000fr. afin de répondre à cette condition. Deux solutions sont envisageables: déplacer la conduite ou la gagner. C'est cette seconde méthode qui est retenue. Un tube souple sera introduit à l'intérieur de la conduite existante pour éviter les risques de fuites dans le secteur.

PDL

Gros crédit soumis au Conseil général de Marin-Epagnier demain soir. Presque douze millions de francs pour réaliser la Construction scolaire à usages multiples (Csum). Un bâtiment impressionnant, prévu au sud des collèges et qui comprend, outre plusieurs salles complémentaires pour les écoles, une salle de gymnastique avec locaux annexes, gradins et bu-



La Construction scolaire à usages multiples (Csum) est un bâtiment particulièrement imposant. document sp



C'est sur le terrain qui s'étend au sud des collèges que la Csum sera construite, si tout va bien, dès le printemps 2000. photo Galley

Allegro futur monde du bricolage

Nouvelle vie bientôt pour les locaux de l'ancienne usine Allegro. En effet, un projet d'aménagement d'un Jumbo brico & loisirs est dans l'air. «Cette nouvelle affectation correspond à ce que nous souhaitons et permettra ainsi une occupation à 100% des lieux, tout en créant une quarantaine de postes de travail, quantité non négligeable», note le rapport

du Conseil communal. D'autres projets, karting indoor ou discothèque, avaient été imaginés sans toutefois aboutir.

Pour permettre l'implantation de ce centre axé sur le bricolage, le Conseil communal propose au législatif de modifier l'affectation des parcelles concernées. En effet, la loi cantonale prévoit que les surfaces commerciales de

plus de 1000 m2 doivent faire l'objet d'un plan spécial.

Le projet prévoit l'agrandissement et la transformation du bâtiment existant. Des serres seront en outre aménagées pour créer un espace réservé au jardinage. Les places de stationnement seront réparties à raison de 80 en sous-sol et 100 à l'extérieur.

PDL

Le Landeron Les Antoine examinent l'avenir de leur confrérie

Quel avenir pour la confrérie et sa bannière? Les confrères de saint Antoine au Landeron ont évoqué ces sujets lors de leur dernière réunion.

C'est dimanche que la Confrérie de saint Antoine a tenu ses assises annuelles au Landeron. Avec une bonne participation, l'assemblée a fait souffler un vent de nouveauté et plusieurs décisions ont été prises.

En premier lieu, la bannière de la confrérie mérite un sérieux lifting. Datant de la seconde moitié du XIXe siècle, le

drapeau est en piteux état. Les confrères ont toutefois marqué leur désir de conserver un emblème. Une commission spéciale a ainsi été nommée afin de déterminer, en compagnie d'un restaurateur d'art, si la bannière actuelle peut être restaurée. Si ce n'est pas le cas, elle sera mise au musée et de nouvelles couleurs seront confectionnées, conformes aux originales.

Du haut de ces 505 ans d'existence, la confrérie veut aussi évoluer avec les temps modernes. Ainsi, l'assemblée a accepté la constitution d'une commission chargée de réflé-

chir à son avenir, voir si le règlement ou certains us et coutumes sont encore adaptés aux temps modernes et si besoin est, de proposer certains réajustements.

Pour bien marquer ce désir de vivre avec son temps, la confrérie a envisagé la création d'un site Internet. On notera encore que Jean-François Varnier a fait place à René Plattet, qui sera maître pour l'année à venir.

La confrérie des Antoine avait été créée au Landeron en 1494. Elle avait notamment pour but de prier pour le salut des âmes au temps de la peste

qui ravageait alors l'Europe. Aujourd'hui, la confrérie représente une douzaine de familles différentes du Landeron. Chaque année, les confrères se réunissent, le dimanche avant le 20 janvier, pour des retrouvailles festives et conviviales.

On notera que la seconde confrérie landeronnaise, celle des Bastien, se réunira quant à elle dimanche prochain, notamment pour son traditionnel défilé dans la vieille ville. Ces deux confréries sont les seules du type à exister encore dans le canton.

PDL

Corcelles-Cormondrèche Un socialiste aux finances

Les finances au socialiste Jean-Pierre Huguenin, les bâtiments à la libérale Carla Martinoli: suite à la démission, à fin 1998, de Raffaele Tabacchi, le Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche a quelque peu revu la répartition de ses dicastères.

Le nouvel élu, le libéral Ronald Forster, hérite du premier de la direction des services sociaux, de la seconde, de la protection civile. Lui qui, lors de son passage à l'exécutif des Brenets (entre 1992 et 95), s'était occupé de finances et de forêts, élargit donc sa palette...

On notera encore que les quatre autres membres de

l'exécutif corcellois - qui en compte sept, fait unique dans le canton de Neuchâtel - ont gardé leurs dossiers. Enfin, Paul Matthey, membre du Ralliement, en garde la présidence.

SDX

Rubrique Littoral

Stéphane Devaux
Patrick Di Lenardo
Ivan Radja
Frédéric Mairy
Marianne de Reynier

Tél. (032) 725 65 01
ou (032) 725 27 93
Fax: (032) 725 00 39



Soldes sur les tapis d'Orient, meubles et luminaires

également 10% sur tous les articles non soldés en magasin

Quelques exemples parmi plusieurs centaines de tapis d'Orient soldés:

Beloudj Iran	224 x 125 cm	760.-	soldé	380.-
Kilim Trakia Turquie	233 x 160 cm	1'120.-	soldé	430.-
Passage Karadja Iran	215 x 81 cm	860.-	soldé	430.-
Passage Meshkin Iran	314 x 74 cm	1'340.-	soldé	670.-
Gabbeh Inde	237 x 172 cm		Net	695.-
Gabbeh Color Iran	227 x 146 cm	1'985.-	soldé	910.-
Nidge Kars Turquie	224 x 156 cm	1'850.-	soldé	925.-
Lori-Bachtiar "Jardin"	277 x 179 cm	1'960.-	soldé	980.-
Tibétain Brikuti	233 x 169 cm	2'295.-	soldé	995.-
Afghan Daulatabad	282 x 208 cm	3'940.-	soldé	1'940.-
Héris Extra Iran	347 x 253 cm	4'840.-	soldé	2'420.-
Keshan fin Iran	212 x 145 cm	4'960.-	soldé	2'480.-
Isphahan sur soie 1 Mio noeuds/m²	170 x 112 cm	5'640.-	soldé	2'820.-
Nain avec soie Iran	310 x 208 cm	6'650.-	soldé	3'975.-

Venez comparer avant d'acheter. Tous nos tapis d'Orient sont garantis noués main. Possibilité d'avoir plusieurs tapis d'Orient à choix, à votre domicile, et ceci sans aucun engagement de votre part.

Hans Hassler SA - Rue Saint-Honoré 12 - 2000 Neuchâtel - Tél. 032 / 725 21 21

HASSLER
DÉCORATION D'INTÉRIEUR

Val-de-Travers Vers la création d'un service régional de l'action sociale

Les communes du canton de Neuchâtel ont l'obligation, dès le 1er janvier de cette année, de disposer d'un service social doté de personnel compétent. Après quelques tergiversations, le projet d'un service régional pour le Val-de-Travers est sur les rails. Le législatif de Couvet sera le premier à se prononcer sur ce sujet, vendredi soir.

Mariano De Cristofano

La situation socio-économique s'est dégradée ces dernières années dans le canton. À l'explosion du nombre des chômeurs s'ajoutent de nouveaux problèmes, de la toxicomanie à la marginalisation, en passant par le vieillissement de la population et par l'éclatement familial. Malgré les mesures prises par le canton (promotion économique, loi sur les mesures de crise...), les cas d'assistance publique n'ont cessé d'augmenter. Au Val-de-Travers, ils étaient 112 en 1993, 142 en 1994 et 163 en 1996.

La loi sur l'action sociale donne de nouveaux moyens, tant au niveau de la prévention que des programmes d'insertion et de la coordination, et devrait permettre de mieux maîtriser les dépenses de ce domaine à l'avenir. La volonté du législateur est de passer d'une logique d'indemnisa-

tion à une logique d'insertion. Pour parvenir à cet objectif, les instruments indispensables sont «la présence de services sociaux dotés d'un personnel qualifié (...) et la mise en place de programmes de réinsertion pour les bénéficiaires de l'aide sociale».

Les communes devaient disposer d'un service social au début de cette année. Le Val-de-Travers a toutefois pu obtenir un délai, dans la mesure où un projet était en cours. Le retard n'est pas dû à une gestion légère du dossier. En effet, un premier projet n'a pas trouvé grâce aux yeux des autorités exécutives des deux grandes communes du Vallon, Couvet et Fleurier.

Premier projet

Bref rappel. En octobre 1997, «le comité de l'association Région Val-de-Travers donnait mandat au secrétariat régional de constituer une commission d'étude dans le but de préparer un projet pour les communes du Val-de-Travers répondant à la loi sur l'action sociale et à son règlement d'exécution». Un mois plus tard, une commission forte de 16 personnes est formée.

Un premier projet est mis en consultation en juillet dernier. «Les communes de Couvet et de Fleurier, qui ont déjà des structures reconnues conformes par les autorités cantonales, ont réagi défavora-



La population du district pourra s'adresser soit à l'administration commune de Couvet (à gauche) soit à l'administration commune de Fleurier.



photos De Cristofano

blement.» On ne voulait pas d'une commission unique de gestion, surchargeant ainsi les conseillers communaux responsables des services sociaux, ni d'une concentration du pouvoir décisionnel. Celui-ci devait rester aux mains des communes, de même que la gestion administrative et comptable des dossiers afin de ne pas augmenter les coûts. La commission régionale a alors donné mandat à ces deux communes de présenter un contre-projet.

Deux guichets

Ce contre-projet prévoit la mise à disposition par Couvet

et Fleurier, à 50%, de leur personnel qualifié et l'engagement d'une personne supplémentaire. Un service de permanence avec deux guichets - un situé à l'administration commune de Couvet, le second à Fleurier - s'occupera de tous les dossiers concernant la population du district dans des locaux discrets assurant la confidentialité. Cette façon de faire permettra une égalité de traitement des dossiers, une intervention spécialisée grâce à des compétences dont certaines communes ne disposent pas actuellement, une cohérence dans la manière de traiter les dossiers,

une meilleure collaboration avec les autres organismes (ORP, service cantonal de l'emploi...), alors que les communes conserveront un droit de décision sur les dossiers les concernant.

«La structure décrite dans le contre-projet est simple et souple et permet rapidement d'être adaptée à toute nouvelle situation, comme par exemple l'intégration du service dans une structure régionale de santé plus vaste (ré: selon les vœux des membres de la commission «santé et services sociaux» du programme de développement régional)».

Au niveau financier, le budget prévisionnel pour 1999 table sur des dépenses de l'ordre de 150.000 francs dans le cas où toutes les communes du district adhèrent au service régional. La moitié de cette somme sera répartie au prorata du nombre d'habitants par commune (environ 5,88 francs an/habitant). L'autre moitié sera ventilée en fonction du nombre d'heures passées par dossier (une heure est estimée à 27,3 francs).

La convention établie sera soumise aux législatifs des onze communes du district.

MDC

Landeyeux L'hôpital doit resserrer ses charges

Les budgets des hôpitaux du canton pour 1999 provoquent des changements dans la gestion de ces établissements, vu que l'Etat a décidé de ne plus financer les déficits d'exploitation sur la base des comptes clôturés. Cette décision oblige Landeyeux à resserrer ses dépenses, vu que le canton lui a alloué cette année un forfait global de 5,4 millions. D'où une certaine inquiétude vu que les recettes ne peuvent être maîtrisées.

Philippe Chopard

Si l'hôpital est nécessaire dans un bassin de population donné, il n'en reste pas moins qu'il est aussi une entreprise à part entière. Ses revenus découlent directement du nombre de ses patients. A Landeyeux, les recettes sont en baisse vu qu'il y a de moins en moins de patients en division privée. A cela s'ajoutent des risques de diminution de l'ac-

tivité hospitalière réelle et des comptes 1998 inférieurs de 5% aux rentrées escomptées.

Toutefois, le système adopté par le canton a été engagé sur la base des résultats de 1997 - à Landeyeux, environ 5,3 mil-

lions - plus un renchérissement de 0,7 pour cent. Le forfait accordé au Val-de-Ruz est de 4,3 millions, auxquels il faut ajouter les charges d'investissements qui ne sont pas remis en cause par le canton.

Soit un total de 5,4 millions. Si Landeyeux dépasse cette année son enveloppe, la différence lui sera entièrement à sa charge, donc à celle des communes membres de la fondation. Si, au contraire, la fondation se montre encore plus économe, il s'agira de restituer le quart du solde du forfait à l'Etat, d'en mettre la moitié en réserve pour la couverture d'excédents de charges futures et d'affecter le

reste à des dépenses à caractère non renouvelable.

La situation demande néanmoins que la fondation de l'hôpital du Val-de-Ruz se penche aussi sur la réalité régionale. L'eau et l'épuration prendront l'ascenseur à Landeyeux, et il s'agira de faire face à cette augmentation de dépenses. De nouvelles normes de l'ordonnance fédérale sur les dispositifs médicaux et la hausse de la TVA

obligeront également l'établissement à contenir davantage ses charges. Mais ce sont les premiers prix à payer pour mettre en œuvre le chantier de la nouvelle planification sanitaire cantonale. Le modèle de forfait adopté par l'Etat n'est en effet que transitoire, tout comme l'a rappelé la conseillère d'Etat Monika Dusing dans un courrier adressé à la direction de Landeyeux.

PHC



A Landeyeux, les recettes sont en baisse notamment en raison de la raréfaction de patients hospitalisés en division privée.

photo a-Galley

Trois secteurs pour investir

Les perspectives financières peu encourageantes n'empêchent pas pour autant l'hôpital du Val-de-Ruz de prévoir quelques investissements pour cette année, en rangeant ces derniers dans trois secteurs distincts. L'établissement prévoit d'engager un montant total de 288.000 francs. En tête, bien évidemment, les équipements médicaux, pour 142.000 francs,

pour compléter ou remplacer des appareils vétustes, abîmés ou pas assez performants, dans les domaines de la chirurgie et de la gynécologie principalement.

L'hôpital envisage aussi de dépenser 141.000 fr. pour des équipements de nature administrative, notamment en ce qui concerne l'informatique, à compléter. Mais ces dépenses pourraient être

aussi reportées en partie sur l'exercice 2000, en fonction de l'avancement des travaux ou des décisions cantonales. Le changement du central téléphonique se révélera par contre nécessaire ces prochains mois. Enfin, une dépense de 5400 fr. est prévue dans le domaine hôtelier, en ce qui concerne la salle de jour du service de médecine.

PHC

Invitation à tous!

Jeudi 21 janvier de 16h30 à 20h30

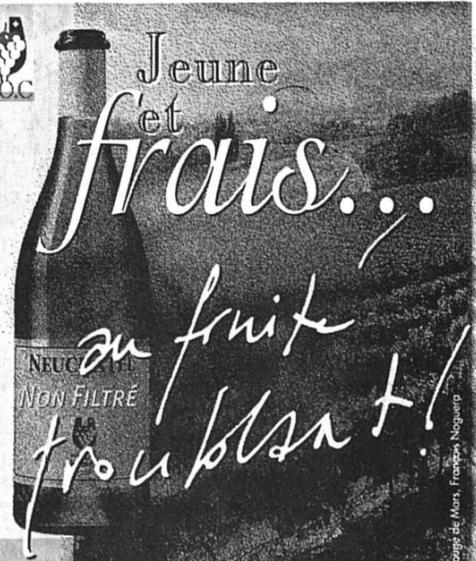
Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel

Présentation & dégustation...

...du Neuchâtel Blanc 1998 Non Filtré

Encaveurs présents à la manifestation

- L'Arche de Noé, Y. Dothaux, Vins de Neuchâtel, Cormondrèche
- Beyeler Jean-Rodolphe & Daniel, Auvernier
- Caves de la Béroche, Saint-Aubin
- Cave du Cep, J.-R. Félix, Cortaillod
- Caves du Château d'Auvernier, Auvernier
- Caves Châtenay-Bouvier SA, Boudry
- Cave des Coteaux, Cortaillod
- Caves du Prieuré AVCN, Cormondrèche
- Caves de la Ville de Neuchâtel, Neuchâtel
- Domaine Stéphane Coste, Auvernier
- Domaine E. de Montmollin Fils, Auvernier
- Domaine Egli Michel & Fils, Bôle
- Alain Gerber, Hauterive
- Henri-Alexandre Godet, Auvernier
- Jacques Grisoni, Cressier
- Jean-Claude Kuntzer & Fils, Saint-Blaise
- Olivier Lavanchy, Neuchâtel
- Porret A. & Fils, Cortaillod
- Paul & Christian Rossel, Hauterive
- Jean-Paul Ruedin, Cressier
- Georges-Edouard Vacher, Cressier
- Vouga Jocelyn, Cortaillod
- Vins Keller & Fils, Vaumarcus



Grand Conseil Un pas en direction de la modernisation du canton de Berne

A une large majorité, le Grand Conseil a décidé hier de lancer une étude sur la réduction de ses effectifs et sur la réforme des cercles électoraux. Mais c'est clairement aussi qu'il a révélé son attachement à la proportionnelle, par opposition au système «mixte» proposé par l'UDC.

Dominique Eggler

«Voilà une chance d'avancer sur la question importante et récurrente de la réforme du Parlement»: Mario Annoni, président du Gouvernement, a

été suivi hier par le Grand Conseil. Logique: le Conseil exécutif avait adopté une position très comparable à celle des partis gouvernementaux.

Les Verts et autonomistes n'ont pas été plus entendus que les démocrates suisses, eux qui tous s'opposent à une réduction numérique dont ils affirment qu'elle signifiera la disparition, au parlement, des petits partis. Parmi les battus, on trouve aussi les Romands de Bienne, ou encore André Lecomte, député agrarien de Diesse; lequel affirmait que «comme d'habitude, ce sont les régions périphériques qui payeront, Oberland, Haute-Ar-

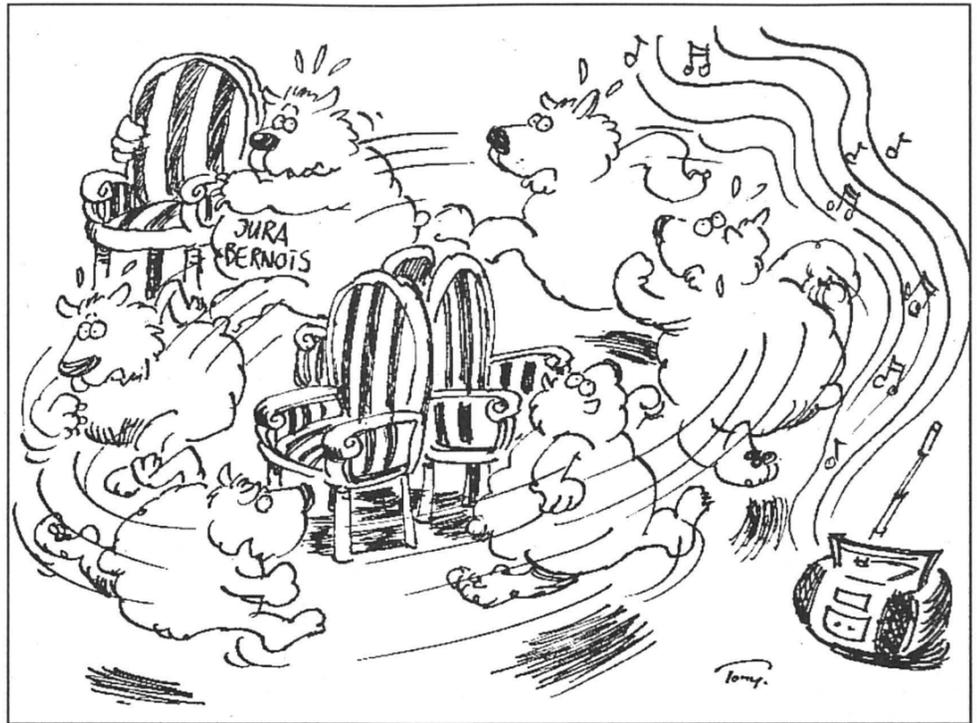
govie, Emmental et Jura bernois bien sûr».

Par une petite centaine de voix contre une bonne soixantaine (les petites formations surtout), le Parlement a donc adopté les trois propositions visant à réduire son effectif à 160 membres (voire moins, selon la motion Lack).

Une commission extraparlamentaire de spécialistes étudiera cette réduction des effectifs d'une part, la modification du système électoral d'autre part. A ce sujet, c'est sous la forme moins contraignante du postulat qu'ont été adoptées toutes les propositions des motionnaires. A l'exception du système mixte (80 élus à la proportionnelle et autant au système majoritaire) imaginé par le député agrarien Dieter Widmer.

«Le gouvernement veut laisser aux spécialistes la possibilité de proposer plusieurs modèles, parmi lesquels le Parlement aura le choix»: l'avis de Mario Annoni, une nouvelle fois, était partagé par la majorité des parlementaires.

Tout comme le Conseil exécutif, encore, le Parlement a montré hier un attachement prononcé pour la proportion-



Larmes biennoises...

Par la voix de Willy Pauli comme par celle de Marc Renggli, les députés romands de Bienne ont manifesté leur farouche opposition à la diminution des effectifs parlementaires. «Nous sommes sous-représentés actuellement déjà, et le passage à 160 élus rétrécira encore nos rangs à deux, voire un

seul député.» De vaines lamentations, en fait, la compassion du Parlement s'arrêtant à une conviction de la majorité: s'ils entendent revendiquer un quota, que les francophones de Bienne s'adressent (et convainquent) donc en priorité à leurs concitoyens alémaniques... **DOM**

nelle. De même, a-t-il approuvé - sous forme de postulat - les propositions visant à garantir au Jura bernois ses acquis, à savoir douze députés. Des propositions qui

n'ont pas empêché André Lecomte d'affirmer que «de Jura bernois perdra deux sièges, il en est conscient».

Plus positif, le président du Gouvernement estime que les

décisions prises hier s'inscrivent «dans le cadre d'une modernisation de l'Etat, d'une meilleure efficacité du système parlementaire et démocratique». **DOM**

Cifom Quatre filières sous le toit de l'ancien Tech

La future Ecole de commerce et de degré diplôme des Montagnes neuchâteloises (ECDMN) s'installera dans l'ancien Technicum en août 1999. Relativement à cette prochaine restructuration, la direction du Cifom proposera demain de 16h à 21h, au collège de l'Abeille, une séance d'information.

La filière tertiaire du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises (Cifom) viendra compléter en août 1999 les autres sections déjà en place, soit l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises (EAMN), l'Ecole supérieure d'art appliqué (ESAA), en ville, ainsi que l'Ecole technique (ETMN), au Locle. C'est le bâtiment de l'ancien Technicum (en cours de rénovation), rue du Progrès 38-40, qui accueillera la nouvelle Ecole de commerce et de degré diplôme des Montagnes neuchâteloises (ECDMN).

Il s'agira en fait du regroupement en une seule entité de quatre établissements: l'Ecole de préparation aux formations

paramédicales et sociales (EPPS), l'Ecole supérieure de commerce (Escom), l'Ecole professionnelle commerciale (EPC) et les classes de préapprentissage-raccordement (AP-Racc). Les dix classes locales de l'Escom, section diplôme et maturité professionnelle commerciale, s'en retourneront ainsi à La Chaux-de-Fonds au mois d'août prochain.

En détail, l'ECDMN délivrera les titres suivants: la maturité professionnelle commerciale (trois ans), complément du CFC (Certificat fédéral de capacité) d'employé de commerce; le diplôme de commerce; le diplôme de culture générale, option paramédicale ou socio-éducative (trois ans); les CFC d'employé(e) de commerce (trois ans), de vendeur (deux ans), de gestionnaire de vente (trois ans) et d'assistant en pharmacie (trois ans).

Séance d'information

Il sera en outre proposé au sein de l'ECDMN deux filières de préformation, sur un an, destinées aux élèves issus des classes de 4e année préprofessionnelle: l'option «raccorde-

ment» permettra d'intégrer par la suite l'une des voies classiques de l'ECDMN; l'option «orientation» aura pour rôle d'aider l'élève à mieux choisir sa formation ultérieure. On trouvera également une classe d'accueil pour les jeunes non francophones ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, d'une durée d'un an ou deux.

L'imbricatio relative de ces restructurations a incité la direc-

tion du Cifom à organiser demain jeudi de 16h à 21h, au collège de l'Abeille (rue Jardinière 68), une séance d'information, avec plusieurs zones d'accueil. Chacun pourra ainsi rencontrer les enseignants et les directions des différentes filières destinées à se fonder prochainement dans l'ECDMN. Précision importante: le délai des inscriptions a été fixé à la fin du mois prochain. **Richard Gafner**



Le bâtiment de l'ancien Tech, rue du Progrès 38-40, se trouve actuellement en pleine rénovation pour accueillir en août prochain l'ECDMN. photo Leuenberger

Le Locle-Besançon Les cheminots montent au front

Les cheminots du dépôt de Besançon ont tiré la sonnette d'alarme. Des bruits insistants circulaient sur la prochaine fermeture partielle de la ligne franco-suisse Le Locle-Besançon, ils ont donc alerté la préfecture de région pour présenter un plan de maintien et de modernisation pour assurer l'avenir. Une délégation syndicale bisontine a obtenu hier une entrevue avec le préfet de région à Besançon, Claude Guéant, pour lui faire part de leurs inquiétudes et lui remettre une pétition munie de 2700 signatures. Le préfet s'est montré très attentif aux propositions des cheminots. **BLN**

La Chaux-de-Fonds Fausse rumeur sur l'ABM

La rumeur est souvent plus difficile à maîtriser qu'un feu de forêt! Plus particulièrement celle qui circule en ville concernant la fermeture de l'ABM et la reprise de la surface par la petite Migros du Versoix. Les deux directions sont catégoriques: «C'est faux!».

«Nous sommes effectivement en train de relooker notre surface. Mais cette décision ne date pas d'hier», confirme Walter Haldemann, le responsable zurichois des bâtiments de l'ABM. Malgré le fait que nous venons de terminer une période de soldes plutôt alléchantes, 90% sur certains ar-

ticles, notre succursale chaux-de-fonnière, particulièrement bien située, n'est pas en péril. Il est vrai qu'au printemps, nous allons la rafraîchir et changer de place quelques rayons.»

Petite, mais costaud, la Migros du Versoix fait le bonheur des habitants du quartier. Avec ses 98 m2 de surface de vente, ce sympathique magasin de quartier offre une dizaine de places de travail. «Il est hors de question d'envisager même l'idée de l'installer ailleurs» se plaît à relever Willy Margot, le chef de vente Migros Neuchâtel/Fribourg qui poursuit. **CHM**

Jura L'Adef mise en hibernation

En novembre dernier, nous annonçons que l'Adef (Association de développement économique des Franches-Montagnes) se trouvait au bord du gouffre. Une assemblée prévue ces prochaines semaines va confirmer que cette association va être mise en hibernation. Il restera toutefois un problème comptable à régler...

En effet, si à la fin de l'année les comptes sont équilibrés, une somme de 6000 francs a été utilisée alors que cet argent (subvention fédérale) devait être affecté au projet de Thermoréseau de Saingnégny. Il s'agira de trouver une solution à cette question. **MGO**

Locle Union autour de l'action sociale

Afin de répondre aux exigences de la nouvelle loi cantonale sur l'action sociale, un service social intercommunal de la région du Locle (SSIL) est en passe d'être créé, regroupant le chef-lieu et les six communes du district, ainsi que la commune de La Sagne. Mercredi prochain, le Conseil général du Locle est invité à donner son accord à l'adhésion de la Mère-Commune.

Cadre général: le Grand Conseil adoptait en juin 1996 le projet de loi sur l'action sociale. Le Conseil d'Etat avait fixé en janvier 1997 l'entrée en vigueur de cette loi et les communes devaient se mettre en conformité jusqu'à début 1999.

Cette nouvelle loi stipule que les communes prennent les dispositions nécessaires pour que les personnes dans le besoin dont elles ont la charge bénéficient de l'aide sociale prévue par la loi. Pour accomplir leurs tâches, les communes disposent d'un service social doté du personnel qualifié nécessaire; elles peuvent se grouper pour créer des services sociaux intercommunaux.

Or, Le Locle dispose de l'infrastructure et du personnel ad hoc. Rappelons que le service de l'action sociale se trouve maintenant au premier étage de l'Hôtel de ville, outre un bureau d'accueil au rez-de-chaussée, et qu'il se compose de sept collaborateurs, le service d'assistance totalisant trois postes à plein temps.

Après mûre réflexion menée entre le Locle et les autres communes du district, ainsi que La Sagne, «et dans un état d'esprit excellent», relève le conseiller communal Denis de la Reussille, décision a été prise de mettre sur pied un Service social intercommunal de la région du Locle (SSIL), permettant aux dites communes de répondre aux exigences de la loi.

Un tel service présente aussi d'autres avantages: intervention spécialisée, par la

mise à disposition de compétences dont les autres communes ne disposent pas jusqu'ici; meilleur travail de prévention et possibilité de mettre en place un système de permanence; rationalisation économique; accessibilité accrue pour les usagers; rapidité d'intervention; confidentialité mieux assurée...

Pratiquement parlant

La permanence principale du SSIL sera située à l'Hôtel de ville, une permanence secondaire étant ouverte au Centre de santé des Ponts-de-Martel. La commune du Locle mettra à disposition du SSIL, à hauteur de 30% de poste, un assistant social faisant partie intégrante de l'administration communale. Une participation rendue possible par l'achat, en 1998, d'un nouveau programme informatique pour l'action sociale (en collaboration avec La Chaux-de-Fonds).

Les frais de fonctionnement seront couverts à 50% au prorata du nombre d'habitants de chaque commune, l'autre 50% étant calculé en fonction d'une tarification horaire des interventions dans chaque commune.

Le SSIL sera dirigé conjointement par les services sociaux du Locle et les conseils communaux des communes partenaires, ceux-ci exerçant, chacun de manière indépendante, les attributions en matière d'aide sociale relevant de leur commune.

Déjà deux oui

A ce jour, deux des communes concernées ont accepté d'adhérer au SSIL: La Chaux-du-Milieu et Le Cerneux-Péquignot. A La Chaux-du-Milieu, le Conseil général a voté oui en bloc.

Au Cerneux-Péquignot, où aucun dossier n'a été déposé au cours de ces cinq dernières années, ce n'est qu'après une discussion nourrie que les conseillers généraux ont accepté, par neuf voix, deux oppositions et deux abstentions.

Claire-Lise Droz

Europe Ouvrir le débat sur l'adhésion avant les fédérales

Le Nouveau mouvement européen suisse (Nomes) mettra tout en œuvre pour ouvrir avant l'automne le débat sur l'adhésion à l'Union européenne (UE). Son initiative «Oui à l'Europe» et le rapport promis par le Conseil fédéral sur l'intégration doivent y contribuer. Le Nomes a expliqué hier pourquoi ce débat n'allait pas griller les bilatérales.

De Berne:
François Nussbaum

Le Conseil fédéral doit adresser, avant fin janvier, son message au Parlement sur l'initiative «Oui à l'Europe». Dans les mêmes délais, on attend son nouveau rapport sur l'intégration européenne. Il serait donc injustifiable de reporter tout débat sur l'adhésion après les élections fédérales, estime le conseiller national Michel Béguelin, membre du Nomes.

1992 n'est pas 1999

Ne va-t-on pas créer la confusion avec les accords bilatéraux, comme en 1992 entre l'EEE et l'adhésion? Certainement pas, répond Roger

Nordmann, du comité du Nomes. En 1992, dit-il, l'approche européenne du Conseil fédéral avait été si rapidement réorientée que beaucoup de gens, effectivement, ne s'y sont plus retrouvés.

La situation actuelle est très différente. D'abord, on a vu la différence entre EEE et adhésion. Ensuite, les accords bilatéraux, après sept ans de négociations, sont bien compris du public comme un rapprochement partiel mais pas comme une politique d'intégration. On peut donc parler des deux dossiers sans les mélanger, affirme Roger Nordmann.

L'Autriche prévoyante

L'Autriche est citée en exemple. Visant une adhésion pour le milieu de cette décennie, Vienne a entrepris dès la fin des années 80 une information systématique sur l'UE dans tous les dossiers, auprès de tous les milieux. La Suisse, elle, renvoie constamment la discussion tout en se déclarant candidate potentielle, relève Michel Béguelin.

Le Nomes propose un calendrier. Débat aux Chambres, dès juin, sur les accords bilatéraux, sur l'initiative «Oui à

l'Europe» et sur le rapport d'intégration. Vote éventuel du peuple au printemps 2000 sur les accords bilatéraux, qui entreraient en vigueur en 2001. On peut ensuite relancer la demande d'adhésion, effective en 2005 ou 2006.

Profiter de la dynamique

L'élan donné par le peuple sur la taxe poids lourds et le financement des grands projets ferroviaires représente une dynamique dont il faut profiter, explique Michel Béguelin. Le vote sur les bilatérales doit être gagné à 70%, de manière à assurer 60% pour l'adhésion. «Nous n'avons pas le droit à l'échec», prévient-il.

Le temps joue contre nous, ajoute Marc Suter, président du Nomes. Depuis 1992, l'UE a introduit l'euro, créé l'espace Schengen et s'ouvre aux pays de l'Est. Il devient de moins en moins tolérable, pour une démocratie comme la nôtre, de se refuser les moyens d'agir là où les décisions se prennent, décisions que nous ne pouvons ensuite que suivre.

95 europhiles?

Le Nomes a rappelé hier son questionnaire envoyé aux can-

didats au Conseil national en 1995. Il y aurait ainsi, aujourd'hui, 95 députés pour une relance de la demande d'adhésion avant 2001, 21 pour un

rythme plus lent et 55 opposés à l'adhésion. Si personne n'a changé d'avis, l'initiative «Oui à l'Europe» devrait être acceptée. FNU



Roger Nordmann, Marc Suter et Michel Béguelin (de gauche à droite): les proeuropéens remettent le débat de l'adhésion sur la table. photo Keystone

Référendum? L'UDC cherche sa voie

Dans son dernier service de presse, livré hier, l'Union démocratique du centre continue de faire planer sa menace de référendum contre les accords bilatéraux avec l'UE. Le conseiller aux Etats Maximilian Reimann pense avoir trouvé la solution pour désamorcer le suspens. Le député argovien an-

nonce qu'il se battra pour que l'ensemble des accords soient «obligatoirement soumis au peuple». Le Parlement devrait, selon lui, «avoir la grandeur» de décréter cette obligation, comme il en a la compétence en matière de traités internationaux.

En fait, Maximilian Reimann craint qu'une partie de

l'électorat UDC reproche au parti de ne pas lancer un référendum, et que d'autres «groupes politiques marginaux» n'en profitent pour se profiler à bon compte en le faisant à sa place. «Indigne loterie», estime le député, lui-même favorable à la voie bilatérale. FNU

Etats-Unis Clinton à l'offensive

Le président Bill Clinton a lancé hier une double offensive au Congrès. Ses avocats ont entamé leurs plaidoiries dans le procès en destitution quelques heures avant que le président ne prononce le traditionnel discours sur l'état de l'Union.

Un mois jour pour jour après que la Chambre des représentants a voté pour sa destitution, Bill Clinton a pris la parole la nuit dernière devant les deux Chambres réunies. Le traditionnel discours annuel sur l'état de l'Union marque la rentrée politique et permet au président de présenter ses grands objectifs. Cette année, les circonstances entourant l'allocation, prononcée en soirée, n'ont cependant rien d'ordinaire.

Plaidoiries

Quelques heures plus tôt, ses avocats ont entamé leurs plaidoiries devant le Sénat pour sauver sa présidence. Les défenseurs chercheront pendant trois jours à récuser les accusations de parjures et d'entraves à la justice avancées dans l'affaire Monica Lewinsky.

L'avocat de la Maison-Blanche Charles Ruff a pris le premier la parole hier en début d'après-midi. «William Jefferson Clinton n'est pas coupable des accusations qui ont été proférées à son encontre», a-t-il déclaré. /afp-reuter

Kosovo Belgrade obtient un dernier sursis

L'Otan a donné hier une dernière chance au président Milosevic pour qu'il respecte le cessez-le-feu au Kosovo. Belgrade a proposé de prolonger de 24 heures le séjour du chef de l'OSCE dans la province serbe, l'Américain William Walker. Une offre jugée catégoriquement «insuffisante» par l'Alliance.

Dans l'attente de résultats plus substantiels, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine

Albright a rappelé que l'ordre «d'activation militaire» des forces de l'Otan était toujours «sur la table». Il est impératif que le président yougoslave Slobodan Milosevic revienne sur son ordre d'expulsion de William Walker, le chef de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo, a-t-elle ajouté.

Entretiens

Les deux plus hauts responsables militaires de l'Otan, les

généraux Klaus Naumann et Wesley Clark, se sont entretenus hier après-midi à Belgrade avec Slobodan Milosevic. Le président du Comité militaire et le commandant suprême des forces alliées en Europe ont menacé de recourir à une intervention militaire si Belgrade ne remplit pas ses obligations.

Le gouvernement yougoslave a «proposé de prolonger de 24 heures le séjour» de William Walker. M. Walker avait été déclaré lundi persona non grata et devait quitter le territoire yougoslave dans les 48 heures.

«Ce n'est pas suffisant. Si c'est un premier pas vers la révocation de la décision d'expulser William Walker, c'est bon. Sinon, 24 heures, c'est un geste sans signification», a dit un responsable de l'Otan à Bruxelles sous couvert d'anonymat.

Les deux responsables de l'Otan devaient immédiatement regagner Bruxelles après leur rencontre avec M. Milosevic pour informer les ambassadeurs des pays de l'Otan des résultats de leur mission. Le compte-rendu de leurs entretiens est prévu vraisemblablement aujourd'hui, au Conseil permanent de l'Alliance (ambassadeurs), avant la réunion des dirigeants de l'OSCE prévue le même jour à Vienne.

Belgrade avait décidé de déclarer «persona non grata» William Walker car, dans un rapport transmis lundi au

Conseil de sécurité de l'ONU, il avait accusé les forces serbes d'avoir commis un «crime contre l'humanité» à Racak. Le rapport de l'OSCE indique que, selon des survivants, «les forces de sécurité serbes sont entrées à Racak à environ 7 h», vendredi.

«Certains portaient des uniformes de la police, d'autres des uniformes noirs et des cagoules de ski.» Les témoins ont reconnu «certains policiers de Stimlje ainsi que des civils revêtus d'uniformes». Le rapport donne une description précise de la manière dont les 45 Albanais ont été tués. La plupart ont été tués d'une balle tirée dans la tête et «d'extrêmement près».

Violation

L'OSCE souligne que ce massacre «constitue une violation claire du droit international humanitaire et des droits de l'homme». L'organisation estime que Belgrade «doit mettre immédiatement au Tribunal pénal international (TPI) sur l'ex-Yougoslavie de venir immédiatement au Kosovo pour enquêter sur ces faits».

Les autorités serbes ont commencé hier une autopsie des victimes de Racak. L'autopsie se déroule en présence de médecins légistes biélorusses et de membres de la Mission de vérification au Kosovo (KVM) de l'OSCE, a affirmé le juge d'instruction serbe, à Pristina, chef-lieu du Kosovo. /afp-reuter



Près de Racak, des Serbes portent un de leurs camarades blessé. photo Keystone

Echaudées par le refus de l'EEE et par la laborieuse conclusion, sept ans plus tard, des négociations bilatérales, les autorités helvétiques misent sur la prudence. Chaque chose en son temps: on parlera d'adhésion à l'UE après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux.

Commentaire Choisir et assumer

Cette position risque de devenir intenable. Ce matin ou mercredi prochain, il doit publier son message sur l'initiative «Oui à l'Europe», qui veut l'ouverture sans délais de négociations d'adhésion. On sait qu'il la rejettera, au profit d'un contre-projet. On verra lequel.

Le Conseil fédéral expliquera qu'il doit garder seul la compétence d'ouvrir de telles négociations. Son refus de l'initiative a donc un caractère institutionnel. Il aurait pu tenir le raisonnement politique d'accepter l'initiative, quitte à la soumettre au peuple fin 2001 seulement.

Mais le Parlement n'est pas tenu de suivre ce choix. C'est pourquoi les organisations proeuropéennes du Nomes sont intervenues hier: en recommandant au peuple d'approuver l'initiative, les députés appuient le Conseil fédéral dans sa volonté d'adhésion, sur le fond sinon sur la forme.

Le Conseil fédéral est prêt à publier son nouveau rapport sur l'intégration, qui dit tout sur les avantages et les inconvénients de l'adhésion. Il semble n'attendre qu'un signe politique, positif ou négatif, pour le faire ou non. Les pressions s'exercent actuellement dans les deux sens.

Mais si le Parlement choisit de pousser le Conseil fédéral vers l'adhésion, il devra l'assumer. A l'exemple de l'Autriche, toutes les forces proeuropéennes du pays devront lancer le débat partout, avec conviction et sans relâche, jusqu'au rendez-vous fixé au peuple pour le vote final.

Peu importe qu'on choisisse 2005 ou 2010, malgré le risque d'être rapidement distancé: il faut un délai, s'y tenir et vouloir gagner. Sans attendre le soutien des grandes banques ou des multinationales qui, peu concernées, ne leveront pas le petit doigt.

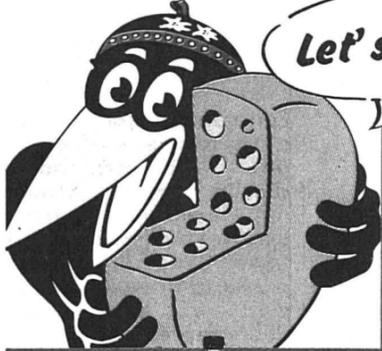
Sinon, on peut rester la tête dans le sable et subir docilement un glissement progressif vers le modèle d'une Suisse «paradis fiscal off-shore» que nous réserve Christoph Blocher. François Nussbaum

Réfugiés Camps italiens en Albanie?

Les dirigeants italiens envisagent de créer des camps de réfugiés sur le sol albanais pour stopper l'exode de milliers d'immigrants à travers l'Adriatique. Ils affirment fuir les combats au Kosovo. Ils sont devenus «un des principaux problèmes de notre gouvernement», a souligné lundi le premier ministre italien Massimo d'Alema. /ap

PICK PAY

Le discounter de marques
près de chez vous:
Cernier, Route de Neuchâtel 3 (Marché) •
Cortaillod, chemin de Ronzi 2 (Marché) •
Le Landeron, Route de Neuchâtel 46 (Marché) •
Peseux, Grand Rue 6



Hit de la semaine!

Fr.5.- **12.90** par kg
17.90

Raclette Toni tranches
- peppino env. 270 g
- classique env. 250 g

Henriez Maxi
légère verte
1,5 L

25% **1.85**
1.40

Evian
1,5 L

25% **1.89**
1.40

Fendant les Raccards
7,5 dl 1997

Fondue Gerber
3-4 portions
800 g

Fr.2.- **8.40**
10.40

6.39 Fr.1.-
7.89

Typico Caffè Italiano
en grains / sous vide
500 g

6.50
8.20

Rustichello di Boninsegna Sangiovese Melini MO
7,5 dl 1997

8.99
11.00

Persil
- force fraîche
4 kg poudre
- tabs
40 pces 1,5 kg

10.90 Fr.3.-
13.90

9.90 Fr.3.-
12.90

Coca-Cola / Coke light / Fanta Orange / Pink Grapefruit / Sprite
1,5 L

27% **1.45**
1.99

Jus de pomme Ramseier
1 L

25% **1.15**
1.54

Persil
- force fraîche
4 kg poudre
- tabs
40 pces 1,5 kg

10.90 Fr.3.-
13.90

9.90 Fr.3.-
12.90

Suchard
sortes diverses
duo 2 x 100 g

29% **2.20**
3.10

Oil of Olaz
sortes diverses
p.ex.

21% **7.60**
9.70

Persil
- force fraîche
4 kg poudre
- tabs
40 pces 1,5 kg

10.90 Fr.3.-
13.90

9.90 Fr.3.-
12.90

Feldschlösschen

- Lager blonde 10 x 33 cl
- Hopfenperle 6 x 33 cl
- Lagerbier blonde boîte 50 cl
- Lager blonde 1 L

5.99 7.40
1.69 2.14
8.89 9.49

1.09 1.39 21%

B 3/99 valable du 20.1 au 26.1.99
Le discounter de marques Le discounter de marques Le discounter de marques Le dis

Je suis votre meilleur vendeur

Je sais promouvoir les actions, ouvrir la route aux nouveautés, recommander le service d'hiver et même faire des tours de magie.

L'annonce

Profitez du service complet de Publicitas: il vous conseille avec compétence, s'occupe de la création et de la réalisation et garantit que votre annonce touchera précisément vos futurs clients.

PUBLICITAS

Publicitas, Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel, tél. 032 729 42 42, fax 032 729 42 43

Personnage **Well** Connue

50 ans

Tél. 032/725 83 33 ou 032/731 32 92

ENSEIGNEMENT

Cours de français

Inscrivez-vous dès maintenant
Début des cours
Semaine du 8 février 1999

Débutants:
lundi 18 h 15 - 20 h

Elémentaires:
mardi 18 h 15 - 20 h

Moyens:
jeudi 18 h 15 - 20 h

Alliance française
mardi 18 h 15 - 20 h

le monde des langues - les langues du monde
ilingua
école de langues 032 / 724 62 28
16, avenue de la Gare - 2000 Neuchâtel

Avant 7 heures
être informé grâce au portage à domicile.
Une possibilité offerte par **L'EXPRESS**

Votre cours d'informatique

- **Cycle complet** 182394-111
(Introduction, Windows, Word)
Lundi à vendredi de 8h à 12h, du 15 au 26 février - Fr. 800.-
- **Internet Senior**
Lundi 15 février de 8h à 12h
Fr. 80.-
- **Photoshop**
Lundi de 18h à 22h, du 22 février au 29 mars - Fr. 500.-

JOUEZ VOS ATOUTS

Ecole d'informatique
école-club migros

Renseignements/inscriptions
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 721 21 00

Cours d'anglais

Inscrivez-vous dès maintenant
Début des cours
Semaine du 8 février 1999

Débutants:
lundi 18 h 15 - 20 h

Elémentaires:
jeudi 18 h 15 - 20 h

Moyens:
lundi: } 18 h 15 - 20 h
mardi: }

Conversation:
mercredi 18 h 15 - 20 h

le monde des langues - les langues du monde
ilingua
école de langues 032 / 724 62 28
16, avenue de la Gare - 2000

Cherchez le mot caché !

Réparer, un mot de 9 lettres

La solution de la grille paraîtra demain dans l'édition de **L'EXPRESS**

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

S	E	G	O	T	I	P	E	E	N	R	T	P	O	S
V	A	E	F	S	S	N	R	I	T	C	I	C	E	E
B	E	R	E	T	R	T	A	E	A	E	A	P	G	E
E	A	S	O	E	E	M	A	T	C	R	P	R	U	U
C	G	L	T	U	N	U	N	E	A	I	A	Q	A	U
L	A	N	G	E	A	I	P	C	N	M	S	K	A	M
K	I	M	O	N	O	L	A	T	N	A	P	E	U	U
O	E	R	A	P	A	L	R	G	C	A	T	L	A	S
U	E	P	R	S	E	A	D	T	H	N	P	F	E	U
A	P	U	T	E	N	P	E	C	A	E	O	O	A	O
E	O	R	T	O	I	L	S	M	P	R	A	P	L	C
P	O	O	R	E	P	L	S	C	E	E	E	U	U	O
N	L	A	T	M	V	R	U	C	A	B	A	N	M	J
E	K	R	O	B	E	E	S	O	U	P	U	L	L	E
R	E	C	N	E	P	S	D	A	S	T	E	L	I	G

- | | | | |
|---|---|--|--------------------------------------|
| A Ample
Anorak
Aube | E Epitoge
Eponge
Etole | N Nappe
Nippes | P Pull |
| B Béret | F Frac | P Pallium | R Robe |
| C Caban
Caftan
Cape
Caraco
Casque
Chapeau
Chapka
Ciseau
Complet
Cousu | G Gaine
Gilet
Guêtre | P Pantalon
Pardessus
Paréo | S Saroual |
| D Dêvétue | H Heaume
I Intact
Interne | P Peau
Peplum
Pièce
Piètre
Plastron
Polo
Pourpoint
Précise | S Soulier
Spencer
Stola |
| | J Jupon
K Kimono
L Langé
M Main
Manteau | V Vest | |

PDC Le Fribourgeois Deiss candidat au Conseil fédéral

Le conseiller national fribourgeois Joseph Deiss est candidat à la candidature au Conseil fédéral, a annoncé hier soir un membre du comité directeur du Parti démocrate-chrétien (PDC). Cette candidature est la première à être annoncée après le double retrait des conseillers fédéraux Flavio Cotti et Arnold Koller.

La candidature du conseiller national fribourgeois sera officiellement annoncée aujourd'hui à Fribourg aux médias. La décision de désigner Joseph Deiss comme candidat a été prise à l'unanimité. Les membres du comité directeur du PDC fribourgeois ont reçu de leur présidente Nicole Zimmermann la consigne stricte de ne rien dire d'ici là. Agé de 53 ans, Joseph Deiss a été élu conseiller national en 1991.

Marié et père de trois enfants, ce bilingue a une carrière déjà bien remplie. Après avoir été le préposé à la surveillance des prix de 1993 à 1996, le démocrate-chrétien a présidé la commission de la révision totale de la Constitution fédérale.

Le premier

Le PDC fribourgeois est le premier parti cantonal à désigner un candidat en vue de l'élection du 11 mars. Beaucoup d'observateurs estiment que le PDC doit présenter une femme et un homme à la succession des deux conseillers fédéraux sortants.

Le Parti radical, pour sa part, avait déjà souhaité lundi que le PDC propose trois candidats, dont une femme et un Latin. La présidente du groupe socialiste Ursula Hafner avait, de son côté, consi-

déré qu'une triple représentation latine au Conseil fédéral était souhaitable.

Pour le PDC, selon son secrétaire général Hilmar Gernet, il est primordial que les meilleures personnalités aient une chance d'être élues. Le parti déterminera son ticket sur cette base, a-t-il souligné.

Il y a une semaine, la présidente du PDC fribourgeois avait relevé que son parti n'avait pas de candidature féminine à proposer.

Professeur d'économie politique et de politique économique à l'Université de Fribourg depuis 1983, Joseph Deiss vient d'être désigné vice-président du Sénat de l'Alma mater fribourgeoise.

M. Deiss est entré en politique à l'âge de 35 ans quand il a été élu député au Grand Conseil en 1981. Il a siégé dix ans au législatif cantonal qu'il a présidé en 1991, date à laquelle il a été élu à Berne./ats



Le président du PDC Adalbert Durrer (à gauche) et son collègue de parti le Fribourgeois Joseph Deiss. Ce dernier est le premier à annoncer sa candidature au Conseil fédéral. photo Keystone-8

«La machine n'a pas besoin de redémarrer»

Un parti qui s'effrite, le Parti démocrate-chrétien suisse? Que propose Joseph Deiss pour que la machine redémarre? «Elle n'a pas besoin de redémarrer. Elle tourne. Si nous étions un parti en déliquescence, est-ce qu'on aurait une telle pléthore de candidatures? A côté des Durrer, des Rita Roos, prenez les David, les Frick, prenez les femmes, prenez la Suisse romande. La première découverte de cette double démission est de voir à quel point le PDC possède un réservoir humain important et de qualité. Moi, je suis impressionné par le nombre de concurrents que je pourrais avoir.»

Oui, mais les conseillers fédéraux PDC ne peuvent pas démissionner chaque année pour révéler la richesse du parti. Dans l'intervalle, il faut bien nourrir l'action. Deiss: «Moi, je pense que notre parti doit défendre une ligne plus claire, la transmettre d'une manière plus simple, avoir un langage plus direct, pour que nous soyons plus identifiables.»

Ce qui frappe Deiss, c'est que l'économie sociale de marché et la priorité de la personne humaine - valeurs défendues par le PDC - sont «le modèle que la plupart des Suisses vivent tous les jours». Et il se demande pourquoi les

Suisses ont tant de peine à s'identifier au parti qui défend au mieux ces valeurs - soit le PDC.

Le Fribourgeois constate aussi que de nombreux partis, les radicaux ici, les socialistes allemands et anglais ailleurs, souhaitent rejoindre ce centre que représente le PDC. «Le PDC a joué le rôle de conciliateur, de trouveur de consensus, et ce rôle est ingrat, parce que le bénéfice du résultat est attribué à d'autres.»

Exemple type: l'assurance maternité. La formule finalement votée - avec financement par les allocations pour perte de gain (APG) plutôt

que par des pour cent sur les salaires - est démocrate-chrétienne. «Mais qui a été mis en évidence dans les médias? C'est d'abord le Parti socialiste, parce qu'il y a plus de femmes dans ce groupe.» Deiss dit aussi: «Notre problème, c'est que les débats gauche-droite se font à l'intérieur du parti, alors que pour les autres, ils se font d'un parti à l'autre. Notre devoir est de démontrer que le centre n'est pas une voie de l'indécision ou de balancement entre la gauche et la droite, mais que le centre est une véritable voie politique.»

Propos recueillis par Georges Plomb

Vaud - Genève Trêve dans la guerre du fisc



La responsable des finances genevoises Micheline Calmy-Rey. photo a

Le Tribunal fédéral (TF) cautionne la trêve survenue entre les cantons lémaniques au sujet de l'imposition des pendulaires. Il admet la demande d'effet suspensif déposée par le canton de Vaud. Les responsables des finances des deux cantons approuvent cette décision.

Pour Micheline Calmy-Rey, conseillère d'Etat genevoise chargée des finances, qui a rencontré hier à Genève le grand argentier vaudois Charles Favre, «les contribuables doivent être mis en dehors du conflit». M. Favre par-

tage cet avis. Les deux magistrats n'ont ainsi rien trouvé à redire à la décision du TF.

Le contentieux sur l'imposition des pendulaires, qui empoisonne les relations entre Vaud et Genève, n'a été abordé que très marginalement lors de la rencontre entre Mme Calmy-Rey et M. Favre. L'essentiel des discussions a porté sur divers projets de collaborations intercantionales, a fait savoir la conseillère d'Etat genevoise, sans donner plus de précisions.

La guerre de l'impôt a été déclarée par Mme Calmy-Rey. Non contente de voir les quelque 18.000 pendulaires vau-

dois travaillant à Genève échapper au fisc genevois, elle a demandé un partage de l'impôt entre le lieu de travail et le domicile. Ses services avaient envoyé près de 500 lettres d'assujettissement à des contribuables qui travaillent dans le canton du bout du lac mais habitent sur territoire vaudois.

Le gouvernement vaudois avait vivement protesté. Il avait décidé le 23 décembre dernier de soumettre l'affaire au TF en déposant une réclamation de droit public.

Pour le TF, il convient, en l'attente d'une solution et sans préjuger de la recevabilité de la réclamation élevée par le

canton de Vaud, de maintenir le statu quo.

Initiative lancée

Par ailleurs, les partisans de la fusion entre les deux cantons de Vaud et Genève sont cette fois passés à l'offensive. La demande d'initiative lancée par le conseiller national Philippe Pidoux a été déposée du côté vaudois. Elle doit recueillir 12.000 signatures dans les trois mois. L'initiative «Vaud-Genève» a été publiée hier dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud. Du côté genevois, ce lancement ne se fera qu'en automne prochain./ats-ap

Asile Cantons entendus

La réduction des forfaits d'assistance fédéraux pour les demandeurs d'asile semble compromise. Le groupe de travail des partis gouvernementaux sur la politique d'asile a tiré cette conclusion après avoir entendu des représentants des cantons. Quant aux renvois des Kosovars à fin avril, ils semblent aussi exclus.

Le groupe de travail réunissant des représentants du PRD, du PDC, du PS et de l'UDC a siégé hier pour la troisième fois. Il n'a pas pris de décision concrète, mais a surtout récolté des informations auprès des personnes qui travaillent au front de la politique d'asile, a relaté à la presse sa présidente, la conseillère nationale Regine Aeppli (PS/ZH), au terme de la séance.

La possibilité d'économies dans le domaine de l'asile a été examinée avec des représentants des cantons de Genève, Berne et Zurich. Il a été en particulier question de la diminution des forfaits fédéraux aux cantons pour les demandeurs d'asile. Le projet du Conseil fédéral, qui sera mis incessamment en consultation, prévoit de réduire de 4 francs les forfaits actuels en matière d'assistance, qui s'élèvent à 18,48 francs par jour, dès l'été prochain.

Cet exercice, qui devrait permettre des économies d'une centaine de millions de francs, est contreproductif, selon Mme Aeppli. Les cantons craignent qu'une réduction du minimum vital des requérants ait des répercussions sociales bien plus coûteuses que les économies escomptées. Il faut trouver des alternatives, a estimé la Zurichoise. Les partis se sont engagés à mettre en commun leurs propositions d'économies lors de la prochaine séance, agendée au 12 avril.

Pas de renvois

Au vu des récents développements au Kosovo, la prolongation du gel des renvois des ressortissants de ce pays au-delà du 30 avril semble de plus en plus certaine, a affirmé Mme Aeppli. De toute façon, l'Office fédéral des réfugiés estime que le moment venu, il faudra plus d'une année pour procéder à tous les renvois.

Dans ce contexte, l'idée de la scolarisation séparée pour les enfants kosovars n'a plus été abordée, a dit la présidente. En revanche, l'accueil des requérants dans leurs familles est un sujet qui doit continuer à être exploré./ats

BRÈVES

Loèche Loretan démissionne

Le président de Loèche-les-Bains (VS) et conseiller national Otto G. Loretan (PDC) a démissionné hier avec effet immédiat du Conseil national et de la présidence de sa commune. Il a été placé en cellule hospitalière hors du canton du Valais. Le juge instructeur avait ordonné sa mise en détention préventive vendredi. Par l'intermédiaire de son avocat, M. Loretan a fait savoir hier soir qu'il avait envoyé des lettres de démission au groupe parlementaire PDC à Berne, à la chancellerie cantonale. M. Loretan s'élève contre le fait que la présomption d'innocence lui soit manifestement refusée dans cette affaire./ats

Désarmement Suisse candidate

La Suisse est candidate à l'accueil du siège de la future organisation de vérification des armes biologiques. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Jakob Kellenberger, a souligné hier que la Genève internationale était la ville idéale pour l'abriter. La Convention sur les armes biologiques de 1972, dont la Suisse fait partie, ne permet pas de vérifier si l'interdiction de substances biologiques à des fins militaires est respectée. C'est pourquoi un groupe d'experts des États membres négocie depuis 1995 la création d'une organisation de vérification des armes biologiques. Il doit conclure ses travaux au plus tard en 2001./ap

TGV Les Bâles appellent à l'aide

La Confédération doit participer financièrement à la construction du TGV Rhin-Rhône afin d'assurer pour la Suisse des liaisons optimales avec cette ligne à grande vitesse. C'est ce qu'ont demandé hier les gouvernements de Bâle-Ville et Bâle-Campagne dans un communiqué commun. Le TGV Rhin-Rhône est un projet qui concerne l'ensemble du pays, soulignent-ils. La Confédération dispose de 1,2 milliard de francs pour contribuer à la construction de liaisons ferroviaires avec le réseau européen des trains à grande vitesse, a indiqué Ralph Lewin, responsable du dossier au sein du gouvernement de Bâle-Ville./ats

Armée Pas de dérapage raciste

L'officier qui avait fait exécuter un exercice ayant pour thème les dangers potentiels d'un afflux d'immigrés en Suisse ne s'est pas rendu coupable de discrimination raciale. Selon le juge d'instruction du Tribunal de division 9A Ralph Stalder, «aucun indice quant à une possible discrimination n'a été révélé». Il a annoncé hier que l'enquête était classée.

L'exercice s'est déroulé en novembre dernier à Engelberg (OW). Une partie des soldats avaient été engagés comme plastons et le premier lieutenant s'était lui-même baptisé «Milosevic»./ap

Agriculture Offensive à Berlin

L'agriculture suisse se présentera dès vendredi à la grande foire agricole de Berlin. La Confédération soutient cette présence à la «Semaine verte internationale» à hauteur d'environ un million de francs.

La présence de l'agriculture suisse à cette foire, qui dure jusqu'au 31 janvier, se place sous l'égide d'«Agro Marketing Suisse» (AMS). Elle marque le début d'une campagne d'information à long terme à l'intention de l'étranger, afin de promouvoir les produits d'exportation agricoles helvétiques, a indiqué hier l'AMS./ats

Requérants Nouveaux centres

Deux nouveaux centres d'accueil pour requérants d'asile vont ouvrir leur porte dans le canton de Vaud. Il s'agit de lieux mis à disposition dans le cadre du plan Afflux extraordinaire, adopté par le Conseil d'Etat en octobre dernier, pour faire face à l'arrivée de demandeurs d'asile kosovars. Le premier centre est situé aux Avants au-dessus de Montreux, dans l'ancien hôtel des Sports. Il offre une soixantaine de places à des familles en premier accueil. Le second, un abri de protection civile sur les hauts de Lausanne, est destiné à une cinquantaine d'hommes célibataires. Ils y séjourneront un mois maximum./ats

Andreotti Sévère réquisitoire

Le réquisitoire contre Giulio Andreotti, l'ancien chef de gouvernement italien accusé de complicité avec la mafia sicilienne, a débuté hier à Palerme. Il intervient après plus de trois ans d'audiences et pourrait durer jusqu'à trois mois.

Giulio Andreotti, 80 ans, sept fois président du Conseil et 21 fois ministre, était présent pour écouter le début du réquisitoire. «Ceci est le procès qui reconstruit l'histoire d'un long et scélérat pacte de pouvoir entre Andreotti et d'autres hommes qui, au fil des ans, s'est transformé en un long cauchemar», a déclaré le procureur Roberto Scarpinato.

Le magistrat a souligné qu'il ne s'agissait pas seulement du procès de la rencontre entre le démocrate-chrétien Giulio Andreotti et le chef mafieux Salvatore Riina. Il faisait allusion à l'aspect le plus spectaculaire du dossier. Selon le témoignage d'un repentini mafieux, Andreotti a échangé en 1987 à Palerme un «baiser» rituel avec Riina, l'ancien chef suprême de Cosa Nostra, arrêté en 1993. Durant de nombreuses années, la pénétration de la mafia dans les institutions fut énorme, a souligné le procureur./afp

Roumanie L'armée menace d'intervenir contre les mineurs

Quelque 15.000 mineurs du centre et du sud de la Roumanie se sont rapprochés hier à 250 km de Bucarest en défiant les forces de l'ordre. Ils réclament des hausses de salaires et l'abandon du programme gouvernemental de fermeture des mines non rentables. L'armée a menacé d'intervenir si la situation dégénérât.

A Bucarest, le président Emil Constantinescu a convoqué une réunion d'urgence des principaux responsables politiques du pays. Le gouvernement du premier ministre Radu Vasile doit faire face aujourd'hui à la plus grave crise qu'il ait connue depuis son arrivée au pouvoir en 1996.

Les protestataires sont entrés en fin de matinée dans la ville de Tirgu-Jiu, en violation d'un accord conclu avec la police, selon lequel ils devaient s'arrêter dans la petite ville de Bumbesti.

Ultimatum rejeté

Le leader des mineurs Miron Cozma a sommé en milieu d'après-midi le premier ministre de se rendre à Tirgu-Jiu «dans les deux heures», faute de quoi les grévistes rassemblés sur une esplanade de cette



Les accrochages entre les mineurs et les forces de l'ordre ont fait hier une vingtaine de blessés. photo Keystone

ville poursuivraient aujourd'hui leur marche sur la capitale. Radu Vasile a rejeté l'ulti-

matum. Il a indiqué qu'il ne négocierait avec les mineurs que s'ils reprenaient le travail.

Miron Cozma a demandé également au chef du gouvernement de «démotiver les ministres de l'Intérieur, de la Justice, des Transports et de l'Industrie», responsables selon lui de l'aggravation de la situation. «Ils nous ont tiré dessus et pour cela ils doivent payer», a-t-il ajouté. Les mineurs avaient forcé dans la matinée un barrage formé par les gendarmes dans le défilé du Jiu, avant que ces derniers ne se retirent pour permettre leur passage, après avoir lancé des grenades lacrymogènes.

Limogeage

Le ministre de la Défense Victor Babiuc a déclaré que l'armée interviendrait «si les forces de l'ordre n'arrivent pas à tenir sous contrôle la situation». Le gouvernement a par ailleurs limogé le sous-préfet du département de Gorj (sud), Dumitru Tanasoiu, à l'origine selon lui de l'ordre «illégal» donné aux gendarmes de permettre le passage des mineurs.

Ceux-ci sont en grève depuis plus de deux semaines pour obtenir des hausses salariales et l'abandon du programme gouvernemental de fermeture des mines non rentables. Ils sont partis lundi en marche de protestation vers Bucarest, à 300 kilomètres de là./afp-ap

Joschka Fischer est attendu aujourd'hui à Paris, où il doit s'adresser aux députés de l'Assemblée nationale. L'occasion pour les élus français de demander au ministre allemand des Affaires étrangères des explications sur l'épineux dossier du retraitement des déchets nucléaires qui envenime les relations entre Bonn et Paris.



Eclairage Cohn-Bendit conquis à La Hague

En effet, la sortie allemande du nucléaire va constituer une rude épreuve pour les liens entre Paris et Bonn. Le retraitement des déchets allemands constitue une part non négligeable des activités du centre de retraitement français de La Hague. La Cogema estime à 4,5 milliards d'euros les pertes entraînées par sa cessation. Les syndicats de La Hague redoutent la perte de plusieurs milliers d'emplois.

Les Verts allemands sont incontestablement les promoteurs de cette politique des deux côtés du Rhin. Le Franco-Allemand Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des écologistes français pour les prochaines élections européennes, devait visiter hier l'usine de retraitement de La Hague. Il y a été accueilli par des jets d'œufs pourris et des mottes de terre. Des centaines de salariés de la Cogema ont ainsi voulu exprimer leur colère et leur inquiétude. Du coup, la réunion électorale à laquelle devait participer, hier soir à Cherbourg, Daniel Cohn-Bendit a été annulée.

Aujourd'hui, son ami Joschka Fischer présentera à l'Assemblée nationale française les grands traits de la politique que développera l'Allemagne, à la présidence de l'Union européenne jusqu'en juin. Puis il devra sans doute répondre aux questions des députés français sur la volonté allemande de sortir du nucléaire. Comme sur le rejet des demandes d'indemnisation de la Cogema. Délicat débat. S'agissant de cette question, la France et l'Allemagne sont sur deux planètes différentes.

Michel Verrier

Jordanie De retour, le roi songe à sa succession



Le roi Hussein de Jordanie a reçu un accueil triomphal hier à son retour dans son pays. Il revenait de six mois de traitement chimiothérapique aux Etats-Unis. Le «petit roi», âgé de 63 ans, est apparu amaigri mais robuste. A peine descendu d'avion à Amman, le souverain a annoncé que des «réformes» seraient entamées prochainement pour préparer sa succession. photo Keystone

BRÈVES

Italie Cossiga rompt l'alliance

L'ancien président de la République italienne Francesco Cossiga a demandé que les ministres de son parti quittent le gouvernement. Les députés de l'Union démocratique pour la République (UDR) font partie de la majorité parlementaire qui soutient Massimo D'Alema. L'UDR possède trois ministres au sein du gouvernement. Ces derniers ont annoncé leur «pleine solidarité» avec l'ancien président. Francesco Cossiga a également annoncé sa démission de son poste de président de l'UDR./afp

Belfort Suspect interpellé

Un ancien militaire âgé d'une quarantaine d'années, actuellement sans emploi, a été interpellé hier dans un foyer de travailleurs du quartier des Résidences à Belfort

dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis contre la mairie de Belfort le 30 octobre. Placé en garde à vue, cet ancien militaire a eu entre autres comme travail celui d'artificier. Il présenterait un profil qualifié «d'intéressant» par les enquêteurs. D'origine bretonne, il aurait pu côtoyer l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), ce qui reste à établir. L'ARB avait revendiqué par deux fois la responsabilité de cet attentat./ap

Procès Pinochet Contre-offensive

L'examen par les Lords de l'immunité du général Augusto Pinochet a repris hier à Londres. Les partisans du sénateur chilien ont lancé une offensive de réhabilitation en sa faveur, montée notamment par des proches de l'ancien premier ministre Margaret Thatcher. De Westminster, le centre de la campagne pro-Pinochet s'est déplacé hier vers

un hôtel du centre de Londres où a été présentée une brochure intitulée «Pinochet-Allende, l'histoire de deux Chiliens», un texte à la gloire du général./afp

Sierra Leone Voici les pillards

L'espoir d'un cessez-le-feu en Sierra Leone semble anéanti. Les forces de l'Ecomog ont annoncé hier qu'elles avaient chassé les rebelles des quartiers est de Freetown, mais les combats se poursuivaient dans les environs de la capitale sierra-léonaise. La ville est désormais à la merci des pillards. Des dizaines de personnes se sont emparées de tout ce qu'elles pouvaient trouver dans les entrepôts de Kissy, le quartier du port. Les pillards se sont enfuis à l'approche des soldats de l'Ecomog. Les rues de la zone portuaire, encore contrôlée le matin par les insurgés, étaient jonchées de cadavres./reuter

DISCOUNT DE L'ÎLE			
Jumilla «Ribello» litre	2.20	Virgin Cola 1,5 litre	1.30
Beaujolais AC 95-97 Marténot, 75 cl	3.95	Valser 1,5 litre	-0.90
La Tassée du Roy rouge 97, 75 cl	3.20	Coca-Cola boîte 33 cl	-0.55
Fendant du Valais AOC 97-98, Roche Vineuse, 75 cl	4.95	Riz Vialone 1 kg	1.50
Corbières AC 96, rouge Chât. Cavailhès, 75 cl	3.40	Café Chicco d'oro grains + moulu, 500 g	6.90
Bière Kronenbourg 10 x 33 cl	6.50	Huile Saïs friture 100 bout. 3 litres	12.90
Neuchâtel blanc non filtré, AOC 98, 75 cl	5.95	Côtelettes de porc fraîches kg	9.60
Vizir Futur poudre box 1,5 kg	7.90	Jarrets de porc kg	6.50
Lénor bidon 4 litres	5.20	Rôti de veau cou, kg	14.-

HORAIRE DISCOUNT: 8 h - 18 h 30
Lundi matin fermé
Jeudi jusqu'à 20 h
Samedi jusqu'à 17 h

RESTAURANT - BAR
6 h - 22 h - 7 jours sur 7

STATION D'ESSENCE ET SHOP
6 h - 22 h

TÉL. 032 / 842 22 44

CENTRE DE L'ÎLE À BOUDRY

PRODUITS FRAIS

Yoghourts «Toni» gob. 180 g	-0.70
Fromage «Tilsit» suisse kg	11.90
Jus d'orange «Mattinella» 4 x 1 litre	3.40
Pommes Golden I kg	1.15
Bananes «Chiquita» kg	2.20
Endives belges 500 g	1.70

RESTAURANT

Vendredi soir 22 janvier 1999

Tripes neuchâteloises 15.-

Steak de bœuf ou cheval
Beurre maison
Frites - légumes 17.50

Dimanche 24 janvier 1999

Magret de canard
Sauce à l'orange
Riz - légumes 19.50

Dès 15 heures, thé dansant

P 100 PLACES

Davos Al Gore ouvrira un 29e forum très social

Le vice-président Al Gore ouvrira les feux du 29e Forum économique de Davos. Sauf empêchement de dernière minute, le numéro deux américain prendra la parole lors de la session d'ouverture le 28 janvier. 2000 personnalités participeront à cet événement, dont le thème sera, cette année, la «globalisation responsable».



Claude Smadja, directeur de la manifestation, et Klaus Schwab (en arrière-plan) ont à nouveau réuni un nombre impressionnant de chefs d'Etat ou de gouvernement.

La direction du forum a présenté hier cette 29e édition lors d'une conférence de presse à Coligny (GE). Conformément à la tradition, une incroyable brochette de personnalités de l'économie et de la politique fera le pèlerinage de Davos. Environ 1000 dirigeants d'entreprise, 300 hommes politiques, 40 chefs d'Etat ou de gouvernement, 300 scientifiques, intellectuels et artistes, 200 dirigeants de presse et 250 journalistes seront présents.

Les participants se pencheront sur les conséquences de la mondialisation et sur les solutions qui devront être trouvées afin de maintenir la cohésion sociale dans un monde de compétition généralisée.

La promotion d'un esprit d'entreprise dans l'intérêt public a été la devise du Forum économique de Davos dès ses débuts, a indiqué son président et fondateur Klaus

Schwab. La compétitivité et la cohésion sociale ne sont pas des ennemis naturels. Elles sont le résultat de décisions collectives et de politiques gouvernementales.

La mondialisation est en marche depuis des années, elle avance très vite, a souligné Claude Smadja, directeur du forum. Il convient aujourd'hui de réfléchir à ses conséquences.

Avec Ruth Dreifuss

Al Gore tiendra la vedette lors de la session d'ouverture jeudi 28 janvier. Il sera accom-

agné par la présidente de la Confédération Ruth Dreifuss et son homologue allemand Roman Herzog. Des messages seront également adressés par le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, le président sud-africain Nelson Mandela, le président égyptien Hosni Moubarak, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin.

En cette année inaugurale de l'euro, l'avenir de la monnaie unique européenne sera au centre des conversations. La Commission sera représen-

tée par son président Jacques Santer, accompagné du vice-président Leon Brittan et plusieurs commissaires. Le président de la Banque centrale Wim Duisenberg, le président de la Banque de France Jean-Claude Trichet et le ministre français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie Dominique Strauss-Kahn seront également présents.

Au chevet du Brésil

Les pays de l'Est et d'Asie centrale seront fortement représentés avec notamment le premier ministre russe Evgueni Primakov, le président ukrainien Leonid Kuchma et son collègue kazakh Nursultan Nazarbaïev. Les premiers ministres malaisien, singapourien, thaïlandais et vietnamien feront aussi le déplacement à Davos.

D'importantes délégations des Etats-Unis évoqueront la politique américaine au XXIe siècle et la crise du réal brésilien. Les Américains Charlene Barshefski, William Daley, Stuart Eisenstat, Bill Richardson et Stanley Roth seront de la partie.

Le Brésil enverra son ministre des Finances Pedro Sampaio Malan et son ministre des Relations extérieures Luiz Felipe Lampreia. Les présidents équatorien Jamil Mahuad et colombien Andrés Pastrana seront présents. /ats

Essence Telekurs remporte une manche

Telekurs a remporté une étape dans le litige qui l'oppose à l'Union pétrolière (UP), mais elle n'a pas encore décroché la victoire. La Commission de la concurrence (CC) a rejeté les mesures provisionnelles réclamées par l'UP. Mais elle va lancer une enquête préalable sur les infractions à la loi sur les cartels.

Jusqu'à présent, contrairement aux autres commerçants, les stations-service étaient épargnées des commissions bancaires sur les paiements par cartes. Or, Telekurs, une coentreprise des banques suisses, a l'intention de facturer une commission de 10 à 30 centimes pour chaque plein payé par carte bancaire ainsi que 10

centimes de frais de télécommunications. Dès le 1er janvier 2000, tous les conducteurs passeront à la caisse, qu'ils paient leur carburant en billets ou par carte. Actuellement, seules une centaine de stations-service indépendantes ont accepté ces nouvelles conditions.

La Commission de la concurrence a rejeté hier les mesures provisionnelles réclamées par l'UP en expliquant que les stations-service n'étaient pas menacées par un dommage difficilement réparable. «Cette décision de la CC n'affectera pas le consommateur pour l'instant: les prix à la pompe n'augmenteront pas pour le moment» affirme cependant le directeur de l'UP, Rolf Hartl. /ats

Presse Bond des offres d'emploi de 35%

Le volume total des annonces parues dans la presse suisse a augmenté légèrement en 1998. La hausse atteint 1,9% (1,3% en 1997). Grâce à un bond de 35,4% des offres d'emplois (32% en Suisse romande), la baisse de 2,4% des annonces commerciales (-2,2% en Suisse romande) a pu être compensée. La presse latine profite moins de la progression que les journaux allemands. /ats

Aéronautique Mariage de géants

British Aerospace (BAe) a racheté Marconi Electronics, la branche défense de General Electric Company (GEC). Le mariage donne naissance au numéro trois mondial de l'aéronautique et de la défense. La fusion a été accueillie froidement par les milieux financiers. La fusion valorise Marconi à plus de 7,7 milliards de livres (17 milliards de francs environ). La nouvelle entité sera baptisée «New British Aerospace», ont indiqué hier les groupes. /afp

Usego Hausse du chiffre d'affaires de 9% en 1998

Usego Hofer Curti (UHC) a augmenté son chiffre d'affaires de 8,8%, à 2,060 milliards, en 1998. Toutes les entreprises du groupe ont contribué à la hausse des ventes. Le bénéfice devrait progresser de plus de 10%. «Le développement de Sadko en Russie reste

la seule goutte d'amertume», souligne UHC, numéro trois du détail derrière Migros et Coop, au sujet de son centre commercial de Moscou. Le groupe Magro, de son côté, a annoncé hier une hausse de 0,6% de son chiffre d'affaires. /ats-comm

Ares-Serono En progression, sauf dans son secteur phare

Le groupe pharmaceutique genevois Ares-Serono est en pleine forme. Ses ventes ont progressé l'an dernier de 6,3%, à 918,4 millions de dollars (environ 1,269 milliard de francs). Son secteur phare, le traitement de l'infertilité, a vu son chiffre d'affaires reculer

de 6,6% à 539,1 millions de dollars. Ares-Serono, entreprise cotée à la bourse suisse, mise sur la biotechnologie. Les ventes des produits obtenus par recombinaison génétique ont augmenté l'an dernier de 75%, à 498,1 millions de dollars. /ats

PUBLICITÉ

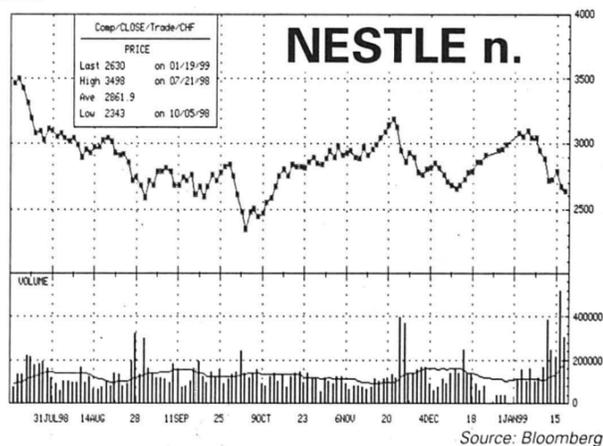
COMMUNICATION FINANCIÈRE

Faites travailler vos liquidités disponibles à la Genevoise Vie sur un compte de dépôt au taux de **3% et 3,5%**
La planification financière et fiscale personnalisée est une nouvelle prestation du service financier de la Genevoise Vie.

Yvan Roget, Genevoise Vie
Place des Halles 6, 2001 Neuchâtel, ☎ 724 32 25.

BOURSE

INDICES	bas 98	haut 98	dernier	19/01
Zürich, SMI	6901.5	7703.2	7248.1	7207.7
Zürich, SPI	4361.99	4798.75	4550.54	4528.78
New-York, DJI	9087.72	9647.96	9340.55	9355.22
Londres, FTSE	5736.8	6195.6	6071.9	6027.9
Paris, CAC 40	3845.77	4320.52	4151.68	4115.99
Tokio, Nikkei 225	13122.6	13964.2	13805.1	13770.4
DJ Euro Stock 50	3264.23	3701.18	3515.43	3515.69



Bourse suisse (cours en CHF)

	bas 99	haut 99	précédent	19/01
ABB p	1485.	1746.	1529.	1516.
Adecco	575.	693.	625.	643.
Alusuisse Holding n	1462.	1675.	1525.	1515.
Ares-Serono B p	2180.	2395.	2395.	2350.
Baloise Holding n	1205.	1479.	1362.	1345.
Banque Nationale Suisse n	905.	950.	910.	910.
BB Biotech	470.	510.	500.	507.
BK Vision	239.	287.5	261.	260.
Ciba Spéc. Chimiques n	110.	130.5	112.75	110.5
Cicorel Holding n	235.	282.5	274.	290.
Cie fin. Richemont	1956.	2530.	2400.	2400.
Clariant n	639.	735.	711.	704.
Crédit Suisse Group n	206.	247.25	221.25	218.5
Crossair n	865.	940.	928.	927.
Ems-Chemie Holding	7950.	8570.	8300.	8400.
ESEC Holding p	825.	920.	845.	830.
Feldschlössen-Hürim. p	570.	609.	580.	575.
Fischer (Georg) n	427.	505.	440.	448.
Fotobalo	361.	420.	377.5	378.
Helvetia-Patria Holding n	1190.	1340.	1195.	1200.
Hero p	875.	930.	890.	870.
Holderbank Fin. p	1495.	1785.	1555.	1515.
Julius Baer Holding p	4450.	5130.	4850.	4814.
Logitech International n	152.	174.	153.25	154.
Nestlé n	2625.	3119.	2669.	2630.
Novartis n	2660.	2918.	2836.	2845.
Novartis p	2690.	2899.	2839.	2850.
Oerlikon-Buehrle Hold. n	157.	186.	168.	170.
Pargesa Holding p	2160.	2350.	2160.	2175.
Phonax Holding n	1700.	1765.	1754.	1725.
Pirelli Soc. intl n	290.	400.	328.	326.
PubliGroup n	390.	415.	405.	400.
Réassurance n	3366.	3848.	3585.	3560.
Rentenanstalt p	885.	1068.	968.	977.
Rieter Holding n	776.	890.	803.	801.
Roche Holding bj	16750.	18080.	18000.	17980.
Roche Holding p	24225.	25600.	25200.	25200.
Saigroup n	309.	352.	311.5	307.
Sulzer Medica n	242.25	274.5	245.25	235.5
Sulzer n	768.	908.	776.	761.
Surveillance	1180.	1360.	1192.	1140.
Swatch group n	181.5	211.75	189.	185.5
Swatch group p	740.	887.	770.	756.
Swiss Steel SA n	16.3	17.3	16.95	16.85
Swisscom n	543.	634.	621.	617.
UBS n	399.	473.	429.	429.5
UMS p	124.5	138.	129.	129.
Von Roll Holding p	32.	37.2	33.	32.6
Vontobel Holding p	2180.	2550.	2420.	2380.
Zürich Allied n	985.	1133.	1069.	1040.

Bourses européennes (cours en EUR)

	bas 98	haut 98	précédent	19/01
Accor (F)	177.5	208.8	192.2	183.
ABN Amro (NL)	16.2	20.2	17.85	17.75
Aegon (NL)	87.55	111.65	99.1	98.05
Ahold (NL)	31.65	34.8	33.55	35.05
Air Liquide (F)	146.1	160.	149.	144.
AKZO-Nobel (NL)	30.	39.15	33.	34.6
Alcatel (F)	103.2	126.3	105.3	96.35
Allianz (D)	307.5	354.5	330.	326.
Allied Irish Banks (IRL)	16.1	18.7	17.4	18.
AXA (F)	115.8	136.5	127.	128.4
Banco Bilbao Vizcaya (E)	11.42	15.07	14.01	13.6
Bayer (D)	32.15	38.85	34.	33.05
British Telecom (GB) £	8.63	10.195	9.84	9.62
Carrefour (F)	580.	689.	632.	621.
Cie de Saint-Gobain (F)	111.3	139.8	113.7	108.
DaimlerChrysler (D)	82.5	94.	90.9	90.3
Deutsche Bank (D)	46.3	58.05	49.55	50.8
Deutsche Lufthansa (D)	17.6	21.2	19.25	19.85
Deutsche Telekom (D)	27.6	38.3	35.	37.1
Electrabel (F)	372.2	420.	412.1	412.
Elf Aquitaine (F)	93.1	104.9	99.75	97.
Elsevier (NL)	11.6	12.95	12.4	12.4
Endesa (E)	21.5	25.57	24.9	24.95
Fortis (B)	31.55	36.75	35.5	35.95
France Telecom (F)	67.	76.2	75.8	76.
Glaxo Wellcome (GB) £	20.42	24.45	21.934	22.05
Group Danone (F)	215.1	251.6	234.7	225.1
ING Groep (NL)	47.2	59.3	52.5	53.35
KLM (NL)	23.6	27.85	24.3	24.
KPN (NL)	41.8	54.45	51.7	50.4
L'Oréal (F)	568.	712.	627.	615.
LVMH (F)	169.7	221.1	213.	213.
Mannesmann (D)	98.	124.5	116.6	119.9
Metro (D)	62.	78.3	68.2	70.
Nokia (FI)	104.	126.	121.5	124.5
Paribas (F)	71.2	88.3	82.7	83.5
Petrofina (B)	390.1	437.	407.4	406.5
Philips Electronics (NL)	56.55	67.85	63.25	64.5
Repsol (E)	43.	52.	45.83	46.33
Rhône-Poulenc (F)	41.16	47.34	46.35	45.25
Royal Dutch Petroleum (NL)	37.75	42.35	39.4	39.
RWE (D)	37.7	52.	38.2	39.
Schneider (F)	48.5	56.9	51.75	49.55
Siemens (D)	54.	63.2	55.3	56.
Société Générale (F)	131.1	172.7	149.	155.
Telefonica (E)	34.85	46.4	41.5	41.03
Total (F)	86.45	98.35	91.4	91.3
Unilever (NL)	65.55	75.5	70.55	72.55
Vebe (D)	44.7	55.45	46.5	45.25
Vivendi (F)	224.	253.4	253.2	257.5

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas 98	haut 98	précédent	19/01
Allied Inc.	41.	44.8125	42.5625	41.5625
Aluminum Co of America	75.	90.125	86.0625	85.9375
American Express Co.	95.	108.875	104.375	100.5
American Tel & Tel Co.	76.875	86.6875	84.25	91.375
Boeing Inc.	32.8125	36.75	33.5625	33.4375
Caterpillar Inc.	46.	52.9375	47.5625	45.9375
Chevron Corp.	79.375	84.5	80.0625	80.5625
Citigroup Inc.	49.8125	59.4375	52.	51.4375
Coca Cola Co.	62.75	70.375	64.8125	64.0625
Compaq Corp.	41.8125	48.5	46.9375	48.875
Dell Computer Corp.	73.4375	82.25	79.	82.125
Du Pont de Nemours	54.375	59.9375	56.625	55.9375
Exxon Corp.	69.5625	75.8125	71.0625	71.0625
Ford Motor Co.	57.375	66.5	62.	63.9375
General Electric Co.	94.125	104.875	100.8125	101.3125
General Motors Corp.	69.1875	87.25	83.3125	88.
Goodyear Co.	49.5	54.875	50.	49.9375
Hewlett-Packard Co.	68.25	74.9375	70.5	69.5
IBM Corp.	178.875	192.75	185.438	191.75
International Paper Co.	41.4375	46.9375	45.	43.375
Johnson & Johnson	77.	84.5	80.	80.4375
JP Morgan Co.	99.75	114.888	108.813	105.938
Mc Donald's Corp.	71.875	80.75	77.5	79.1875
Merck & Co. Inc.	144.75	154.	147.125	147.75
MMM Co.	72.0625	79.0625	74.4375	72.625
Pepsico Inc.	37.875	42.5625	39.25	37.5
Pfizer Inc.	109.563	128.938	115.688	115.875
Philip Morris Co. Inc.	51.5625	55.5625	52.1875	50.8125
Procter & Gamble Co.	83.75	93.	86.4375	86.4375
Sears, Roebuck & Co.	41.75	45.5625	43.4375	43.1875
Silicon Graphics Inc.	13.125	16.9375	15.25	15.375
Walt Disney Co.	29.3125	38.6875	36.	36.5625
Union Carbide Corp.	41.0625	47.75	44.5625	45.75
United Technologies Corp.	106.875	115.813	109.688	109.
Wal-Mart Stores	77.375	85.0625		

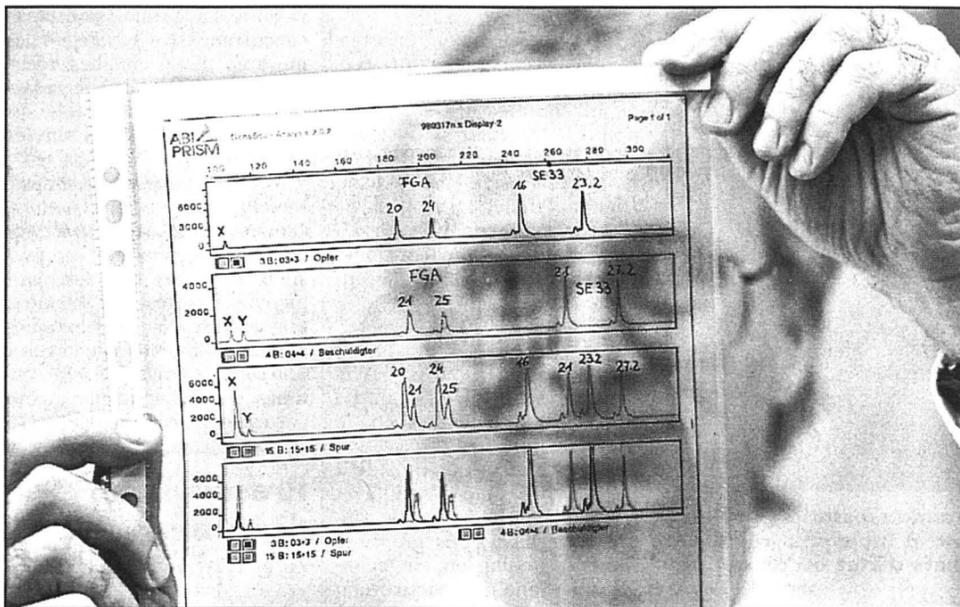
Criminalité La Suisse pourrait recourir aux empreintes génétiques

Pour lutter plus efficacement contre la criminalité, la Suisse a besoin de la nouvelle technique de pointe des empreintes génétiques: une commission d'experts juge urgente la création d'une banque de données nationale de tels profils ADN. Une nouvelle base légale est nécessaire.

La banque informatique de données génétiques doit servir de moyen d'information à la police et aux autorités de poursuite pénale. Elle doit en particulier aider à retrouver des tueurs, des violeurs ou des cambrioleurs en série, en permettant la comparaison avec les traces biologiques relevées sur les lieux d'une infraction (sang, sperme, salive, cheveux, etc.). La commission d'experts, formée de représentants de la Confédération, des cantons et du monde scientifique, a rendu son rapport hier.

A l'étranger

Contenu dans chaque noyau cellulaire du corps, l'ADN (acide désoxyribonucléique) est la substance chimique porteuse du patrimoine héréditaire. Sur la base de séquences qui ne contiennent pas d'information sur les caractéristiques héréditaires, on établit un profil d'identifi-



Résultat graphique d'une analyse d'ADN par un laboratoire policier de Dresde.

photo Keystone

tion de l'ADN. Ce profil est unique, sauf pour les vrais jumeaux. Il est comparable aux empreintes digitales.

A l'heure actuelle, l'Angleterre, le Pays de Galles, les Etats-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne ont une banque de données. Des projets pilotes existent en Autriche, au Canada et en Australie. En Suisse, Genève est le seul canton à disposer d'une telle

banque, le canton de Berne en prévoit une. Les experts concluent que la création d'une banque de données en Suisse est urgente.

Avec une telle banque, il serait possible de parvenir à 30 à 50 identifications par semaine, selon les experts. Ces derniers estiment qu'une banque centralisée serait la solution la plus efficace. Cela permettrait un meilleur

échange d'informations entre la Confédération et les cantons, mais aussi avec l'étranger, selon Jean-Luc Véz.

Pour délits graves

Les experts pensent qu'il faut avoir le plus grand nombre de personnes et de traces prélevées sur les lieux d'un crime. Ils suggèrent d'enregistrer le profil ADN de toutes les personnes qui font

l'objet d'une enquête pénale et qui doivent se soumettre à une procédure d'identification. La liste des délits concernés est différente selon les cantons. Mais les délits devraient être graves, a estimé Jürg Rüschi, président de la Conférence des commandants de police.

Les données de toute personne innocente doivent être détruites, a expliqué Manfred Hochmeister, de l'Institut de médecine légale de l'Université de Berne. Actuellement déjà, les résultats d'une analyse génétique de masse ne vont pas dans les banques de données, selon lui. En principe, les données des victimes ne devraient pas non plus être enregistrées, selon les experts. Elles pourraient l'être seulement sur autorisation d'un juge et avec l'accord de la victime.

Base légale

La banque ne stocke pas des informations concernant les traits héréditaires des personnes, mais vise à comparer les profils génétiques sous forme de codes numériques. Mais comme les empreintes génétiques permettent d'identifier une personne, elles doivent être considérées comme des données sensibles. Les experts estiment donc qu'il est nécessaire de régler la question dans une loi./ats

Casse Un extradé se met à table

L'Espagne a extradé lundi l'un des principaux auteurs du casse du siècle à Zurich, un Suisse de 23 ans. Après 16 mois de silence, le jeune homme a fait des déclarations détaillées concernant le casse, ses auteurs et la répartition du butin, a annoncé hier Rolf Jäger, le magistrat chargé de l'enquête à Zurich.

L'extradition du suspect est le résultat d'intensives négociations entre les deux pays. Arrêté le 22 septembre 1997 à Alicante, dans le sud de l'Espagne, les autorités ont donné leur feu vert à son extradition le 25 septembre dernier. Toutefois, elles ont décidé de retarder son départ en attendant une décision concernant une autre procédure en cours contre le jeune Suisse, pour détention illégale d'armes. Se-

lon Rolf Jäger, le suspect a été extradé à condition que les autorités suisses s'engagent à le remettre à l'Espagne lorsque ce sera nécessaire.

Le jeune homme, accompagné lundi en Suisse par deux policiers helvétiques, a toujours protesté contre son extradition. Alors qu'il a refusé de s'exprimer sur les circonstances du hold-up pendant 16 mois, il a fait hier des déclarations détaillées sur le casse, ses auteurs et la répartition du butin, a souligné Rolf Jäger. Et de préciser que ses déclarations recoupaient en grande partie les informations en possession des enquêteurs.

Le 1er septembre 1997, cinq hommes avaient attaqué la poste de Fraumünster à Zurich. Les bandits s'étaient emparés de 53,1 millions de francs en liquide. Jusqu'à présent, près de la moitié du butin a été récupérée./ap

Animaux d'élevage Plus de 30 races menacées de disparition

La vache d'Evolène ou le mouton de l'Engadine pourraient disparaître si des mesures ne sont pas prises. Un groupe d'experts a découvert que plus de trente races d'animaux d'élevage indigènes sont menacées. Pour assurer leur préservation, un million de francs au moins sont nécessaires.

La Suisse s'est engagée à soutenir la préservation et l'utilisation durable des ressources génétiques végétales et animales en ratifiant la convention internationale sur la diversité biologique. En 1996, l'Office fédéral de l'agriculture a donc chargé un groupe d'experts d'étudier la situation. Il a publié hier leurs conclusions. Pour les experts, plus de trente races de cinq espèces animales sont sérieusement menacées à l'heure actuelle. Parmi elles, la chèvre à raies des Grisons, la poule

suisse, le mouton roux du Valais et celui de l'Engadine, ainsi que la vache d'Evolène. Le cheval des Franches-Mon-

tagnes figure parmi les races menacées à moyen terme si l'on n'y accorde pas toute l'attention requise./ats-ap



Le cheval des Franches-Montagnes serait lui aussi menacé à moyen terme. photo a

Renards Des battues controversées

La polémique sur les battues au renard avec des chiens s'amplifie au Tessin. Les organisations de protection des animaux montent au créneau. Elles demandent au canton de suspendre l'autorisation de cette forme de chasse «anachronique et cruelle».

Le Département du territoire a récemment autorisé à titre expérimental vingt battues durant les mois de janvier et février dans le Mendrisiotto uniquement. Le but est de réduire la population des renards, jugée trop importante au Tessin.

La mesure soulève une vague de protestations chez les défenseurs de la nature, dont le WWF. Hier dans un communiqué, le «Centro di documentazione animalista» demande même au canton de suspendre les autorisations s'il n'est pas en mesure de présenter les études scientifiques prouvant la nécessité d'une telle méthode de chasse.

L'organisation souligne que son action de protestation à l'adresse du Département du territoire connaît un grand succès.

Réduction nécessaire

Le canton rejette les critiques des amis des animaux. Une réduction du nombre de renards est nécessaire au Tessin, a déclaré à l'ATS le vétérinaire cantonal Tullio Vanzetti. Les nombreux animaux malades observés sur le terrain en sont la preuve. De telles battues sont organisées ailleurs en Suisse, a-t-il encore souligné.

Le Département du territoire assure en outre que les battues seront strictement réglementées et surveillées par un garde-chasse. Cinq chiens au maximum par battue seront admis. Ils ne serviront qu'à débusquer les renards et non pas à les mettre en pièces, ajoute le canton.

Bilan suisse

Le vétérinaire cantonal ne cache toutefois pas sa perplexité quant à la méthode de la battue réclamée par les chasseurs. Elle ne pourrait en tout cas pas être utilisée sur tout le territoire, car elle provoquerait un déplacement trop important d'animaux affolés, souligne Tullio Vanzetti. La solution réside probablement dans une extension de la chasse traditionnelle.

Quelque 40.000 renards sont abattus chaque année en Suisse, dont seulement 350 au Tessin./ats

BRÈVES

TF Idylle express

Un époux a le droit de demander le divorce pour cause de désunion même si le mariage n'a duré que quelques mois. Le Tribunal fédéral l'admet dans un arrêt qui ne fera que peu de temps jurisprudence puisque l'entrée en vigueur du nouveau droit du divorce est prévue pour l'an prochain.

La décision des juges de Mon Repos concerne un ressortissant suisse qui, en 1996, avait rencontré une Jamaïcaine lors d'un séjour aux Etats-Unis. Un mois après il l'épousait. L'idylle ne devait toutefois pas durer. De retour en Suisse, avec sa femme, il déposait une demande en divorce quatre mois après le mariage. Malade du cœur, il affirmait que le maintien de l'union conjugale compromettait sa santé./ats

Romont Aveux des tagueurs

Trois tagueurs, arrêtés il y a dix jours en gare de Romont (FR), ont reconnu avoir sprayé en 1998 des wagons et locomotives de diverses compagnies de chemins de fer. Lors de seize expéditions, seuls ou ensemble, dans plusieurs villes de Suisse alémanique et romande, il ont causé des dégâts pour plus de 100.000 francs.

Les trois hommes, âgés de 21 à 23 ans, sont domiciliés en Singine pour l'un et dans le canton de Berne pour les deux autres.

Leur motivation réside d'abord dans «la recherche d'une satisfaction personnelle», indique la police cantonale fribourgeoise.

Les voitures étrangères, notamment de la Deutsche Bundesbahn, ont été les cibles privilégiées des tagueurs./ats

Genève Procès pour racisme

Un skinhead sera jugé par la Cour correctionnelle de Genève pour avoir tenu des propos racistes. La Chambre d'accusation a estimé hier que les propos proférés par le prévenu tombent sous le coup de l'article qui réprime la discrimination raciale. Les faits se sont déroulés le 23 février 1997. Aux environs de 3 h 00, l'accusé, un vendeur vaudois de 26 ans, se trouvait en compagnie d'autres skinheads devant une boulangerie ouverte la nuit, lorsqu'un Algérien de 28 ans lui a demandé un renseignement.

La discussion s'est rapidement envenimée. Le prévenu aurait notamment déclaré devant le plaignant, en voyant deux Noirs accompagnés de femmes blanches: «On ne se mélange pas avec les races»./ats

Surf Grisante nudité

La compétition annuelle de surf en tenue d'Adam sur la fameuse plage Bondi, près de Sydney, a remporté dans la nuit de lundi à hier un grand succès populaire. Ces joutes avaient commencé modestement il y a quelques années, vécues comme une petite plaisanterie des mordus du surf. Elles sont devenues désormais un des événements les plus attendus de Sydney. Quelque 8000 spectateurs et des équipes de télévision de plusieurs pays ont pris d'assaut la plage pour suivre les différentes compétitions au cours desquelles ont participé 44 candidats dont quatre femmes.

«Quoi de mieux que d'être nu et de surfer? Ce sont deux des meilleures choses au monde», a déclaré un concurrent./afp

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA.
Editeur: Fabien Wolfrath.

Directeur des rédactions (resp.): Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Pierre-François Besson, Christian Georges, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Florence Véa. La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brassard (adj.), Christiane Meroni, Richard Gafner. Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Stéphane Devaux (resp.), Patrick Di Lenardo, Ivan Radja, Frédéric Mairy, Marianne de Reynier, Val-de-Ruz: Philippe Chopard. Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicola Chiesa (adj.). Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/725 65 01

Régie des annonces: Publicitas SA Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/729 42 42. Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

AUTRES PATINOIRES

GRASSHOPPER - COIRE 0-5
(0-2 0-0 0-3)

Küsnacht: 369 spectateurs.
Arbitres: MM. Kaukonen, Pfrunder et Bühler.

Buts: 6e Capaul (Witolinich, Brodmann) 0-1. 19e Guyaz (Beccarelli) 0-2. 46e Rosenast (Meier, Peer) 0-3. 47e Bächler (Tschuor, Fischer) 0-4. 52e Meier (Peer, Rosenast) 0-5.

Pénalités: 5 x 2' contre Grasshopper, 3 x 2' contre Coire.

OLTEN - GE SERVETTE 3-0
(1-0 1-0 1-0)

Kleinholz: 1570 spectateurs.
Arbitres: MM. Stalder, Spring et Wehrli.

Buts: 13e Stucki (Muller, Vignano, à 5 contre 4) 1-0. 28e Borisov (Malgin) 2-0. 60e Vignano (Muller, à 5 contre 4) 3-0.

Pénalités: 6 x 2' contre Olten, 7 x 2' contre GE Servette.

BIENNE - MARTIGNY 7-1
(2-0 2-1 3-0)

Stade de glace: 1593 spectateurs.

Arbitres: MM. Eichmann, Hoffmann et Wittwer.

Buts: 5e Dubois (Meyer, Andenmatten) 1-0. 9e Pestrin (Moser) 2-0. 25e Heaphy (Egli, à 4 contre 4) 3-0. 32e Rosol (Moret) 3-1. 37e Heaphy (Müller) 4-1. 47e Heaphy (Schmid, Egli, à 5 contre 4) 5-1. 54e Moser (Schüpbach, à 5 contre 4) 6-1. 56e Heaphy (Pasche) 7-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Bienne, 5 x 2' plus pénalité de match (Epiney) contre Martigny.

HERISAU - LAUSANNE 3-2
(1-0 2-2 0-0)

Centre sportif: 1335 spectateurs.

Arbitres: MM. D. Simic, Gianolli et Oberli.

Buts: 15e Burakovsky (Hagmann, Marquis) 1-0. 26e Nakao (Verret, Bruetsch, à 5 contre 4) 1-1. 28e Burakovsky (Freitag, à 4 contre 4) 2-1. 33e Verret (Giove) 2-2. 37e Freitag (Weibel) 3-2.

Pénalités: 3 x 2' plus 5' (Grauwiler) contre Herisau, 5 x 2' plus 5' (Giove) contre Lausanne.

Notes: Lausanne sans Bykov (blessé).

Classement

1. Chx-de-Fds*	34	23	2	9	156-95	48
2. Coire*	33	21	5	7	131-89	47
3. Olten	33	18	2	13	121-106	38
4. Bienne	33	17	4	12	139-131	38
5. Lausanne	33	16	3	14	108-109	35
6. Herisau	33	15	2	16	129-125	32
7. Grasshopper	33	13	3	17	110-128	29
8. Sierre	32	10	5	17	106-137	25
9. Thurgovie	32	9	6	17	111-126	24
10. Martigny	33	11	2	20	117-151	24
11. GE Servette	33	10	2	21	117-148	22

* qualifiés pour les play-off

Prochaine journée

Samedi 23 janvier. 17 h 45: Sierre - Herisau. 19 h 30: Coire - Olten. GE Servette - Bienne. Martigny - Grasshopper. Thurgovie - La Chaux-de-Fonds.

Hockey sur glace Le HCC soigne son image de marque

LA CHAUX-DE-FONDS - SIERRE 11-1 (3-1 2-0 6-0)

Voilà, les pendules sont à l'heure. Battus deux fois par cet adversaire cette saison, les gens des Mélézes ont égalisé et démontré hier au soir leur très nette supériorité en exécutant littéralement Sierre. Au passage, Shirajev et ses camarades ont soigné leur image de marque, au propre comme au figuré.

Jean-François Berdat

On a parfois tendance à l'oublier du côté des Mélézes, où le HCC s'efforce de distiller un jeu bien léché, qui fait la part belle à la technique, à la jouerie et au spectacle. On a donc tendance à l'oublier, mais le hockey demeure bel et bien un sport dans lequel le muscle a encore son mot à dire. Le quatrième derby de l'exercice entre le HCC et Sierre est venu le rappeler. Pas de doute: dès lors qu'il est pratiqué dans ce registre, le hockey reste un sport d'hommes.

Engagez-vous qu'ils disaient... Hier au soir, les acteurs - les Valaisans ont donné le ton mais ils ont trouvé à qui parler - ne se sont pas fait prier, ce qui a entre autres fait les délices d'un arbitre qui ne s'est pas privé d'en rajouter, apportant du même coup la preuve que sa brillante prestation lors du choc entre le HCC et Coire n'était vraisemblablement qu'une embellie.

Un bon entraînement

Quand bien même le score ne reflète pas la physiologie exacte de ce derby - la marque n'était encore que de 3-1 à la mi-match -, la soirée aura finalement pris les allures d'un bon entraînement pour les gens des Mélézes. «L'équipe a bien répondu à la provocation des Valaisans, se réjouissait Riccardo Führer. Si d'aventure nous devons les retrouver, c'est un atout qu'ils ne pour-



Steve Pochon déborde Bruno Erni: le HCC a mis les points sur les «i». photo Leuenberger

Bref, le caporal Kunz a donné du sifflet à tout-va, ce qui n'a bien évidemment fait qu'envenimer l'atmosphère déjà tendue. Nideröst, Faust et

quelques autres ont certes dépassé les limites, mais il n'y avait néanmoins pas matière à une telle avalanche.

Toutes les combinaisons

Soudain donc, et alors que tout était plutôt bien parti - trois buts en l'espace de dix minutes et trois secondes -, les pénalités se sont mises à pleuvoir sur un HCC contraint de patiner avec deux hommes en moins pendant près de deux minutes et demie. Riva, Shirajev et Nideröst sanctionnés, l'occasion semblait propice pour les Valaisans de recoller au socle. C'était pourtant mal connaître les capacités et la force morale d'un groupe plus solidaire que jamais.

L'orage passé, Shirajev s'en vint rapidement remettre un peu d'ordre dans une maison

un court instant chahutée. Crocheurs en diable, les Valaisans - ils livrent un combat serré avec la barre, ce qui peut

Mélézes: 1950 spectateurs.
Arbitres: MM. Kunz, Wirth et Maissen.

Buts: 3e Avanthey (Imperatori, à 5 contre 4) 1-0. 10e Maurer (Shirajev, Lüthi, à 4 contre 4) 2-0. 11e Lüber (Silietti, Bizzozero, à 4 contre 4) 2-1. 19e Shirajev (Maurer, Lüthi, à 4 contre 4) 3-1. 33e Lüthi 4-1. 40e Maurer (Lebeau, à 4 contre 4) 5-1. 41e Aebersold (Lebeau, à 4 contre 4) 6-1. 50e Shirajev (Burkhalter, Imperatori) 7-1. 51e Avanthey (Maurer, Lebeau) 8-1. 53e Ghilioni (Lüthi) 9-1. 54e Burkhalter (Lakhmatov, Imperatori) 10-1. 59e Burkhalter (Imperatori, Lakhmatov) 11-1.

Pénalités: 8 x 2' (Nideröst (2), Pochon, Riva, Shirajev,

expliquer cette attitude au demeurant tout à fait respectable - ne baissent toutefois pas les bras. Et il fallut en plusieurs circonstances tout le talent de Berger pour les maintenir à distance. Mais tout a une fin et lorsque Lüthi, dans son style caractéristique s'en alla inscrire le numéro quatre, c'en fut fait des espoirs des gens de Robert Millette. A partir de là en effet, il ne fut plus question de match, la soirée se résumant à un «one team show» qui allait déboucher sur une forme d'exécution. Sûr de son fait, Riccardo Führer put alors faire tourner son monde et tester toutes les combinaisons possibles. Avec un réel succès, les buts tombant comme des fruits mûrs.

Si tout l'ensemble mérite la citation, on adressera une mention à Burkhalter, Imperatori et Lakhmatov. Reconstitué l'espace de quelques shifts, ce trio infernal en a fait voir de toutes les couleurs à une défense valaisanne qui ne savait plus à quel saint se vouer. Encore heureux pour les Sierrois que Lebeau ait singulièrement manqué de réussite dans ce derby, sans quoi l'addition aurait été nettement plus sèche encore.

Si l'opposition s'est certes évaporée au fil des minutes, le HCC n'en a pas moins livré une excellente prestation d'ensemble, qui laisse plutôt bien augurer de l'avenir. Ses prochains adversaires - qu'ils soient musclés ou pas, sont avertis...

JFB

Avanthey, Burkhalter et Albisetti) plus 10' (Nideröst) contre La Chaux-de-Fonds, 6 x 2' plus 10' (Faust) contre Sierre.

La Chaux-de-Fonds: Berger (53e Müller); Avanthey, Riva; Shirajev, Nideröst; Leuenberger, Ghilioni; Bontadelli; Aebersold, Lebeau, Imperatori; Pochon, Burkhalter, Lakhmatov; Lüthi, Tognini, Maurer; Albisetti.

Sierre: Lauber; Fäh, Wyssen; Bozzozero, Faust; Mozzini; Serra; Wicky, Poulsen, Thibaudeau; Silietti, Lüber, Erni; Monard, Horvath, Wobmann.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Togni (blessé bien qu'il ait pris part à l'échauffement), Sierre sans Jezzone ni Schröter (blessés).

Magazine

Jeux vidéo
«Devil Dice»:
diabolique!

p 26

Rock Sunday
Ada: galette
très attendue

p 27

Témoignage
Le difficile
combat
de Catherine,
fille mère
à 17 ans

p 28

Vaumarcus Vie de château
pour le peintre Gilles Fabre

Peintre très populaire, professeur de dessin qui a formé le goût de nombreux élèves, le Lorrain Gilles Fabre, 65 ans, expose ses créations récentes au château de Vaumarcus. Presque un paradoxe.

En effet, partisan d'une iconographie nourrie aux choses les plus simples, ce châtelain temporaire aime reproduire, avec une grande fidélité, la poésie des humbles demeures campagnardes blotties dans une végétation échevelée.

Les glycines, les lierres ou les vignes accrochés aux murs des vieilles fermes et autres édifices champêtres, les fleurs des champs bordant un escalier mangé par les herbes folles, sont l'antithèse des jardins à la française, nets et disciplinés. C'est la nature dans toute sa splendeur indomptée que peint Gilles Fabre, au gré des saisons et des ciels changeants qui en redéfinissent inlassablement les couleurs et de la marche du temps, qui intensifie le caractère des maisons entrouvertes sur leurs mystères et leurs bonheurs.

SOG

● Vaumarcus, château, jusqu'au 29 janvier.



Gilles Fabre, une vision champêtre. photo sp

Lectures Les belles
histoires de Louis Favre

Dès demain à La Chaux-de-Fonds et durant toute une série de dates, jusqu'au 28 mars, le Théâtre des lunes vous convie à un cycle de lectures publiques. Intitulés «Croquis neuchâtelois», ces différents rendez-vous mettent à l'honneur des récits du Neuchâtelois, citoyen de Boudry, Louis Favre (1822-1904), dont une rue de Neuchâtel et de Boudry portent d'ailleurs son nom en sa mémoire.

Les œuvres de cet ancien directeur du Gymnase cantonal (1873 à 1890) relatent avec une grande précision et un humour très fin des histoires de la société paysanne, ouvrière et horlogère de nos contrées. Louis Favre décrit par ailleurs avec passion les recoins du canton à l'époque de la correction des eaux du Jura. La lecture de ses

écrits fait à la fois vibrer pour ses personnages émouvants, à l'image d'André le graveur ou du Robinson de la Tène, tout en apportant une foule d'informations sur l'histoire, la géographie et les coutumes du canton de Neuchâtel. Chaque lecture sera suivie d'un bref texte écrit par un auteur neuchâtelois contemporain: courtes nouvelles, poèmes, extraits d'un journal personnel ou articles de presse que les auteurs contactés ont bien voulu sortir de leurs tiroirs. A noter encore qu'un moment musical accompagnera la lecture des textes.

CTZ

● La Chaux-de-Fonds, Musée international d'horlogerie, ce mercredi à 16h; Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire, mardi 26 janvier à 12h15. Pour les autres dates de représentations, consulter l'agenda.

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE TOYOTA, PROMOTION SPÉCIALE JUSQU'AU 31.3.1999.



FAITES VOS JEUX!

TOYOTA Corolla Sportswagon 4x4.

Moteur 16 soupapes, 4 airbags, système de protection contre les chocs latéraux, A.B.S., direction assistée et une garantie totale de 100'000 km en trois ans sont compris dans le prix spécial.



FAITES VOS JEUX!

TOYOTA LandCruiser 300.

Traction intégrale permanente, 2 airbags, système de protection contre les chocs latéraux et une garantie totale de 100'000 km en trois ans sont compris dans le prix spécial.



FAITES VOS JEUX!

TOYOTA Avensis Sedan.

Moteur 16 soupapes, 2 airbags, système de protection contre les chocs latéraux, A.B.S., climatisation automatique, autoradio/lecteur CD et une garantie totale de 100'000 km en trois ans sont compris dans le prix spécial.

FAITES VOS JEUX!

TOYOTA Starlet Crystal.

Moteur 16 soupapes, 2 airbags, système de protection contre les chocs latéraux, A.B.S., direction assistée et une garantie totale de 100'000 km en trois ans sont compris dans le prix spécial.



Offres attractives de leasing au numéro de téléphone 021 631 24 30

INFORMATIONS ET STATISTIQUES PEUVENT ÊTRE OBTENUES AU NUMÉRO GRATUIT 0800 840 400 OU SOUS WWW.TOYOTA.CH

TOYOTA

LA MEILLEURE VOITURE DU MONDE. LA STATISTIQUE LE DIT AUSSI.*

La Chaux-de-Fonds: Garage des Montagnes, Michel Grandjean SA, Léopold-Robert 107 et 117, 032 913 64 44/45 • Diesse: Garage de Rocs, Jose et Alain Bourquin, Route de Lamboing, 032 315 21 61
Marin: Autotechnique CRWT SA, rue des Indiennes 25, 032 753 66 33 • Montmollin: H. Jeanneret & Cie, Garage-Carosserie, 032 731 20 20

Agences locales: Boveresse: Garage Renato Napoli, 032 861 34 36 • La Chaux-de-Fonds: Garage Cassi & Imhof SA, 032 926 88 44 • Fontainemelon: Le Mans Automobiles, 032 853 38 38 • Le Locle: Garage du Crêt, 032 931 59 33 • Montalchez: Garage du Verger, 032 835 25 75 • Vallamand-Dessous: Garage du Lac, 026 677 17 13 • Vallon: Garage du Carignan, 026 667 15 33

*Conformément aux statistiques neutres sur les défauts et les pannes: ADAC motorwelt 5/97, TÜV-Auto-Report 98, J. D. Power Associates Etats-Unis et Royaume-Uni

Première ligue Ajoie gagne

FRANCHES-MONTAGNES - AJOIE 2-3 (1-1 0-2 1-0)

Pour ce derby, les Taignons surprisent d'entrée les Ajoie-lots puisqu'après deux minutes de jeu, Yann Cattin inscrit le 1-0. Par la suite, les Franches-Montagnards continuent de mettre la pression, mais Vuilleumier égalisa à la 7e et marquait le numéro trois à la 23e (Meyer avait scoré dans l'intervalle).

Les Taignons mirent tout leur cœur et cela paya à la 49e, quand Yann Cattin - à nouveau - inscrivait le 2-3. Malgré cette bonne prestation, la troupe de Morin n'aura surtout pas à rougir, même si elle s'est créé plusieurs occasions d'égaliser. Trois fois hélas...

Centre de loisirs: 820 spectateurs.

Arbitres: MM. Henninger, Brodard et Lecours.

Buts: 2e Y. Cattin 1-0. 7e Vuilleumier (Lechenne) 1-1. 21e Meyer (Ayer) 1-2. 23e Vuilleumier 1-3. 49e Y. Cattin (Gillet) 2-3.

Pénalités: 2 x 2' contre Franches-Montagnes, 7 x 2' contre Ajoie.

Franches-Montagnes: Steiner; Guenet, Raess; Wüthrich, Jeanbourquin; Nicolet, Houllmann; Liechi, Heusler; Boillat, S. Cattin, Houser; Voirel, Gillet, Y. Cattin; Gigon, Leuenberger, Faivet; Erard, Sauvain, Ghiggia.

Ajoie: Rosado; Ott, Dick; Berchtold, Reinhard; Villard, Baechler; Ayer, Meyer, Voillat; Gazzaroli, G. Meyer, Glanzmann; T. Ritz, Lechenne, Vuilleumier; Schluchter, Heinrich, Micaux.

MAY

Le point

Forward Morges - Saas Grund 4-10
Franches-Montagnes - Ajoie 2-3
Marly - Moutier 2-5
Villars - Loèche 7-1
Viège - Star Lausanne 2-5

Classement

1. Ajoie	19	15	2	2	117-42	32
2. Villars	19	13	1	5	81-48	27
3. Viège	19	11	4	4	93-69	26
4. Star LS	19	10	3	6	63-57	23
5. Saas Grund	19	9	5	5	81-86	23
6. Moutier	19	9	3	7	78-64	21
7. Sion	19	7	1	11	61-90	15
8. F. Morges	19	5	3	11	54-81	13
9. Loèche	20	4	3	13	65-101	11
10. Marly	19	3	4	12	44-72	10
11. Fr.-Montagnes	19	1	7	11	45-72	9

Prochaine journée

Samedi 23 janvier. 20 h: Ajoie - Moutier. Forward Morges - Viège. Marly - Franches-Montagnes. Sion - Villars. Star Lausanne - Saas Grund.

Modalités Pour beurre

Le championnat régulier de première ligue touchant à sa fin, il est temps de faire le point des modalités au niveau de la promotion et de la relégation. Pour ce qui est de la culbute, depuis le retrait volontaire d'Yverdon, la situation est on ne peut plus limpide: il n'y aura pas de relégué en deuxième ligue. Théoriquement, les équipes classées neuvième, dixième et onzième disputeront une poule de classement (4 matches) pour... beurre! Théoriquement, car aucune décision officielle n'a encore été prise, certains clubs n'étant pas très chauds à l'idée de disputer des rencontres «pour des prune» selon l'expression de Vincent Paupé, le président de Franches-Montagnes.

En ce qui concerne la promotion en LNB, le début des play-off est agendé uniquement au stade des demi-finales. Auparavant, les huit premiers disputeront un tour d'accès aux play-off répartis en deux groupes de quatre (1er, 3e, 5e et 7e, 2e, 4e, 6e et 8e). Toutes les équipes repartent à zéro. Au terme des six matches aller-retour, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales où ils s'affronteront au meilleur des trois matches. Les deux vainqueurs disputeront la finale, toujours au meilleur des trois matches. L'unique promu en LNB sera désigné au terme du tour de promotion (quatre matches) qui mettra aux prises les finalistes des trois groupes. /réd.

Hockey sur glace Lugano remporte le derby tessinois

Invaincu pendant dix-huit matches, Ambri-Piotta s'est incliné 3-2 dans un derby passionné face à Lugano. Les Léventins demeurent toutefois de solides leaders du classement de la LNA avec cinq points d'avance sur les ZSC Lions, vainqueurs 4-2 de Zoug. FR Gottéron s'est imposé 3-2 à Davos, tandis que Kloten et Langnau partageaient l'enjeu (3-3). Berne, pour sa part, n'a jamais tremblé contre Rapperswil (5-1).

LUGANO - AMBRI-PIOTTA 3-2 (1-0 1-1 1-1)

Resega: 7730 spectateurs. Arbitres: MM. Reiber, Simmen et Sommer.

Buts: 20e Astley (Fedulov) 1-0. 29e Petrov (M. Celio, Steffen, à 5 contre 4) 1-1. 32e Jenni 2-1. 54e Petrov (Di Pietro) 2-2. 59e Fair (Fedulov, Meier) 3-2.

Pénalités: 9 x 2' contre Lugano, 7 x 2' contre Ambri-Piotta.

Lugano: Huet; Astley, Tschumi; Andersson, J. Vauclair; Voissard, Ziegler; Doll, G. Vauclair, Meier; Fischer, Cramer, Jenni; Näser, Aeschlimann, Fuchs; Flüeler, Fedulov, Fair.

Ambri-Piotta: Jaks (5e Martin); Salis, Gianini; N. Celio, Rohlin; Steck, Gazzaroli; Demuth, Steffen, Baldi; Petrov, Cereda, M. Celio; Gardner, Di Pietro, Ivankovic; Wittmann, Ziegler, Cantoni.

Notes: Lugano sans Orlando, McDougall, Bertaggia (blessés) ni Antisin (malade), Ambri-Piotta sans Fritsche (blessé) ni Bobillier (malade). Pauli Jaks, fiévreux, cède sa place à Martin (5e).

ZSC LIONS - ZOUG 4-2 (3-2 0-0 1-0)

Hallenstadion: 7164 spectateurs.

Arbitres: MM. Kurmann, Baumgartner et Mandioni.

Buts: 3e L. Müller (Hodgson, Kout) 1-0. 4e Zeiter (Heim, Micheli) 2-0. 9e C. Müller (T. Künzi, Kessler, à 5 contre 4) 2-1. 16e Jaks (L. Müller, à 5 contre 4) 3-1. 18e Eberle (Sutter) 3-2. 54e Morger (Zalapski, Bauer) 4-2.

Pénalités: 2 x 2' contre les ZSC Lions, 5 x 2' contre Zoug.

ZSC Lions: Sulander; Zalapski, Kout; Zehnder, Martikainen; Stoller, Brasey; L. Müller, Hodgson, Jaks; Micheli, Zeiter, Heim; Morger, Weber, Della Rossa; Bauer, Fehr.

Zoug: Schöpf; T. Künzi, Kessler; A. Künzi, Sutter; Holzner, Horak; Berger; Brown, Todd, C. Müller; Eberle, Walz, Rötheli; Grogg, Edgerton, Schneider; Oppliger.

Notes: les ZSC Lions sans Schrepfer ni Plavsic (blessés), Zoug sans Meier, Rüeger ni Kobach (blessés). Tir sur le poteau de Todd (22e). Brasey regagne les vestiaires blessé au visage après un coup de canne de Schneider (23e).

BERNE - RAPPERSWIL 5-1 (1-0 3-0 1-1)

Allmend: 7826 spectateurs. Arbitres: MM. Cléménçon, Eichmann et Stricker.

Buts: 20e Rauch (Montandon, S. Leuenberger, à 5 contre 4) 1-0. 23e Christen (Steinegger, Godiniuk) 2-0. 32e Howald (Godiniuk, S. Leuenberger, à 5 contre 4) 3-0. 37e S. Leuenberger (McLlwin, à 5 contre 4) 4-0. 52e Godiniuk (Weber, Leimgruber) 5-0. 60e Oumet (Aeberli, Yaremchuk) 5-1.

Pénalités: 10 x 2' contre Berne, 11 x 2' plus 10' (Yaremchuk) contre Rapperswil.

Berne: Tosio; Sommer, Godiniuk; S. Leuenberger, Rauch; Jobin, Steinegger; Marois, McLlwin, Christen; M. Leuenberger, Montandon, Paterlini; Leimgru-

ber, Weber, Howald; Moutier, Triulzi, Reichert.

Rapperswil: Wehrli; R. Sigg, Seger; Capaul, Meier; D. Sigg, Reber; Yaremchuk, Richard, Oumet; Rogenmoser, Schümperli, Hoffmann; Friedli, Bütler, Camenzind; Hendry, Aeberli.

Notes: Berne sans Thommen (malade), Rapperswil sans Lindberg (blessé).

DAVOS - FR GOTTERON 2-3 (0-1 0-1 2-1)

Patinoire de Davos: 1880 spectateurs.

Arbitres: MM. Ballmann, Peer et Schmid.

Buts: 7e Conne (Bachofner, Schaller) 0-1. 29e Torgaev (Chibirev, Furler) 0-2. 50e Chibirev

(Keller) 0-3. 50e R. von Arx (Roth) 1-3. 52e Roth (Rüthemann, R. von Arx) 2-3.

Pénalités: 1 x 2' contre Davos, 4 x 2' contre FR Gottéron.

Davos: Beauregard; J. von Arx, Gianola; Nummelin, Equilino; Kress, Haller; Helbling; Rüthemann, R. von Arx, Müller; Schocher, Jeannin, Nurminen; Kobel, Rizzi, Baumann; Stirnimann, Roth.

FR Gottéron: Östlund; Werlen, Keller; Fleury, Fazio; Marquis, Bezina; Furler, Chibirev, Torgaev; Zenhäusern, Rottaris, Stehofer; Schaller, Conne, Bachofner.

Notes: Davos sans Streit (malade), FR Gottéron sans Guignard (malade) ni Beraldo (blessé).

KLOTEN - LANGNAU 3-3 a.p. (0-0 1-3 2-0)

Schluefweg: 3232 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertolotti, Küttel et Linke.

Buts: 22e Elik (Parks, Doyon) 0-1. 24e Brechbühl (Elik, Parks) 0-2. 25e Stüssi (Plüss, Tancill, à 5 contre 4) 1-2. 27e Pont (Parks, Doyon, à 5 contre 3) 1-3. 42e Stüssi (Heldner, Sjödin) 2-3. 51e Sjödin (Tancill, Bruderer, à 4 contre 4) 3-3.

Pénalités: 6 x 2' contre Kloten, 9 x 2' plus 5' (Elik) plus pénalité de match (Elik) contre Langnau.

Kloten: Pavoni; Bruderer, Winkler; Bayer, Balmer; Klöti, Sjödin; Wüst, Höhener; Rothen, Tancill, Plüss; Rufener, Schenkel, Wichser; Stüssi, Strandberg, Nauser; Reuille, Heldner, Bielmann.

Langnau: Gerber; Doyon, Müller; Szczepaniak, Snell; Wüthrich, Vacheron; Brechbühl, Elik, Parks; Fischer, Pont, Fust; Liniger, Badertscher, Keller; Guazzini, Tschiemer, Bühlmann.

Notes: Kloten sans Hollenstein, Weber ni Lindemann (blessés), Langnau sans Bartschi, Aegeter ni Knecht (blessés).

Classement

1. Ambri-P.	36	25	5	6	147-86	55
2. ZSC Lions*	36	22	6	8	135-91	50
3. Lugano*	36	21	4	11	126-94	46
4. Berne	36	17	5	14	130-122	39
5. Zoug	36	16	6	14	127-102	38
6. Davos	36	16	4	16	130-119	36
7. Rapperswil	36	13	4	19	108-139	30
8. Kloten	36	9	11	16	111-122	29
9. FR Gottéron	36	11	2	23	91-134	24
10. Langnau	36	5	3	28	82-178	13

* qualifiés pour les play-off

Prochaine journée

Samedi 23 janvier. 19 h 30: Ambri-Piotta - Rapperswil. Berne - Davos. Kloten - ZSC Lions. Lugano - Langnau. Zoug - FR Gottéron.



Björn Guazzini (Langnau) échappe à l'Aviateur Sébastien Reuille, mais ce dernier a réussi à sauver un point.

photo Keystone

Automobilisme Makinen a pris le commandement

Tommi Makinen a mis fin hier à l'intermède Panizzi et repris fermement les commandes du 67e Rallye de Monte-Carlo au volant de sa Mitsubishi d'usine. Après dix spéciales, le Finlandais, champion du monde en titre, est en tête avec 1'45"6 d'avance sur le Français, qui avait flambé durant une journée et demie dans sa Subaru privée.

La première manche du championnat du monde s'achèvera cet après-midi après quatre spéciales en boucle autour de Monaco, mais Makinen paraît d'ores et déjà bien parti pour devenir le premier Finlandais à s'imposer en Principauté depuis Harri Toivonen en 1986.

Prudent dans la sixième spéciale matinale - où il était sorti de route l'an passé -, Makinen a contre-attaqué en

suite, revenant à 5"2 de Panizzi à l'issue de la septième, puis s'installant au commandement après la huitième, remportée par son compatriote Juha Kankkunen.

Dans les deux dernières spéciales au menu du jour, comportant un premier passage par le mythique et enneigé col de Turini, le Finlandais a prolongé son effort, réussissant le meilleur temps dans la neuvième et le quatrième dans la dixième remportée par l'Ecoisais Colin McRae.

Après avoir calé dans une épingle de la huitième spéciale, Panizzi était victime d'un tête-à-queue en raison d'une vieille coutume: de la neige déposée par les spectateurs que son ouvrier n'avait donc pas pu signaler. «Domage, j'avais retrouvé les bons

réglages de ce matin» a commenté le Français, qui a dû remonter la route à pied pour trouver un endroit où faire demi-tour.

Troisième du général à 2'05"8 du leader, Kankkunen est pour le moment le mieux placé au volant de sa Subaru Impreza mais McRae fait des prouesses avec une débutante qui promet, la Ford Focus.

Classement à l'issue de la troisième journée: 1. Makinen-Manninenmaki (Fin, Mitsubishi Lancer Evo VI) 3 h 48'56"5. 2. G. et H. Panizzi (Fr. Subaru Impreza WRC) à 1'45"6. 3. Kankkunen-Repo (Fin, Subaru Impreza WRC) à 2'05"8. 4. McRae-Grist (GB, Ford Focus WRC) à 2'47"7. 5. Delecour-Savignoni (Fr, Ford Escort WRC) à 4'09"9. 6. Thiry-Prevot (Bel, Subaru Impreza WRC) à 4'36"9. / si

BRÈVES

HOCKEY SUR GLACE

Fraser à Schwenningen

L'attaquant américain Iain Fraser (29), qui avait rompu son contrat avec Herisau la semaine dernière, va porter le maillot de Schwenningen jusqu'au terme de la saison. Fraser jouera dès ce vendredi en championnat de DEL contre Berlin Capitals. / si

Shirajev dans le All Star

Petteri Nummelin (Davos) et Patrick Howald (Berne) ont terminé en tête des votes des sélections pour le All Star Game du dimanche 31 janvier (16 h) à l'Allmend de Berne. Deux éléments de LNB se retrouveront à Berne: il s'agit du défenseur ukrainien de La Chaux-de-Fonds Valeri Shirajev et de l'attaquant russe de Lausanne Slava Bykov. / si

Une révolution

La Fédération internationale (IIHF) veut revoir l'organisation de ses championnats du monde. C'est le verdict de l'assemblée du Conseil de la Fédération qui s'est tenue à Copenhague. Les Mondiaux du groupe A doivent être avancés du mois de mai au mois de février et ne dureront que douze jours au lieu de 17. Ces réformes seront encore débattues à la fin du mois de février puis proposées lors du congrès annuel de l'IIHF au mois de mai prochain. / si

FOOTBALL

Werder fait de la résistance

Werder Brême n'entend pas libérer Raphaël Wicky (S) et Andreas Herzog (Aut) pour le match amical Suisse - Autriche prévu le 10 mars à Saint-Gall. Ce même jour, Werder Brême joue en demi-finale de la Coupe d'Allemagne contre Wolfsburg. Selon le règlement, le club sera toutefois tenu de libérer ses joueurs si les fédérations exigent leur présence. / si

Petrov à Servette

L'attaquant bulgare du CSKA Sofia Martin Petrov, qui a fêté ses 20 ans le 15 janvier, a signé un contrat en faveur de Servette jusqu'au 30 juin 2003. Matteo Vannetta a lui aussi été transféré à Ser-

vette. L'international moins de 21 ans tessinois, qui était arrivé à Sion l'été dernier en provenance de Lugano, a signé un contrat de quatre ans. / si

Hommage à Cruyff

Barcelone rendra finalement hommage à son ex-joueur et entraîneur néerlandais Johan Cruyff le 10 mars, après un accord survenu entre les deux parties. L'hommage consistera en une rencontre amicale au Nou Camp entre Barcelone et une sélection de joueurs sous la direction de Cruyff, qui empochera la recette de la rencontre ainsi que les montants des droits télévisés. / si

RUGBY

L'Angleterre de retour

L'Angleterre a effectué son retour hier dans le Tournoi des Cinq Nations de rugby après en avoir été exclue la veille par le Comité des Six Nations. «Un accord a été trouvé pour le retour de l'Angleterre entre la fédération anglaise et ce comité» a-t-on indiqué au sein de la Fédération française (FFR), qui a œuvré pour la levée de cette sanction. / si

BASKETBALL

Jordan, puis les autres

Cinq jours après l'annonce par Michael Jordan de sa retraite, les Chicago Bulls vont au-devant de jours difficiles. Plusieurs éléments sont en effet en partance. Scott Pippen a signé en faveur des Houston Rockets dès la saison prochaine, Steve Kerr va porter le maillot des San Antonio Spurs et Luc Longley va rejoindre pour sa part les rangs des Phoenix Suns. Dennis Rodman, lui, est en tractations avec d'autres clubs. / si

VOLLEYBALL

VFM: sixième étrangère

Le VBC Franches-Montagnes (LNA féminine) a engagé sa sixième joueuse étrangère de la saison. Il s'agit de l'Américaine Angie Harris-Akers (22 ans, 185 cm), qui arrive en droite ligne de l'équipe universitaire américaine de Notre Dame. / réd.

Football Première sortie à onze pour Neuchâtel Xamax

Du gazon, du gazon! Ce soir face à Etoile Carouge (coup d'envoi à 19 h au stade de La Fontenette), Neuchâtel Xamax effectue sa première sortie à onze de l'année. Bien que ce test est le premier en plein air de la nouvelle année, il est d'importance, la bande de Gabet Chapuisat ayant des arguments à faire valoir. A preuve, elle a décroché haut la main son billet pour le tour de promotion-relégation LNA/LNB.

«Dans l'optique de notre seizième de finale de Coupe de Suisse du 21 février prochain à

Delémont, cette rencontre face à Etoile Carouge nous permet de cerner le tempérament de ces équipes, qui, justement, aspirent à monter en LNA, commente Alain Geiger. C'est une très bonne chose. On aura une petite idée de la valeur des joueurs que nous allons rencontrer dans le Jura.»

Corminboeuf, Gämperle, Martinovic, N'Do (blessés), Njanka (retenu avec la sélection du Cameroun) et probablement Alicarte (malade) n'effectueront pas le voyage sur les bords de l'Arve. Par

contre, bonne nouvelle, Rueda, Rothenbühler et Quentin, dont c'est le retour après de long mois d'absence, sont eux par contre compétitifs. Question à l'entraîneur xamaxien: qu'attend-il de cette partie amicale? «Avant tout, il s'agit de retrouver nos automatismes, nos repères sur le terrain» explique Alain Geiger.

Après l'intermède du championnat suisse en salle, les choses sérieuses commencent. Vraiment.

GST



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

A VENDRE

À NEUCHÂTEL

Evoles
Calme, vue

Villa-terrasse
5 1/2 pièces

construction soignée dans un immeuble très résidentiel.

Surface 219 m²
2 places couvertes

183021-122

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

Corcelles-Cormondèche
A vendre, plans sanctionnés

VILLAS 6 1/2 PIÈCES

excavées, séparées par les garages, habitables automne 1999.

Prix Fr. 525.000.- terrain et taxes comprises.

Tél. (021) 623 47 64. 183020-122

Fontainemelon «sur plans»

2 villas mitoyennes

6 1/2 pièces-terrasse-balcon.
Terrain de 450 m².

Prix de vente Fr. 465.000.-.

1 villa individuelle

6 1/2 pièces-terrasse-balcon.
Terrain de 620 m².

Prix de vente Fr. 494.000.-.

ICEBERG Finance, 2017 Boudry.
Tél. 032/842 30 31 - 079/606 06 77. 182722-122

A VENDRE

À CERNIER

Magnifique situation ensoleillée et calme proche des écoles, centre du village

4 1/2 pièces

Construction soignée. Finitions et modifications au gré de l'acquéreur. Garage, place de parc.

Nécessaire pour traiter:
Dès Fr. 45.000.-

Coût mensuel: Fr. 1345.- y compris amortissement

183032-122

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

Arrigo

Construit à

Peseux

Résidence "la Vigne du Château"

182005-122

► Appartements de 4 1/2 pièces avec grand balcon

Entrée en jouissance mai 1999

- surface habitable de 129 à 138 m²
- parfaite isolation phonique et thermique
- grand séjour avec canal pour cheminée
- cuisine complètement agencée
- 3 chambres à coucher
- finitions au gré du preneur

► Devenez propriétaire avec seulement Fr. 41'000.- de fonds propres

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous

Pour plus d'informations: www.geco.ch

REGICO NEUCHÂTEL SA
Membre du Groupe GECO - 3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel
► 032 / 725 86 20 UNPI

41196-122

À VENDRE

à La Vue-des-Alpes

CHALET MEUBLÉ

composé de 5 pièces, 2 salles d'eau, cuisine agencée, véranda, terrasse, spacieuses caves.

Tout confort, habitable à l'année. Implanté dans un cadre de verdure, endroit tranquille.

Pistes de ski à proximité.

Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
032 / 913 78 33, Fax 032/913 77 42

MEMBRE UNPI

A vendre

Villa jumelée

Corcelles



► Garage et place de parc inclus dans prix de vente

- 5 1/2 pièces sur deux étages
- Grande cuisine complètement agencée
- Salon avec cheminée
- Grandes chambres à coucher
- 2 salles d'eau
- Sous sol complètement excavé
- Vue imprenable sur le lac et les Alpes

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous

Pour plus d'informations: www.geco.ch

182573-122

REGICO NEUCHÂTEL SA
Membre du Groupe GECO - 3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel
► 032 / 725 86 20 UNPI

A vendre

à Marin

Surface industrielle de 300 m²

Sur 1 niveau avec quai de chargement et places de parc. Situé au cœur de la nouvelle zone industrielle de Marin. Accès aisé à toutes les voies de communications.

Prix intéressant



Louis-Favre 34
2002 Neuchâtel
Tél. 032/722 59 19
Fax 032/722 59 10
http://www.novaco.ch/

183371-122

A vendre

à Corcelles

bien situés, près des écoles, TN et commerces, coût mensuel dès Fr. 1205.- + charges

Appartements duplex de 4 1/2 pièces

de 106 et 112 m² habitables + balcon ou terrasse, local de rangement et cave. Places de parc disponibles dans garage.

Pour tout renseignement téléphoner au tél. (032) 737 86 71. 182794-122

À VENDRE

CORCELLES/NE - Rue Porcena

Joli appartement de 3 pièces - 65 m²

avec balcon et vue sur le lac, galetas et cave, place de parc à disposition. Prix intéressant.

Tél. 032/730 61 18. 181840-122

A vendre

à Chévard

belle villa de 6 pièces, situation tranquille.

Ecrire sous chiffres L 132-41882 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

41882-122

A VENDRE

AVEC FR. 80.000.- DEVEZ PROPRIÉTAIRE dans un petit immeuble résidentiel en cours de finitions à

BOLE spacieux 5 1/2 pièces

Situation calme. Importante zone de verdure.

Coût mensuel: Fr. 1890.- y compris charges et amortissement.

171999-122

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A vendre

à HAUTERIVE

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

salle de bains + WC séparé, cuisine agencée, accès au lac, jardin 34 m².

Pour renseignements: Tél. 032/753 70 85. 183631-122

Un appartement pour Fr. 1200.- par mois (charges comprises), aujourd'hui c'est possible!

À VENDRE EN PLEIN CENTRE DE PESEUX

APPARTEMENTS NEUFS de 4 1/2 pièces

- avec garage souterrain,
- finitions luxueuses,
- place de jeux / détente.

Pour tous renseignements: Tél. 032/732 99 40. 183812-122

À VENDRE

à HAUTERIVE dans bâtiment en voie d'achèvement, appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

VUE EXCEPTIONNELLE

Finitions au gré du preneur. Assistance pour le financement. Visite sur rendez-vous.

GBA-SERVICES
Tél. 032/730 67 17 183142-122

VILLA (CONSTRUCTION TRADITIONNELLE) SUR PLAN, 5 PIÈCES, GARAGE, DES

270.000.-

NOUS AVONS DES TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE CETTE VILLA.

BOSC SARL 032/724 35 85.

183471-122

À LOUER

NEUCHÂTEL, Centre ville BUREAUX 2^{me} et 3^{me} étage

Surface env. 450 m²;
Loyer Fr. 6780.- + charges
Ces locaux sont libres dès le 1^{er} avril 1999 ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 032/722 57 14

NEUCHÂTEL, Centre ville BUREAUX 2^{me} étage

Surface env. 68 m²;
Loyer Fr. 1020.- + charges.
Ces locaux sont libres tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 032/722 57 14

NEUCHÂTEL, Centre ville DÉPÔT, sous-sol

Surface 135 m²;
Ces locaux sont libres tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 032/722 57 14

SMH SMH IMMEUBLES SA

Gérance immobilière
Faubourg de l'Hôpital 3
2001 Neuchâtel

FIDIMMOBIL

Agence Immobilière et commerciale SA

A louer pour date à convenir à Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 26.

Studio

Cuisinette agencée, douche / W.-C.
Contact: Mlle Orsi.
Ligne directe: 032/729 00 62

183291-126

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL

Agence Immobilière et commerciale SA

A louer

Pour date à convenir.
Rue Louis-Bourguet à Neuchâtel

Appartement rénové de 2 pièces

Cuisine agencée, balcon. Jardin privatif. Proximité des transports publics. Garage individuel à disposition.
Contact: M^{me} Ravezzani.
Ligne directe: 032/729 00 61

183345-126

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

A louer pour le 1^{er} février 1999 à Colombier, avenue de la Gare 16 b 1,

3 pièces

entièrement rénovées, cuisine, Fr. 980.- charges comprises.

Tél. (032) 841 20 15. 182552-126

FIDIMMOBIL

Agence Immobilière et commerciale SA

A louer à Boudevilliers, dans petit immeuble rénové, au centre du village, proche des transports publics

Appartement 3 1/2 pièces

En duplex (85m²)
Cuisine agencée, salle de bains/W.-C. Libre pour date à convenir.
Contact: M^{me} Orsi.
Ligne directe: 032 / 729 00 62

183298-126

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

À LOUER

À SAINT-BLAISE

Rue de la Châtellenie 3
Au cœur du vieux village
Pour date à convenir

2 pièces

Cuisine agencée.
Fr. 625.- + charges.

Madame Guyot vous renseignera. D'autres appartements à disposition.

183276-126

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

CASTEL REGIE

A louer à Neuchâtel
Rue du Château 17

1 PIÈCE

Cuisine agencée
Loyer Fr. 410.- + ch.
Libre à convenir

TÉL. 032/730 42 11 183367-126

A louer tout de suite ou à convenir, chemin de Bel-Air 1

1 studio

salle de douche, cuisine, balcon. Fr. 550.- + charges.

Renseignements
Tél. 032/725 68 03. 183585-126

À LOUER

à FONTAINEMELON

pour date à convenir

STUDIO

Fr. 380.- + charges.

Téléphone 032/724 22 52. 182167-126

À LOUER

à FONTAINEMELON
Av. Robert 31

Dans un immeuble en PPE pour date à convenir

2 1/2 PIÈCES mansardé

Cuisine agencée, séjour avec cheminée, 1 chambre.

Téléphone 032/724 22 52. 182171-126

A louer

cti

gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

A Neuchâtel

Rue des Charmettes
Libre tout de suite

Petit garage

Fr. 130.-

A remettre

CAFÉ-RESTAURANT

de 70 places (extension possible), cuisine installée. Centre de localité à l'ouest de Neuchâtel.
Location attractive, arrangement possible pour la reprise.

Ecrire sous chiffres M 028-183700 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 183700-126

CHAMBRES

A louer

Pierre-de-Vinglé 18
1 chambre

douche/W.-C., Fr. 291.20 charges + télé-réseau compris.
Libre tout de suite.
Tél. 753 59 33. 182390-130

Comment créer votre société exemple de taxes aux USA

Documentation gratuite sur demande. Réf.: EXS1

Fax 027/203 46 91 ou à Claudipromo Sàrl, CP 25, 1958 St-Léonard. 300833-110

AVIS OFFICIELS

Université de Neuchâtel

Faculté de droit et des sciences économiques

Présentation publique de la thèse de doctorat en droit de **Madame Jeanine de Vries Reilingh**, intitulée: «L'application des Pactes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme de 1966 par les Cours constitutionnelles ou par les Cours suprêmes en Suisse, en Allemagne et au Canada: Présentation des systèmes et comparaison»

Vendredi 29 janvier 1999 à 18 h 15
Aula du bâtiment principal de l'Université Avenue du 1^{er}-Mars 26.
Entrée libre.

Le Doyen: François Hainard

182981-120

4 quotidiens leaders dans leur marché!

LEEXPRESS | L'Impartial | Quotidien Jurassien | JOURNAL

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

Horizontalement: 1. Rien de mieux pour faire son expérience. 2. Promenade publique - Court de taille. 3. Torchis argileux - Auxiliaire passé. 4. Pronom personnel - Divinité des eaux. 5. Mouvement préparatoire - Bout de pain. 6. Démonstratif - Balle de paume. 7. Baba - Mises en rang. 8. Détonation. 8. Enervant. 10. Possessif - Un qui a trouvé l'âme soeur. 11. Omis - Bandes acharnées.

Verticalement: 1. Élément de réparation. 2. On le juge à la force de frappe - Indice de lieu. 3. Caractère de vache - Les habits des grands jours. 4. Tuyauterie. 5. Avec une clef, on finit par la percer. 6. A l'état de manuscrit - Clarté de perle. 7. Brillant et lisse - Élément du tout. 8. Possessif - Papillon. 9. Préposition - Mis au monde.

Solution demain.

SOLUTION D'HIER

Horizontalement: 1. Camembert. 2. Oman - Star. 3. Nil - Ame. 4. Te - Rem - En. 5. Sépia. 6. Orobanché. 7. Curée. 8. Et - Set - Ma. 9. Rat - Mai. 10. Slip - Soir. 11. Ecrivaine.

Verticalement: 1. Controverse. 2. Amie - Talc. 3. Mal - Soc - Tir. 4. En - Rébus - Pi. 5. Réparer. 6. BS - Minet - Sa. 7. ETA - Ace - Moi. 8. Rame - Main. 9. Trentenaire.

Ski nordique Bientôt le Marathon

Le décor est d'ores et déjà planté: depuis le mois de novembre, le site des Cernets-Verrières affiche résolument blanc! A un petit mois du 17e Marathon des neiges franco-suisse, la confiance est donc de mise sur les hauteurs neuchâtoises.

Car c'est sans aucun doute sur des tonnes de belle neige immaculée, sous le soleil et dans le froid piquant du joli Val-de-Travers que se déroulera, le dimanche 14 février, la sixième manche de la Suisse-Loppet 1999.

Avec la Mara, programmée le 7 mars aux Rasses, ce 17e Marathon des neiges franco-suisse sera l'une des deux seules manches romandes de la Suisse-Loppet, qui a débuté le 10 janvier à Unteriberg (SZ) et qui se terminera le 14 mars avec le célèbre Marathon de l'Engadine. L'étape neuchâtoise, avec ses 38 kilomètres, sera également l'une des plus longues et aussi l'une des dures, sinon la plus dure: le profil très accidenté des deux boucles (23 kilomètres pour la première et 15 kilomètres pour la seconde) n'accordera en effet aucun répit aux quelque 500 concurrents attendus.

Comme de coutume, c'est le style libre qui sera roi le 14 février prochain sur les pistes des Cernets-Verrières. Il n'en sera pas moins possible de pratiquer le pas alternatif, comme d'ailleurs dans la course parallèle, prévue sur 15 kilomètres. Dans un cas comme dans l'autre, le départ sera donné à 9 h 30.

Pour la sixième année successive, les OJ entreront en piste le samedi après-midi déjà. C'est ainsi que le 13 février, de 14 h à 15 h 30, les enfants et jeunes gens âgés de 16 ans et moins s'élanceront en style classique sur des distances variant de 800 mètres à 6 kilomètres. Ce «mini-Marathon des neiges» constituera le championnat scolaire neuchâtois.

Le délai d'inscription pour ce 17e Marathon des neiges est fixé au 5 février. Renseignements: tél. 032/866.12.15, 866.12.74 ou 866.12.21. / réd.

«Suisse» Bon pour Frésard?

Ce matin, au programme des championnats de Suisse, sont inscrits le 15 kilomètres des dames et le 30 kilomètres des messieurs, deux épreuves en style classique.

A l'heure des forfaits de Wenger, Maechler (retenus sur les bancs de l'école de la douane à Liestal), Simmen (fracture de fatigue), Walpen (il se ménage en vue des relais de demain, où la douane y a une belle carte à jouer) et d'Aschwanden (au repos à la demande de Uld Morten Aune, l'entraîneur norvégien des Suisses), les fondeurs romands ont une belle carte à jouer pour s'approcher des accessits.

En particulier Christophe Frésard. Le sociétaire du SC Saignelégier, quand bien même il est moins à l'aise en style classique, peut valoir une belle surprise pour le Giron jurassien. D'autant que sa forme s'affine au fil des jours.

PHB

BRÈVE

HOCKEY SUR GLACE

Universitaires en lice

Le tour final du championnat de Suisse universitaire, qui réunira les équipes des Universités de Neuchâtel, Genève, Lausanne, Fribourg, Berne et Saint-Gall, aura lieu aujourd'hui aux Patinoires du Littoral de Neuchâtel, de 9 h à 17 h. / réd.

Tennis Hingis gagne à Melbourne, où plane l'ombre du dopage

A l'autre bout du monde, six mois après le scandale du Tour de France, le dopage jette une ombre sur l'Open d'Australie. Dans le rôle de Richard Virenque, Petr Korda fut le héros bien malgré lui de la deuxième journée d'un tournoi qui bat tous ses records d'affluence.

Directement mis en cause une nouvelle fois par Jim Courier, parfait dans le rôle du chevalier blanc, le vainqueur 1998 de la prestigieuse épreuve australienne s'est retrouvé en posture d'accusé. A l'issue de son match victorieux contre l'Espagnol Galo Blanco, le Tchèque menait un combat beaucoup plus éprouvant. Il s'efforçait d'écarteler les questions gênantes, préférant parler de ses chevilles douloureuses plutôt que des déclarations fracassantes de Courier.

Rompant avec l'habitude, les organisateurs ne permirent pas au tenant du trophée d'entamer le tournoi sur le Central. Cet affront ajoutait encore au désarroi d'un joueur décrié par les siens et en chute libre au classement. Pour vaincre la résistance du Basque Galo Blanco (ATP 83), qui refusa de lui serrer la main à l'issue de la rencontre - «Pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le dopage, mais parce que je pense qu'il a triché en faisant venir le soigneur au milieu du troisième set» dira l'Espagnol -, Korda (ATP 21) dut aller à la limite des cinq sets.

Quel contraste avec l'aisance déployée par Andre Agassi, qui a littéralement atomisé un autre représentant du tennis latin, l'Argentin Hernan Gummy (ATP 109), humilié 6-0 6-3 6-0 par la tête de série No 5. Après les forfaits de Sampras et Rios, Agassi, toujours aussi attractif, se pose en pré-

tendant sérieux à la victoire finale. Jim Courier, lui, demeure une personnalité de premier plan. Aux dépens du modeste Hollandais Peter Wessels (ATP 113), il a passé victorieusement le premier tour d'un tournoi qu'il enleva en 1992 et en 1993. Mais sur-

tout, il a capté l'intérêt des médias en abordant sans détour la question du dopage.

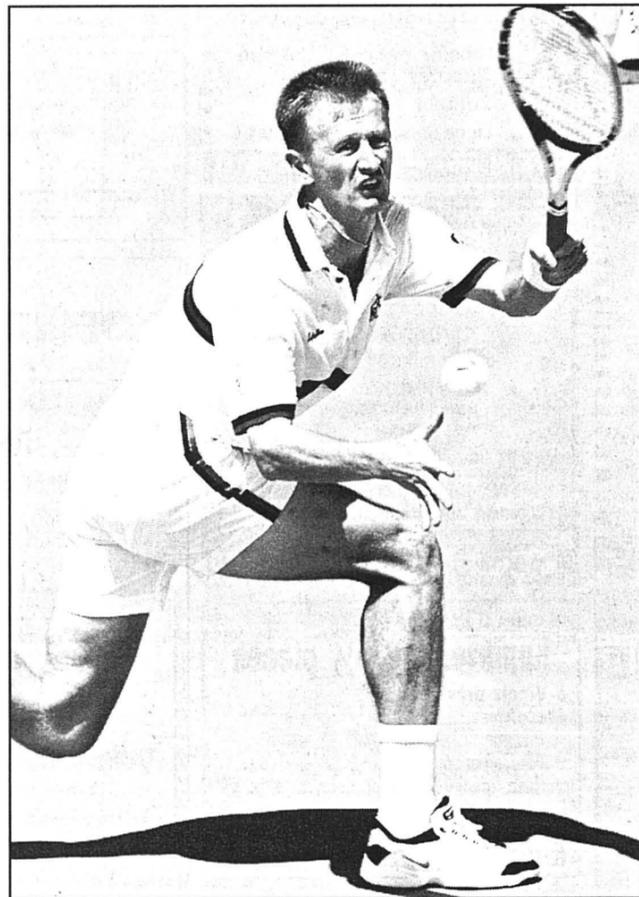
Hingis: promenade de santé

Avec une aisance déconcertante, Martina Hingis s'est qualifiée pour le deuxième

tour du simple dames de l'Open d'Australie en battant l'Américaine Lilia Osterloh 6-1 6-2 en 46 minutes, sur le central de Melbourne. Classée au 118e rang WTA, Lilia Osterloh fut dépassée par l'ampleur de sa tâche. Le cavalier seul de la Suisse confirmait une fois encore l'énorme écart qui sépare les quarante meilleures joueuses de leurs poursuivantes.

La représentante des Etats-Unis se retrouvait menée 3-0 dans le premier set avant d'être battue 6-1 en moins de vingt minutes. Dans la seconde manche, elle perdit deux fois de suite son service, mais non sans prendre celui de sa prestigieuse rivale sur un jeu blanc pour revenir à 3-1. S'appuyant sur un bon coup droit, Lilia Osterloh, qui est d'origine asiatique, soutenait mieux l'échange en fin de partie. Mais Martina Hingis, en dépit d'une concentration parfois défaillante, s'adjugeait le second set 6-2 en 27 minutes.

Souriante, très détendue après sa promenade de santé, Martina reconnaissait avoir eu quelques distractions coupables: «Parfois, lorsque tout semble facile, on prend des risques qui ne sont pas toujours payants. Cela dit, je suis très contente de ce premier match. A fond de court, j'ai bien dirigé l'échange. Je ne connais pas ma future adversaire Elena Dementieva. Je sais seulement qu'elle a obtenu d'excellents résultats chez les juniors.» La jeune Russe, qui a éliminé l'Italienne Gloria Pizzichini 6-3 6-4, figure au 185e rang du classement mondial féminin. / si



Petr Korda a fait la une hier à Melbourne, mais pas pour la qualité de son tennis... photo Keystone

Principaux résultats

Simple messieurs. Premier tour: Kiefer (All) bat Moya (Esp-4) 6-7 (7-9) 6-4 7-6 (8-6) 6-3. Agassi (EU-5) bat Gummy (Arg) 6-0 6-3 6-0. Rusedski (GB-8) bat Draper (Aus) 7-6 (7-3) 2-6 6-4 7-6 (7-5). Kafelnikov (Rus-10) bat Bjorkman (Su) 6-3 6-2 6-4. Damm (Tch) bat Costa (Esp-12) 6-4 4-6 6-4 6-4. Hewitt (Aus) bat Pioline (Fr-13) 6-3 6-1 6-1. Martin (EU-15) bat Meligeni (Bré) 3-6 4-6 6-3 6-4 6-2. Courier (EU) bat Wessels (Hol) 6-3 6-2 7-6 (7-0).

Korda (Tch) bat Blanco (Esp) 6-3 6-7 (1-7) 6-4 6-7 (4-7) 6-2.
Simple dames. Premier tour: Hingis (S-2) bat Osterloh (EU) 6-2 6-1. Sanchez (Esp-4) bat De Swardt (AFS) 6-2 6-2. Seles (EU-6) bat Krizan (Slo) 6-1 6-0. Pierce (Fr-7) bat Watson (Aus) 6-2 6-1. Graf (All-10) bat Suarez (Arg) 6-0 6-3. Kournikova (Rus-12) bat Craybas (EU) 7-6 (7-1) 7-5. Testud (Fr-14) bat Snyder (EU) 6-3 6-2. Coetzee (AIS-16) bat Sandra Kleinova (Tch) 6-4 2-6 7-5.

Cantonaux Une conclusion en beauté à Marin

Les championnats cantonaux d'hiver se sont terminés en beauté, dimanche au CIS de Marin, où le public a pu assister à des finales disputées, qui n'ont pas toujours vu le favori l'emporter.

C'est ainsi qu'aucune des têtes de série numéro un désignées n'a réussi à confirmer son rôle de favori. Il en va ainsi en messieurs R1-R3, où Gilles Nicod a dû s'incliner en finale contre Gaëtan Glauser, en messieurs R4-R6, où Steve Guyot a été éliminé en demi-finale, en messieurs R7-R9, où Heinz Hoffmann est tombé en huitièmes de finale déjà, en dames R4-R6, où Laurence Bruschweiler a été sortie par sa sœur Marion en quarts de

finale, et enfin en dames R7-R9, où Prisca Proserpi a mordu la poussière en quarts de finale également.

Résultats

Messieurs

R1-R3. Quarts de finale: Gilles Nicod bat Patrice Pétermann 6-3 6-4. André Schalch bat Patrick Sgobba 6-2 6-3. Christophe Zaugg bat Marc-André Capt 6-2 6-1. Gaëtan Glauser bat Caviezel Curdin 6-2 6-4.
Demi-finales: Nicod bat Schalch 6-3 7-5. Glauser bat Zaugg 6-0 6-1. **Finale:** Glauser bat Nicod 7-6 6-4.

R4-R6. Quarts de finale: Steve Guyot bat Stéphane Perrenoud 2-6 6-2 6-0. Thierry Vauthier bat Laurent Wirth 6-3 6-2. Sylvain Bischof bat Olivier

Schluter 6-3 6-2. Benedikt Hellstern bat Grégory De Marcellis w.o. **Demi-finales:** Vauthier bat Guyot 6-1 6-3. Hellstern bat Bischof 6-3 6-3. **Finale:** Hellstern bat Vauthier 6-2 6-7 7-5.

R7-R9. Huitièmes de finale: Hubert Mina bat Heinz Hoffmann 6-2 6-4. Cyril Tardin bat Jean-Pascal Mougin 6-4 7-5. Alexandre Locatelli bat Claudio Pellegrini 6-2 6-0. Yann Houriet bat Julien Orsat 7-5 6-3. Laurent Zumsteg bat Pierre-Edouard Netuschill 6-0 6-3. Jean-Claude Pittet bat Lucas Tosalli 4-6 6-4 6-0. Christian Stierli bat Serge Gaille 6-3 6-0. Frédéric Mülheim bat Walther Tosalli 6-1 6-0. **Quarts de finale:** Tardin bat Mina 6-3 6-0. Locatelli bat Houriet 6-1 6-2. Zumsteg bat Pittet 2-6 6-4 6-4. Stierli bat Mülheim 7-6 1-6 6-4. **Demi-finales:** Tardin bat Locatelli 6-3 6-4. Stierli bat Zumsteg 6-4 6-4. **Finale:** Tardin bat Stierli 6-0 3-6 7-6.

Dames

R4-R6. Quarts de finale: Marion Bruschweiler bat Laurence Bruschweiler 6-1 2-6 6-1. Vanina Stenz bat Estelle Tinguely 7-6 6-3. Caroline Jacot bat Sandrine Perrenoud 6-1 6-1. Claudine Pelletier bat Sandra Ziegerli 6-3 7-5. **Demi-finales:** Stenz bat M. Bruschweiler 7-5 6-2. Pelletier bat Jacot 1-6 6-4 6-1. **Finale:** Stenz bat Pelletier 4-6 6-0 6-4.

R7-R9. Quarts de finale: Christine Schindler bat Prisca Proserpi 3-6 6-2 6-2. Corinne Kiener bat Sarah Blum 6-0 6-2. Manon Fellrath bat Jacqueline Pétermann 6-3 0-6 6-4. Sarah Natali bat Maria Chiria 7-5 6-2. **Demi-finales:** Kiener bat Schindler 6-2 7-5. Natali bat Fellrath 6-4 6-0. **Finale:** Kiener bat Natali 4-6 6-3 6-0. / réd.



Vanina Stenz a remporté le titre en dames R4-R6 après avoir disposé de Claudine Pelletier en trois sets en finale. photo Leuenberger

Ski alpin Kitzbühel: Cuche septième

L'Autrichien Fritz Strobl a réalisé le meilleur temps de la première séance d'entraînement des descentes de Coupe du monde de Kitzbühel, devant l'Italien Kristian Ghedina et l'Autrichien Josef Strobl.

Meilleur Suisse, le Neuchâtois Didier Cuche, vainqueur l'an passé de la descente-sprint sur la Streif et deuxième de la «vraie» épreuve, a signé le septième temps de la journée, à 1'41 de Strobl. Les autres représentants helvétiques ont une nouvelle fois été décevants. Le Valaisan William Besse a dû se contenter du 40e rang (sur 49 coureurs) à 4'31.

En attendant la venue de Pirmin Zurbriggen, engagé lundi à la hâte pour apporter le remède miracle, les Suisses

ont confirmé le malaise qui règne actuellement au sein du cadre. Seul Cuche ne prête pas flanc à la critique.

En délicatesse avec son dos, Hermann Maier était attendu à Kitzbühel dans la soirée d'hier seulement. Le leader de la Coupe du monde doit, en principe, entrer en lice aujourd'hui, à l'occasion du deuxième des trois entraînements au programme. La première descente, en deux manches, aura lieu vendredi.

Du côté féminin, le premier entraînement en vue de la descente de demain à Cortina (It), a été dominé par les Suissesses. La Valaisanne Sylviane Berthod a en effet signé le meilleur chrono de la journée devant Corinne Rey-Bellet, la double lauréate de St-Anton. / si

Olympisme Démission de la Finlandaise

Le CIO a annoncé qu'il avait pris acte de la démission présentée hier par la Finlandaise Pirjo Häggmann, une de ses membres, soupçonnée d'être impliquée dans l'affaire de corruption liée à l'attribution des JO d'hiver de 2002 à Salt Lake City. Cette démission intervient à la suite des déclarations selon lesquelles le comité de candidature de Toronto pour les Jeux d'été de 1996 avait payé pendant un an et demi le loyer de Pirjo Häggmann.

Par ailleurs, les plus hauts dirigeants du sport australien appellent le CIO à exclure ceux de ses membres dont la corruption serait avérée, a annoncé mardi Kevan Gosper,

membre australien du comité exécutif du CIO. D'autre part, c'est au tour de plusieurs officiels des Jeux du Commonwealth d'être accusés de corruption.

Enfin, le don d'un tableau et d'une épée luxueuse au président du CIO Juan Antonio Samaranch, à l'occasion des Jeux d'hiver de Nagano de 1998, a provoqué l'embarras de la municipalité japonaise, qui a démenti avoir agi illégalement. Le comité de candidature de Nagano agissait «pour le compte de l'artiste» a indiqué le maire, Tasuku Tsukada, qui a indiqué que le sabre était un cadeau d'une personne privée. / si

A LOUER

À SAINT-BLAISE
pour date à convenir dans un immeuble de la Caisse de Pensions de l'Etat

4 1/2 pièces et 4 1/2 pièces en duplex

- avec balcon,
- situation calme,
- magnifique parc arborisé,
- places de jeux pour enfants.

A louer séparément:

- locaux de bricolage d'env. 30 m²
- garages,
- places de parc couvertes.

182175-126
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

LE LANDERON
Route de la Neuveville
A louer:

Appartement de 2 pièces
Partiellement rénové
Loyer Fr. 600.- + charges

Appartement de 3 pièces
Partiellement rénové et

Appartement de 3 1/2 pièces
Loyer Fr. 950.- + charges

Salon de coiffure
Loyer Fr. 410.- + charges

Renseignements et visite par:

220812-126
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

Helbling Immobilien AG
Konzessionierte Immobilien-Treuhänder
Badhausstrasse 32, 2501 Biel
Téléfon 032 323 95 39

A LOUER

À CHEZ-LE-BART
Gare 20A
Pour entrée à convenir

4 1/2 pièces

dans immeuble en PPE, cuisine agencée, coin à manger, séjour, grand balcon. Place de jeux.

Fr. 1490.- + charges

Madame Guyot vous renseignera. D'autres appartements à disposition.

182172-126
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

NEUCHÂTEL
Rue des Charmettes 33
A louer appartements rénovés de

2 pièces Fr. 660.-
3 pièces Fr. 800.-

Charges en plus. Mise à disposition: tout de suite ou à convenir. Réf. internet: 2588.

672479-126
BERNARD NICOD
www.bernard-nicod.ch
39, rue de la Plaine Tél. 024/424 24 24
1400 YVERDON

A louer Castel 3, Saint-Aubin
183867-126

Appartement de trois pièces

Cuisine agencée et habitable, salle de bains, balcon, hall. Entrée à convenir. Location Fr. 865.- + charges Fr. 90.- + parking Fr. 40.-.

Renseignements auprès de la Fiduciaire D. JAGGI S.A. Neuchâtel - Tél. 032/724 40 88. Nous pourrions également vous proposer d'autres appartements.

A LOUER

À FONTAINEMELON
Rue du Collège 5
Pour le 1^{er} avril 1999

3 1/2 pièces
Cuisine agencée.
Fr. 940.- + charges.
Poste de conciergerie à repourvoir.

Madame Guyot vous renseignera. D'autres appartements à disposition.

182184-126
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A LOUER

À FONTAINEMELON
Rue du Collège 5
Pour le 1^{er} avril 1999

3 1/2 pièces
Cuisine agencée.
Fr. 940.- + charges.
Poste de conciergerie à repourvoir.

Madame Guyot vous renseignera. D'autres appartements à disposition.

182184-126
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A LOUER

À FLEURIER, Petits-Clos 45
UN APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Cuisine agencée, balcon, cave. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 032/722 57 16

182448-126

SMH SMH IMMEUBLES SA
Gérance immobilière
Faubourg de l'Hôpital 3
2001 Neuchâtel

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA

A louer
Pour tout de suite ou à convenir
Rue Breguet à Neuchâtel.

Appartement de 3 pièces
Cuisine habitable, balcon. Quartier tranquille.
Contact: M^{lle} Ravezzani.
Ligne directe: 032/729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

A LOUER

À MARIN
Bachelin 9
Pour date à convenir

3 1/2 pièces
Cuisine agencée. Séjour avec balcon. 2 chambres. Ascenseur.
Fr. 1400.- + charges.

M^{me} Guyot vous renseignera. D'autres appartements à disposition.

182188-126
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A louer à convenir

Appartement 3 1/2 pièces
à Vinelz près d'Erlach.
- Cheminée.
- Piscine.
- Parc arborisé.
- Cave, grenier, place de parc couverte.
Loyer Fr. 1180.-, frais Fr. 160.-, place de parc couverte Fr. 80.-.

E. Pochon, tél. 026/674 09 20 607694-126

Sauges 18, Areuse
Quartier tranquille
A louer, dès le 1^{er} avril 1999

Appartements de 3 1/2 pièces
avec cuisine agencée.
Loyer dès Fr. 900.- + charges.

Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
032 / 910 92 30 41707-126

ETUDE
RIBAU & VON KESSEL
AVOCATS ET NOTAIRE
SERVICE IMMOBILIER
PROMENADE-NOIRE 6
2001 NEUCHÂTEL
183357-126 Tél. 724 67 41 Fax 725 89 69

A louer pour fin mars
Au chemin de la Rosière

3 PIÈCES
Loyer Fr. 690.- + charges

au chemin de la Boine

3 PIÈCES
Loyer Fr. 780.- + charges.

4 PIÈCES
Loyer Fr. 1000.- + charges.

au chemin des Carrels

3 PIÈCES
Loyer Fr. 660.- + charges.

PESEUX
à la rue de Chasselas avec sortie sur jardin

3 PIÈCES
Loyer Fr. 800.- + charges.
Parc Fr. 30.-

Rue du Jura 4, Le Landeron
Nous louerons selon convention

Appartement de 2 1/2 pièces

- cuisine ouverte,
- armoire au corridor,
- tapis dans la salle de séjour et dans la chambre à coucher,
- cave,
- ascenseur,
- situation calme.

Loyer mensuel Fr. 522.- + charges de Fr. 113.-.

Pour plus d'informations, veuillez téléphoner à Monsieur Reale, tél. 032/751 38 92. 604991-126

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES

A louer à **Bevaix**
Vy d'Etra 18
Appartements de 4 pièces
1^{er} et 3^e étage
cuisine agencée, balcon, ascenseur.

Vy d'Etra 20
Appartement de 2 pièces
1^{er} étage
cuisine agencée, balcon, ascenseur.

Loyer en fonction de la situation fiscale du locataire (loyers subventionnés).

Pour tout renseignement et location, s'adresser à
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel. Tél. 032/889 64 90. 182204-126

A louer à l'ouest de Neuchâtel

Studio
dès le 1^{er} avril 1999.
Pour tous renseignements:
Tél. 032/725 32 29 183809-126

OFFIDUS SA
Gérance

A louer 182904-126

À BOUDRY
APPARTEMENTS 2 1/2 PIÈCES
dès Fr. 680.- + charges Fr. 50.-
Libres tout de suite

...

APPARTEMENT DE 1,5 PIÈCE
Fr. 544.- + charges Fr. 40.-

...

À BOVERESSE
DUPLEX 5 1/2 PIÈCES 160 m²
Libre tout de suite

En Segrin 1 - 2016 Cortailod
Tél. 032 842 42 92

A louer à Cortailod
chemin de la Roussette

1 local commercial
au rez, avec vitrine, environ 65 m², éventuellement avec appartement attenant. Libre: printemps 1999.
Tél. 841 23 27. 183716-126

TAK TREUHAND AG TAK-IMMOBILIEN

La Chaux-de-Fonds
(Temple-Allemand)
Nous louons à partir du 1^{er} avril 1999

2 pièces duplex

- avec balcon
- cuisine moderne agencée
- grand salon sol en carrelage
- cave

Loyer Fr. 810.- (charges comprises)
Pour plus de renseignements veuillez téléphoner au locataire
032/914 38 32 ou bien à la gérance
Schwarzenburgerstr. 127, 3097 Bern-Liebelfeld
Tél. 031 978 28 28 Fax 031 978 28 48

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA

A louer
Pour le 1^{er} février 1999.
Rue du Neubourg à Neuchâtel

2 pièces rénové
Cuisine agencée.
Proximité des commerces
Contact: M^{lle} Ravezzani.
Ligne directe: 032 / 729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

A louer à Neuchâtel 183872-126

Joli appartement de trois pièces

Cuisine habitable et agencée, salle de bains, balcon, hall. Entrée à convenir. Location Fr. 850.- + charges Fr. 120.-.

Renseignements auprès de la Fiduciaire D. JAGGI S.A. Neuchâtel - Tél. 032/724 40 88.

Nous pourrions également vous proposer d'autres appartements.

GARANTA

Versicherungen Assurances Assicurazioni

GARANTA est une compagnie d'assurances toutes branches en pleine expansion ayant comme partenaires l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) et PAX Assurances.

Un expert en assurances bénéficiant d'expériences professionnelles a la possibilité de participer au développement de notre agence en tant que

Chef d'agence pour Neuchâtel et environs

Qualités requises:

- Connaissances techniques approfondies dans les assurances dommages et expériences pratiques dans le domaine du conseil et de la vente
- Un réseau de bonnes relations
- Une apparence reflétant la compétence et la confiance

Êtes-vous intéressé?

Le chef de vente se réjouit de votre candidature.

GARANTA (Suisse) Assurances SA
à l'attention de Monsieur Josef Müller, chef de vente
Lautengartenstrasse 23, Case postale 4002 Basel
Tél. 061 / 277 68 44 (ligne directe)

ou

PAX Assurances
Agence générale de Neuchâtel
à l'attention de Monsieur Daniel von Büren
Avenue de la Gare 2, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 722 69 22

Unsere Partner:
Nos partenaires:
In collaborazione con:

AGS UPSA
PAX
ASSURANZEN
VERSICHERUNGEN
ASSICURAZIONI

606577-236

Cherche **REPRÉSENTANT** (agent libre) même débutant, pour la vente de **VILLAS**
Petit capital nécessaire.
Gros gains possibles si capable.
Tél. 032 724 3585. 28-183599/4x4

Garage de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

Une secrétaire avec CFC à 30%

sachant travailler de manière indépendante et aimant le contact avec la clientèle. Connaissances de l'allemand exigées. Préférence sera donnée à une personne ayant de l'expérience dans la branche automobile. Possibilité de travail à 50% ultérieurement.

Veuillez écrire sous chiffres E 028-183627 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 183627-236

Restaurant à Chaumont cherche

1 FILLE DE BUFFET
1 AIDE DE CUISINE

Tél. 032/753 24 10 183584-236

179866-236

Bâtiment - Génie-civil
arrigo

Cherche pour mars 1999

- 2 chefs d'équipes bâtiment ou génie civil
- 1 chauffeur poids lourds polyvalent machiniste

Si vous êtes jeune, dynamique et intéressé, adressez vos offres d'emploi à **Arrigo & Cie SA**, Rte de Neuchâtel 19, 2034 Peseux

CAFÉ-RESTAURANT « LES ROCHATS »
1428 PROVENCE

Alt. 1164 m
Ouvert toute l'année
cherche

une serveuse
avec expérience.
Pour de plus amples renseignements contacter M^{me} Cand, tél. 024/434 11 61. 35398-236

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Offres publiques d'emploi des départements de l'administration cantonale

JUSTICE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Aspirant(e)s gendarmes
pour la Police cantonale (entrée en fonctions janvier 2000).
Conditions d'admission:
Être de nationalité suisse, âgé(e) de 18 à 28 ans, incorporé dans l'armée et être au bénéfice d'une bonne instruction (CFC ou formation équivalente); la taille minimale est de 170 cm pour les hommes et de 160 cm pour les femmes.

Cette offre s'adresse également à des policiers au bénéfice d'une formation équivalente. Un engagement définitif sera subordonné à une formation complémentaire de quelques mois.
Si vous êtes à la recherche d'une activité en constante évolution, d'un contact avec la population, que vous faites preuve d'initiative et que vous désirez œuvrer pour le respect des libertés individuelles, contactez-nous.
Délai d'inscription: 1^{er} avril 1999. (Premier examen le 27 avril 1999).
Pour tous renseignements, tél. 032/753 52 52.

✂

Votre offre m'intéresse. Veuillez me faire parvenir, sans engagement, la documentation et un formulaire de postulation.
Nom: _____

Prénom: _____
Date de naissance: _____
Profession: _____
Adresse: _____
NP/Lieu: _____
Téléphone: _____

A retourner au **CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE CANTONALE**
Fleur de Lys 41 - Case postale 44
2074 Marin-Epagnier
e-mail PCN.BureauInstruction@ne.ch

Recrutez parmi... 183 000 lecteurs!
L'EXPRESS L'Imprimé Quotidien Jura JOURNAL

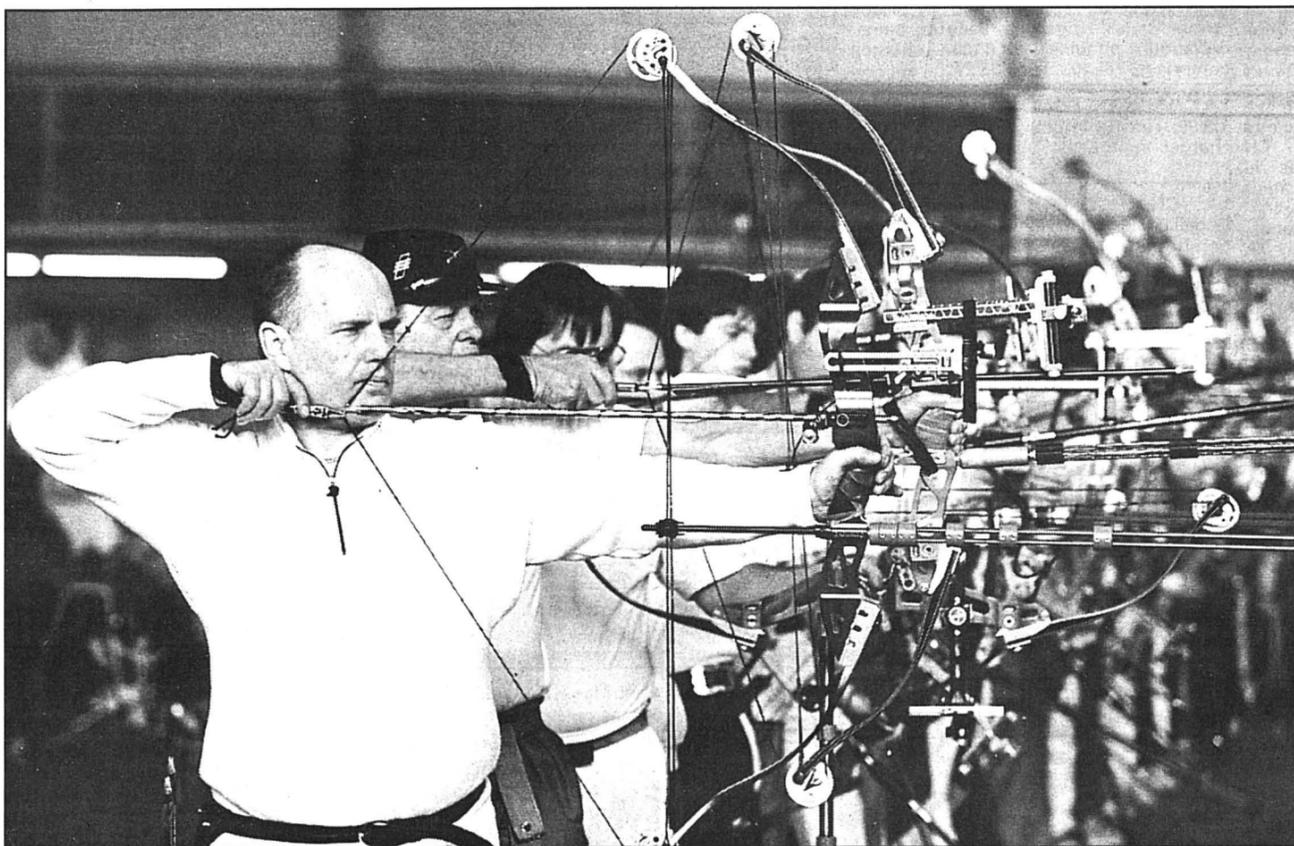
Tir à l'arc Succès populaire pour l'indoor de Neuchâtel

Le neuvième indoor du Tell-Club Neuchâtel s'est déroulé à Panespo et a opposé 167 archers (quel succès!) en deux fois trente flèches à dix-huit mètres.

En arc olympique dames, Astrid Marioni de Montana l'a emporté devant Nathalie Pilloud (Lausanne) et Susanna Klarer (Sissach). Chez les hommes, Andy Weber de Langnau a gagné avec 546 points sur un maximum de 600 devant Felix Meier de Bâle (544) et Steve Ebener de Genève (534). Le meilleur résultat dans cette catégorie d'arc a été réalisé par le vétéran neuchâtelois Avio Garavaldi (549) devant Josef Streda (Genève) et Raymond Chablais (Collombey).

En catégorie instinctif, Montana a assuré sa domination puisque Gérald Perren s'est imposé chez les hommes et Dominique Métrailler chez les dames. Deux Neuchâtelois ont pris la troisième place: Marie-Lise Schill (La Chaux-de-Fonds) et Paul Rollier (Neuchâtel).

En arc à poulies, on relèvera l'excellent score à 585 points du vainqueur de la catégorie jeunesse, Lionel Sarrasin (Les 3 aigles). Chez les dames, Rita Riedo (Guin) l'a emporté avec 571 points tandis que chez les hommes, le Genevois Juan Galera s'est emparé de l'or avec 579 points devant Franz Kilchör de Grasburg (578) et Patrick Aymon des 3 aigles (573). On relèvera encore le huitième rang du Neuchâtelois Michel Anfossi. En catégorie vétérans, c'est le Lausannois Gianni Novello qui est monté sur la plus haute marche du podium accompagné du



Ils étaient 167 archers en lice ce week-end à Panespo.

photo Leuenberger

Chaux-de-Fonnier Ewald Schill et du désormais Valaisan Sydney Perrin. Maurice Antoine, du club organisateur, a terminé quatrième. En olympique juniors, le Chaux-de-Fonnier Alain Geiser a mis tout le monde d'accord.

Enfin par équipes, Grasburg a devancé Les 3 aigles et Guin pour ce qui est des arcs à poulies. En arcs olympiques, Juventus Bâle s'est imposé devant la Compagnie des archers de Lausanne et le Tir à l'arc Neuchâtel.

Classements des régionaux

Olympique juniors: 1. Alain Geiser (Les Compagnons de Sherwood). **Dames:** 6. Catherine Küng (TAN). 7. Maya Küng (TAN). **Hommes:** 7. Dominique Mettelle (Archers de la Saïgne). 9. René Leoni (TAN). 11. Patrice Lebourcher (TAN). 12. Claude Torriani (Archers de la Saïgne). **Vétérans hommes:** 1. Avio Caravaldi (TAN). **Barebow dames:** 3. Marie-Lise Schill (Les Compagnons de

Sherwood). 4. Nelly Muriset (Les Compagnons de Sherwood). **Hommes:** 3. Paul Rollier (TAN). 6. Jean-Mary Grezet (Les Compagnons de Sherwood). 7. Jean-Marie Muriset (Les Compagnons de Sherwood). 8. Pierre Darras (Les Compagnons de Sherwood). **Longbow hommes:** 2. Roland Poncioni (TAN). **Bowhunter hommes (hors concours):** 2. Ewald Schill (Les Compagnons de Sherwood). **Compound cadets:** 2. Jonathan Parel (Les Compagnons de

Sherwood). **Jeunesse:** 3. Julien Calvo (Les Compagnons de Sherwood). 4. Dimitri Kohler (Tell-Club). **Hommes:** 8. Michel Anfossi (Tell-Club). **Vétérans dames:** 1. Françoise Schafroth (Les Compagnons de Sherwood). **Vétérans hommes:** 2. Ewald Schill (Les Compagnons de Sherwood). 4. Maurice Antoine (Tell-Club). 5. Edouard Von Arx (TAN). 9. René Kaufmann (Les Compagnons de Sherwood). **Olympique par équipes:** 3. TAN. /réd.

SKI ALPIN

Belle réussite pour le Ski-Club Nods-Chasseral qui organisait les deux premières manches de la Coupe Didier Cuche aux Prés-d'Orvin. Cette course qui était ouverte à tous les jeunes licenciés ou non licenciés été très bien fréquentée. Rappelons que les prochaines courses auront lieu le 7 février à Tramelan. Inscriptions: Office jeunesse et sport régionale ou François Bourquin, tél. 487 62 84.

Classements

Slalom géant. Animation filles 1 (1990 et plus jeunes): 1. Mélodie Lohri (Nods-Chasseral). 2. Sarah Stegmüller (Tête-de-Ran). 3. Virginie Angeloz (Tramelan). **Animation garçons 1 (1990 et plus jeunes):** 1. Adrian Banderet (La Chaux-de-Fonds). 2. Jean Cattin (Nods-Chasseral). 3. Denis Sunier

(Nods-Chasseral). **Animation filles 2 (1988-1989):** 1. Chloé Haenzi (Moutier). 2. Elodie Matile (Chasseral-Dombresson). 3. Valérie Maurer (La Chaux-de-Fonds). **Animation garçons 2 (1988-1989):** 1. Olivier Knutti (Romand-Bienne). 2. Kristofer Lorient (Marin). 3. Simon Frei (La Côte-aux-Fées). **OJ1 filles (1986-1987):** 1. Marina Kissling (Fleurier). 2. Noémie Lecomte (Nods-Chasseral). 3. Delphine Lecomte (Nods-Chasseral). **OJ1 garçons (1986-1987):** 1. Jonas Frei (La Côte-aux-Fées). 2. Jeremy Niederhauser (Nods-Chasseral). 3. Gregory Cuche (Chasseral-Dombresson). **OJ2 filles (1984-1985):** 1. Maude Guillaume (Nods-Chasseral). 2. Noémie Girelli (Nods-Chasseral). 3. Morgane Delefortrie (Marin). **OJ2 garçons (1984-1985):** 1. Stéphane Kaempf (Chasseral-Dombresson). 2. Sébastien Grau (Dito). 3. Nicolas Diethelm (Dito).

Slalom. Animation filles 1: 1. Sarah Stegmüller (Tête-de-Ran). **Animation garçons 1:** 1. Adrian

Banderet (La Chaux-de-Fonds). 2. Jean Cattin (Nods-Chasseral). 3. Yan Maraldi (Marin). **Animation filles 2:** 1. Chloé Haenzi (Moutier). 2. Emilie Frossard (Chasseral-Dombresson). 3. Elodie Matile (Chasseral-Dombresson). **Animation garçons 2:** 1. Olivier Knutti (Romand-Bienne). 2. Simon Frei (La Côte-aux-Fées). 3. Julien Boss (Chasseral-Dombresson). **OJ1 filles:** 1. Delphine Lecomte (Nods-Chasseral). 2. Natacha Geiser (Chasseral-Dombresson). 3. Noémie Lecomte (Nods-Chasseral). **OJ1 garçons:** 1. Jeremy Niederhauser (Nods-Chasseral). 2. Romain Bauer (Chasseral-Dombresson). 3. Julien Maurer (La Chaux-de-Fonds). **OJ2 filles:** 1. Maude Guillaume (Nods-Chasseral). 2. Noémie Girelli (Nods-Chasseral). 3. Morgane Delefortrie (Marin). **OJ2 garçons:** 1. Stéphane Kaempf (Chasseral-Dombresson). 2. Nicolas Diethelm (Chasseral-Dombresson). 3. Sandro Cataldo (Nods-Chasseral). /réd.

SKI ARC

Ce nouveau sport, une combinaison entre le ski de fond et le tir à l'arc, trouve toujours plus d'adeptes. Les Compagnons de Sherwood, club de tir à l'arc de La Chaux-de-Fonds, ne diront pas le contraire, eux qui ont délégué en France un de leurs athlètes et membres qui n'est pas moins que Jean-Mary Grezet, ancien coureur cycliste professionnel. En effet, Jean-Mary Grezet, accompagné de son entraîneur Ewald Schill et Marcel Moser, coach de l'équipe suisse, se sont rendus à Montriond pour participer à un concours et surtout pour observer cette nouvelle compétition. Pour sa première sortie, Jean-Mary Grezet a fourni une excellente prestation avec un temps de 45'07''16. Il s'est

classé cinquième à 4'57''90 derrière le champion du monde, l'Italien Alberto Peracino. A relever également le vingtième rang du Neuchâtelois Michel Anfossi (1 h 28'79'').

L'élite mondiale est présente principalement en Italie, France, Slovénie, Norvège et aux Etats-Unis. Vingt-deux nations pratiquent ce nouveau sport. L'Asta (Association de tir à l'arc suisse) cherche à créer ses cadres et monter une équipe. Dans notre région, Ewald Schill, président et entraîneur du club de tir à l'arc Les Compagnons de Sherwood, lance un appel aux skieurs de fond (le pas patineur est un avantage) pour les former comme archers (tél. 968 77 52). /réd.

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS	
Demain, à Vincennes, Prix De Privas (attelé, Réunion I, course 5, 2700 m, 15 h 50)	1 Gitane-Du-Pavillon	2700	D. Lemétayer	D. Lemétayer	60/1	5a6a0a	17 - Ne cherchez pas plus longtemps.	Notre jeu 17* 19* 16* 6 12 5 9 15 *Bases Coup de poker 6 Au 2/4 17 - 19 Au tiercé pour 17 fr 17 - 19 - X Le gros lot 17 19 7 16 15 12 18 12 3	Hier à Vincennes, Prix de Maisons-Alfort. Tiercé: 4 - 14 - 7. Quarté+: 4 - 14 - 7 - 9. Quinté+: 4 - 14 - 7 - 9 - 17. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 86,50 fr. Dans un ordre différent: 17,30 fr. Quarté+ dans l'ordre: 216.- Dans un ordre différent: 27.- Trio/Bonus (sans ordre): 7,30 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 3720.- Dans un ordre différent: 74,40 fr. Bonus 4: 15.- Bonus 3: 5.- Rapports pour 5 francs 2sur4: 10,50 fr.
	2 Germaine	2700	J.-B. Bossuet	J.-B. Bossuet	15/1	DaDmDa	19 - La seule vraie opposition.		
	3 Garance-Du-Jarbois	2700	A. Dubois	A. Dubois	12/1	5a6a5a	16 - Progresse de course en course.		
	4 Gaillarde	2700	J.-P. Canu	J.-P. Canu	15/1	7a7a2a	6 - Un nouveau palier à franchir.		
	5 Gamme-De-Chenu	2700	F. Pellerot	F. Pellerot	12/1	Da2a4a	12 - L'apprentissage de l'attelage.		
	6 Gravina	2700	D. Doré	D. Doré	17/1	3a4a1a	5 - Redoutable quand elle est sage.		
	7 Gisella-Du-Gite	2700	S. Lelièvre	S. Lelièvre	45/1	0a6a0a	9 - Une finisseuse irrésistible.		
	8 Girl-De-Plainville	2700	P. Pacaud	F. Anne	65/1	Da6a0a	15 - Issue d'une grande famille.		
	9 Grise-Et-Rouge	2700	J. Van Eeckhaute	J. Van Eeckhaute	10/1	Da1a7a	LES REMPLAÇANTS:		
	10 Greta-De-Claire	2700	L.-M. David	L.-M. David	14/1	0a1a5m	7 - L'école Lelièvre n'est pas tortue.		
	11 Gladys-Commanderie	2700	D. Mottier	G. Mottier	13/1	1m2mDa	18 - A condition de la courir cachée.		
	12 Graignes	2700	J. Verbeeck	J.-L. Dersoir	8/1	5m7mDm			
	13 Gondole-Du-Vivier	2725	J.-P. Thomain	J.-Y. Lécyer	9/1	0a4a3a			
	14 Ginger-Lady	2725	P. Vercruyse	J.-E. Dubois	25/1	Da0a0a			
	15 Glycine-Vaumicel	2725	J.-M. Monclin	J. De Bellaigue	25/1	0a6a1a			
	16 Garinella	2725	P. Levesque	J.-F. Popot	7/1	7a2a4a			
	17 Galinette-Cendrée	2725	J. Hallais	J. Hallais	6/1	1a1a1a			
	18 Gissi-James	2725	P. Békaert	J. Dujarrier	8/1	3a0aDa			
	19 Guyane	2725	Y. Dreux	Y. Dreux	6/1	1a0a2a			



Seule la liste officielle du PMU fait foi

SKI ORIENTATION

Le championnat de Suisse et la course nationale de ski orientation qui se sont disputés ce week-end au centre nordique des Pontins-Savagnières ont vécu et plutôt de belle manière.

Lors du championnat de Suisse de samedi, la victoire est revenue chez les hommes élites au grand favori, l'Italien Nicolò Corradini. Celui-ci a devancé de près de trois minutes le nouveau champion de Suisse, le Grison Lukas Stoffel. Le Bernois Peter Mosimann et le Neuchâtelois Stefan Lauenstein (CO Chenau) complètent le podium en terminant respectivement quatrième et cinquième de la course.

Dans la catégorie dames élites, la victoire est revenue à la Tchèque Barbora Chudikova qui a devancé de près de deux minutes la Finlandaise Termi Hamalainen et la championne de Suisse Regula Mühlemann de près de quatre minutes.

Près de la course courte du dimanche, les deux vainqueurs du samedi ont remis ça en remportant une seconde victoire.

Classements

Samedi (Championnat de Suisse). D16: 1. Annina Wassmer (Thoune) 38'46''. **Puis:** 5. Alexandra Khlebnikov (CO Chenau) 50'16''. **D20:** 1. Martina Fritschi (OL Norska) 59'55''. **Puis:** 3. Tanja Truessel (CO Chenau) 1 h 10'14''. 4. Joëlle Chantems (CO Chenau) 1 h 13'05''. **D35:** 1. Vera Khlebnikov (CO Chenau) 1 h 30'11''. **D45:** 1. Madeleine Huber (OLG Büttikon) 46'36''. 2. Anne-Marie Monnier (CO Calirou) 53'19''. **DA:** 1. Franziska Müller (Ski-o-swiss) 1 h 08'52''. 2. Nadège Robert (CO Chenau) 1 h 17'23''. **DE:** 1. Barbora Chudikova (Rep. tchèque) 1 h 01'11''. 2. Terhi Hamalainen (Fin) 1 h 03'06''. 3. Regula Mühlemann (Ski O-Swiss) 1'05''06. **Puis:** 12. Janine Lauenstein (CO Chenau) 1'16'31.

H16: Basil Weingartner (OLG Thoune) 31'55. **Puis:** 5. Pavel Khlebnikov (CO Chenau) 38'17. 10. Jérôme Favre-Bulle (CO Chenau) 45'59. 11. Dimitri Khlebnikov (CO Chenau) 52'42. **H35:** 1. Christian Cachard (France) 19'10. **Puis:** 10. Anton Khebnikov (CO Chenau) 2'06''57. **H45:** 1. Henri Cuche (CO Chenau) 48'31. 2. Jean-Luc Cuche (Care Vevey) 50'39. **Puis:** 9. Jean-Claude Guyot (CO Caballeros) 1'10''49. 10. Bernard Monnier (CO Calirou) 1'15''09. 12. Claude Béguin (CO Chenau) 1'33''59. **HE:** 1. Nicolò Corradini (It) 1'17''26. 2. Lukas Stoffel (SAS Zurich) 1'20''19. 3. Jan Pecka (R. tchèque) 1'21''25. **Puis:** 5. Stefan Lauenstein (CO Chenau) 1'24''11. 6. Jan Béguin (CO Chenau) 1'25''13. 17. Alain Berger (CO Chenau) 1'34''05.

Populaires: 1. Christian Chiffelle (Boudvilliers) 30'12. 2. Denis Villars (CO Chenau) 38'26. **Puis:** 4. Fabrice Helary (SC Vues-des-Alpes) 42'07. 8. Denis Maridor (SC Vues-des-Alpes) 53'10. 9. Fanny Kunz (SC Vues-des-Alpes) 1'05''36. 10. Pierre-Alain Kunz (SC Vues-des-Alpes) 1'38''08.

Dimanche (course nationale). D16: 1. Sara Würmli (OLG Thalwil) 36'32. **Puis:** 4. Alexandra Khlebnikov (CO Chenau) 44'49. **D20:** 1. Manuela Wyder (OLG Thoune) 42'28. **Puis:** 4. Tanja Truessel (CO Chenau) 47'14. 5. Joëlle Chantems (CO Chenau) 48'29. **D35:** Vera Khlebnikov (CO Chenau) 1'10''06. **D45:** 1. Anne-Marie Monnier (CO Calirou) 1'11''43. **DA:** 1. Franziska Müller (Ski-o-Swiss) 42'33. 2. Nadège Robert (CO Chenau) 46'04. **DE:** 1. Barbora Chudikova (R. tchèque) 35'24. 2. Terhi Hamalainen (Fin) 36'09. 3. Tereza Kucharova (R. tchèque) 39'56. **Puis:** 11. Janine Lauenstein (CO Chenau) 45'50.

H16: 1. Fabian Wassmer (Thoune) 28'20. **Puis:** 4. Pavel Khlebnikov (CO Chenau) 33'07. 6. Jérôme Favre (CO Chenau) 36'09. 10. Dimitri Khlebnikov (CO Chenau) 41'33. **H35:** 1. Daniel Saegesser (Ski-o-Swiss) 43'34. **Puis:** 7. Anton Khlebnikov (CO Chenau) 58'48. **H45:** 1. Urs Krähenbühl (SC Davos) 40'30. 2. Alain Juan (CO Chenau) 40'53. **Puis:** 5. Bernard Monnier (CO Calirou) 49'29. 7. Claude Béguin (CO Chenau) 53'50. 8. Michael Lauenstein (CO Chenau) 57'10. **HA:** 1. Urs Jordi (OLG Hondrich) 40'11. **Puis:** 4. Stéphane Blaser (CO Calirou) 57'23. **HE:** 1. Nicolò Corradini (It) 38'24. 2. Jaroslav Rygl (R. tchèque) 38'38. 3. Peter Mosimann (OLG Huttwil) 38'51. **Puis:** 17. Stefan Lauenstein (CO Chenau) 43'58. **Populaires:** 1. Willy Junod (CO Chenau) 34'40. 2. Jean-François Mathez (CO Chenau) 40'33. **Puis:** 5. Anne-Brigitte Junod (CO Chenau) 51'06.

Immobilier à vendre



LA CHAUX-DE-FONDS, maison, deux garages doubles, petite surface commerciale. Tél. (032) 926 06 74. 132-041816

LE LOCLE, villa familiale, rue de la Colline 5, propriété des héritiers de feu Colette Meister. Valeur d'expertise: Fr. CH 350.000.-. Visites sur rendez-vous le samedi 30 janvier 1999. L'administrateur officiel: Jérôme Fer, notaire et avocat, Léopold-Robert 90, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (032) 910 91 91 et fax (032) 910 91 92. 132-041890

LE LOCLE, 3 1/2 pièces 106 m², complètement équipé. Fr. 190.000.-. Tél. (079) 219 40 19. 132-041883

PROXIMITÉ DE BESANÇON, maison neuve 5 1/2 pièces. Terrain 10 ares. Prix Fr. CH 250.000.-. Tél. 0033/381 58 93 63. 132-041820

Immobilier demande d'achat



BEVAIX, cherche terrain à bâtir, maison, éventuellement appartement spacieux (achat ou location). Tél. (032) 846 38 19. 028-183742

Immobilier à louer



BOUDRY, grand 3 1/2 pièces, rue Louis-Favre, (éventuellement à vendre), cheminée de salon, grand balcon. Place de parc. Tél. (079) 204 29 64. 132-041625

BOLE appartement 4 1/2 pièces, lumineux avec grand balcon, cave et galetas, place de parc extérieur, Fr. 1405.- charges comprises, situation calme. Tél. (079) 418 85 81. 028-182701

CERNIER centre, local, plain-pied, 100 m², convient pour diverses activités. Fr. 750.- charges comprises et place de parc. Tél. (032) 853 19 05 / (032) 853 31 31. 028-183586

CHÉZARD ST-MARTIN, grand attique 3 1/2 pièces, cuisine agencée, beaucoup de cachet. Libre à convenir. Tél. (032) 731 17 93 - 466 73 26. 028-183824

FLEURIER, appartement 2 1/2 pièces, confort moderne. Centre Ville, tout de suite ou à convenir. Tél. (032) 861 16 57. 028-183710

FLEURIER, appartement 4 1/2 pièces, confort moderne, cheminée de salon. Centre Ville, tout de suite ou à convenir. Tél. (032) 861 16 57. 028-183718

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement 2 pièces, cuisine agencée, Fr. 670.- charges comprises. Tél. (032) 926 73 17 ou tél. (032) 925 08 08. 132-041424

LA CHAUX-DE-FONDS, très beau 5 pièces agencé, rénové, avec cachet, centre ville, pour le 01.04.99. Tél. (032) 968 12 43. 132-041830

COLOMBIER, grand 3 1/2 pièces, parquet, balcon, cave, cuisine habitable neuve, Fr. 1.070.- + charges. Libre tout de suite. Tél. (032) 841 42 17. 028-183733

CORTAILLOD, dans villa, 2 pièces avec sauna, quartier tranquille, près du lac, cuisine agencée, cave, place de parc, petite terrasse. Fr. 790.- + 80.-. Dès le 1.4.99. Tél. (032) 842 58 85 / (079) 637 14 69. 028-183572

CORTAILLOD, dans petit immeuble, appartement 3 pièces + cuisine agencée, balcon, cave, place de parc. Fr. 1185.- charges comprises. Tél. (032) 842 19 55. 028-183705

CORTAILLOD, appartement 3 pièces rénové, cuisine agencée, salle de bains. Situation tranquille. Fr. 1100.- charges comprises. Tél. (032) 841 23 27. 028-183703

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 1/2 pièces, dès le 1.3.99, rue de l'Hôtel de Ville. Fr. 900.- charges comprises. Tél. (079) 351 58 21. 028-183704

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier de l'Abeille, 3 1/2 pièces, cuisine agencée, grand confort, chauffage personnalisé, cheminée, cave, grenier, garage. Fr. 1.150.- charges comprises. Tél. (032) 913 10 32 ou (079) 234 90 25. 132-041887

LA NEUVEVILLE, locaux et ateliers de 30 m² à 70 m². Tél. (032) 751 57 16. Dès 19h. 028-183715

LE LOCLE CENTRE, 3 PIÈCES rénovées, 1.4. ou avant, agencé, ascenseur. Fr. 780.- + chauffage. Tél. (032) 931 45 69 ou 931 45 75. 132-041576

LE LOCLE, urgent! 3 pièces, agencé, refait à neuf, balcon. Fr. 862.- charges comprises. Tél. (032) 931 63 87 (privé) ou 933 84 62 (prof). 132-041916

LE LOCLE, 3 pièces, tout confort. Fr. 478.- charges comprises. Tél. (032) 931 37 01. 132-041875

LE LOCLE, 3 1/2 rénové. Libre tout de suite. Tél. (032) 931 84 36. 132-041864

LES HAUTS-GENEVEYS proximité gare, grands 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2 pièces, balcon, agencements, garage, ascenseur. Fr. 1550.- / 1450.- / 1350.- charges comprises. Tél. (079) 637 27 13. 028-183840

MARIN - Saint-Blaise, belle chambre meublée indépendante. Plaques électriques. A personne tranquille. Proximité train et bus. Fr. 140.-/semaine. Tél. (032) 753 65 08. 028-183852

NEUCHÂTEL CENTRE urgent, 4 pièces, 130m², Fr. 1.430.- charges comprises. Tél. (032) 924 23 10 (répondeur) ou (032) 725 60 61. 028-183753

NEUCHÂTEL, 3 pièces, agencé, balcon. Libre tout de suite. Tél. (032) 724 54 50. 028-183806

NEUCHÂTEL 3 PIÈCES, cuisine/douche avec conciergerie, dans maison familiale. Cherchons couple cinquantaine, ayant du temps et aimant le travail du jardin. Renseignements Tél. (032) 725 42 52. 028-182625

NEUCHÂTEL, chambre indépendante meublée, confort, douche. Libre immédiatement. Tél. (032) 724 70 23. 028-183813

NEUCHÂTEL, chambre indépendante, meublée, vue sur le lac, coin cuisine. Tél. (032) 725 61 57. 028-183304

NEUCHÂTEL, endroit tranquille, 2 pièces rénové. Fr. 751.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. (032) 729 72 09 (journée) / (032) 724 19 31 (soir). 028-183727

SAINT-BLAISE, superbe 4 1/2 duplex, très moderne. Situation calme, près de la forêt, grande place de jeux, etc. Tél. (079) 215 35 91. 028-183854

SAINT-BLAISE, chemin des Pèrières, 2 1/2 pièces luxueux, dans petit immeuble, balcon, grande cave. Fr. 1290.- charges comprises. Tél. (079) 637 81 59. 028-183646

CHÉZARD SAINT-MARTIN, grand appartement 2 pièces, cuisine habitable, salle de bains. Tél. (032) 753 59 33. 028-181942

Immobilier demandes de location



RÉGION VAL-DE-RUZ, couple retraité cherche 3 1/2 pièces, cuisine agencée habitable. Pour le 1.4.99. Loyer maximum Fr. 1100.- charges comprises. Tél. (032) 853 55 12, heures des repas. 028-183791

NEUCHÂTEL EST, appartement 2 1/2-3 pièces, dès que possible. Entre Fr. 750.- et 900.-. Si possible avec jardin. Disposés à faire service de conciergerie. Tél. (032) 753 20 79. 028-181338

RÉGION BÔLE, Auvèrnier ou Colombier, famille sympa et solvable, cherche pour fin septembre 99, un appartement 5 1/2 pièces au rez (coin-jardin apprécié davantage). Loyer modéré. Ecrire sous chiffres T 028-183757 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Cherche à acheter



ÉTABLI de menuisier d'occasion. A très bon prix. Tél. (032) 841 64 65, répondeur. 028-183702

FOUR À PIZZA électrique. Tél. (032) 926 16 47. 132-041815

A vendre



ÉTAGERE D'ANGLE avec 4 rayons + armoire. 2 lits avec matelas et sommiers. Tél. (032) 913 95 86. 132-041872

2 LITS D'ENFANT, pratique (bureau avec tiroirs, bibliothèque et espace pour rangement de jouets incorporé), couleur brun clair. Prix par unité avec matelas Fr. 350.-. Tél. (032) 842 68 77 le soir (ou répondeur). 028-183768

Rencontres



DAME SOUHAITE RENCONTRER COMPAGNON entre 55 et 62 ans, dynamique, motivé, sportif: ski, marche. Aimant les voyages et la nature, les petites sorties au restaurant et les bonnes soirées à deux. Ecrire sous-chiffre: S 132-041904 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-041927

Vacances



MONTANA AMINONA, semaine relâche, appartement 5-6 personnes. Tél. (032) 731 17 93. 028-183829

HAUTE-NENDAZ, chalet appartement de 2 à 8 personnes. Tél. 027 288 14 31. 036-303495

MARTINIQUE, studio à 100 mètres de la plage. Fr. 450.-/semaine. Tél. (032) 731 93 34. 028-183725

Demandes d'emploi



AIDE DE CUISINE/OUVRIER cherche travail. Tél. (032) 725 67 69. 028-183833

DAME cherche à garder enfants à domicile. Tél. (032) 968 59 18. 132-041828

DAME cherche heures de repassage. Tél. (032) 730 15 42 dès 17h. 028-183650

DAME cherche heures de ménage. Possède permis de conduire. Tél. (079) 238 87 24. 028-183786

DAME cherche heures de ménage et de repassage. Tél. (032) 968 39 73, à midi et après 18 h. 132-041821

JE NETTOIE: appartements, bureaux, cafés, restaurants, boutiques, vitres, cuisines, etc... Tél. (032) 926 22 40. 132-041676

JEUNE DAME gentille et soigneuse cherche heures de ménage + repassage. Tél. (032) 730 17 73. 028-183826

JEUNE HOMME brésilien, père de famille, permis C, cherche travail. Ouvert à toutes propositions. Tél. (032) 968 91 48. 132-041873

JEUNE HOMME CHERCHE TRAVAIL comme ouvrier ou tout ce qui se présente. Au plus vite, permis B et permis de conduire. Tél. (032) 731 73 80. 028-181616

SECRETARIE expérimentée tous domaines, cherche emploi, également travaux à domicile. Tél. (032) 731 77 08 / E-Mail scrib.vtx.ch. 028-183413

Offres d'emploi



GENTILE DAME avec expérience est cherchée pour garder enfant de 15 mois, deux après-midi par semaine à mon domicile. Région la Coudre. Ecrire sous chiffres M 028-183818 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

BÉNÉVOLAT. Nous cherchons une/deux personnes (jeunes retraités), pour s'occuper de la révision de machines à coudre, pendules, horloges. Prendre contact avec la Communauté Emmaüs, La Chaux-de-Fonds. Tél. (032) 968 42 02. 132-041927

PERSONNE SOIGNEUSE avec expérience est cherchée pour tâches ménagères de février à juin 1999. Tél. (032) 968 30 21, dès 19 heures. 132-041933

DAME CHERCHE HEURES DE MÉNAGE dans restaurants, cabinets et usines. Tél. (079) 678 51 03. 132-041458

PAYSAGISTE AVEC CFC, entretient votre jardin, abattage, taille arbres, arbustes fruitiers, nettoyyages printaniers, plantations. Tél. (079) 441 03 51. 028-183707

Véhicules d'occasion



FORD FIESTA 1.4i, catalyseur, 1987, expertisée 12.1998, 45.000 km, parfait état, pneus d'hiver, 3200.-. Tél. (032) 422 47 52, dès 13 h. 014-025594

GOLF G60, 1991, 208.000 km, 200 cv, avec 4 pneus neufs, expertisée. Fr. 7500.-. Tél. (032) 853 37 57. 028-183709

PEUGEOT 405 GRI, 2.0l., 1990, expertisée, 122.000 km. Fr. 3300.- à discuter. Tél. (032) 753 06 36. 028-183652

SUZUKI SJ 410 à vendre, couleur grise, modèle 85, avec remorque. Prix à discuter dès Fr. 2000.-. Tél. (032) 967 87 87. 132-041886

Divers

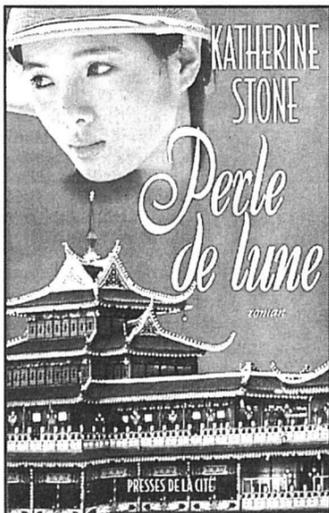


COURS DE NUMÉROLOGIE, Cycle 1: débutants, samedi 13 et dimanche 14.2.99. Cycle 2: avancés, samedi 6 et dimanche 7.3.99. Programme et inscription Tél. (032) 730 24 19. 028-183520

IMPORTANT! Pendant neuf jours, priez un JE VOUS SALUE MARIE avec une bougie allumée. Présentez deux demandes qui vous semblent impossibles et une d'affaire qui vous tient à coeur. Le neuvième jour, laissez brûler la bougie entièrement et faites publier le message. RC. 028-183745

COURS sauveteur permanents. Section mixte des samaritains. Tél. (032) 731 41 92. 028-183396

VOUS VOULEZ APPRENDRE à danser la salsa ou le merengue? Pas de problème, cours le mardi dès 20 h. Pour plus de renseignements: Tél. (032) 853 29 11. 028-183213



Perle de lune

ROMAN - Katherine Stone

- Nous l'emmenons au bloc opératoire, déclarait le Dr Pamela Lau, sept minutes après qu'Allison eut été transportée aux urgences. Elle souffre d'une hémorragie interne, probablement à la rate. L'un d'entre vous connaît-il son passé médical? Son bracelet nous met en garde contre une transfusion sanguine.

Maylène, James, Sam, tous savaient de quoi il retournait. Allison s'était confiée à sa sœur et à l'homme qu'elle aimait. Sam avait été mis au courant par Garrett Whitaker.

Ce fut James qui répondit à la question du chirurgien.

A l'annonce qu'une transfusion risquait d'être fatale, le Dr Lau répliqua, avec une gravité égale à celle de James:

- Je ne pense pas qu'elle survive autrement.

- Vous allez pourtant stopper l'hé-

morragie interne.

- Oui, mais elle a déjà perdu tellement de sang que son cœur commence à faiblir. Pour l'instant, il s'active aussi vite qu'il le peut pour pomper le peu de sang dont il dispose. Nous devons la transfuser, nous n'avons pas le choix. Il ne nous restera qu'à parer du mieux possible à toute réaction fâcheuse.

- Vous le pouvez?

- Nous essaierons.

Maylène prit alors la parole, dans un cantonnais rapide. Quand elle se tut, le Dr Lau expliqua, en anglais, à Sam et James:

- Elle vient d'offrir de donner son sang.

- Prenez le mien, rétorqua aussitôt Sam. Je suis du groupe 0, donneur universel, et vous pourrez m'en prendre plus qu'à Maylène.

Il tourna vers cette dernière un regard

éloquent, qui lui disait en silence la raison la plus importante de toutes: je ne vais pas te laisser faire cela, Jade. Je ne vais pas te laisser passer ta vie à te rapprocher la mort de ton amie.

- Prenez mon sang, docteur, conclut-il sans quitter le regard vert.

- Impossible, intervint soudement James qui comprenait le cantonnais et bien davantage encore. Le docteur ne peut se servir ni de ton sang ni du mien, Sam. Pas si elle peut utiliser celui de Maylène.

- Je ne veux pas qu'Allison sache, James, pria Maylène avec la même urgence dans son anglais châtié que celle qu'elle avait eue dans son cantonnais musical. Elle ne devra jamais savoir.

- Moi, j'ai besoin de savoir, fit doucement Sam. Maylène? James?

(A suivre)

En grande première suisse

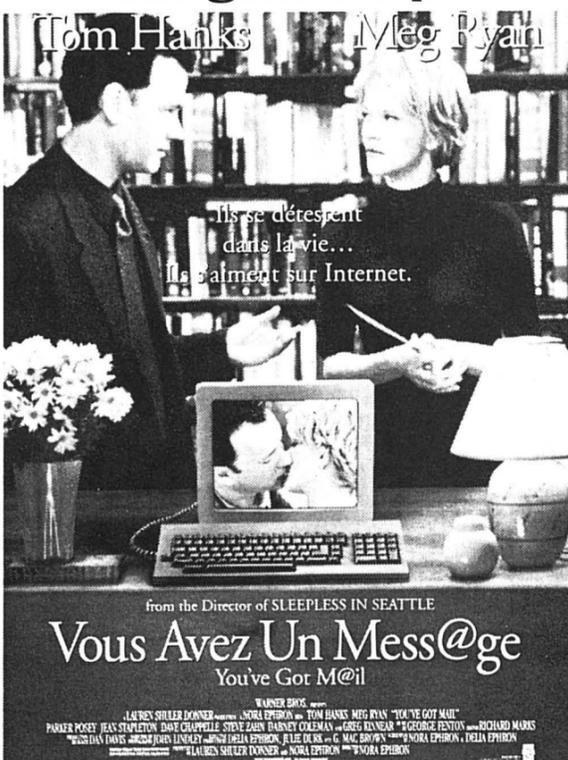
APOLLO 1
Tél. 710 10 33

Chaque jour à 15h, 17h45 et 20h15
+ noct. ve et sa à 23h

V.o. s.-t. fr/all
lundi et mardi
toutes les
séances

Pour tous

Tous deux croient leur vie comblée. Jusqu'au jour où ils se rencontrent anonymement sur Internet...



from the Director of SLEEPLESS IN SEATTLE
Vous Avez Un Mess@ge
You've Got M@il

WALTER BRICKS
PARMER POKEY REAS STIMPETON DANIE CHAPPELLE STEVE ZAHN BARNEY COLEMAN GREG KINCAID GEORGE FENTON RICHARD MORIS
WESLEY TRAVIS JACOB JORDAN LINDSEY JAMES HALL EPSTEIN ELISE DELOS G. MIC BROWN TOMOKI EPSTEIN DELIA EPSTEIN
WALTER BRICKS DANIE CHAPPELLE WALTER BRICKS DANIE CHAPPELLE WALTER BRICKS DANIE CHAPPELLE

STUDIO
Tél. 710 10 88

Pour tous

L'épouse esseulée d'un brillant cardiologue et le liftier. Une relation insolite va bientôt unir ces deux cœurs cabossés...



Holly Hunter Danny DeVito

Par le scénariste de L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES CHEVAUX et SUR LA ROUTE DE MADISON

D'une **vie**
À L'AUTRE
LIVING OUT LOUD

un film de
Richard LaGravenese

NEW LINE CINEMA

FRENETIC

service culturel migros

CONNAISSANCE DU MONDE

NORVÈGE

FILM ET CONFÉRENCE DE GÉRARD BAGÈS



Terre d'avenir
Oslo, l'âme du peuple norvégien
Bergen et les plus beaux fjords
La saga des Vikings
Le soleil de minuit et le Cap Nord
La civilisation du renne
Rencontre avec les ours et les baleines
Croisière aux îles Lofoten
Fête de printemps chez les Lapons

181018-110

Neuchâtel - Cinéma des Arcades
mercredi 20 et jeudi 21 janvier, 16h et 20h

Couvet - Salle Grise - Hôtel de ville
vendredi 22 janvier, 20h00

Prix des places: Fr. 12.-, location à l'entrée

Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



MAG-PLASTIC S.A.
Genève
constructeur de machines pour la production de bouteilles en PET

Nous cherchons dans le cadre du développement de notre Département de R & D un(e)

INGÉNIEUR(E) expérimenté(e) en microtechnique ou mécanique (EPF/ETS)

qui se verra confier les tâches suivantes:

- conception et réalisation d'éléments de machine,
- analyse et développement d'ensembles de la machine intervenant dans la transformation des plastiques,
- suivi des développements jusqu'à validation chez le client,
- contacts avec les universités et sous-traitants.

Qualifications:

- expérience industrielle des systèmes de handling,
- connaissances des asservissements électriques,
- connaissances des outils de CAO 3d,
- expérience dans l'analyse de la valeur,
- expérience dans l'industrie des plastiques,
- anglais courant - l'allemand serait un plus,
- disponible pour des déplacements internationaux occasionnels.

Nous vous offrons:

- la responsabilité complète de projets, un travail intéressant et indépendant au sein d'une équipe regroupant différents métiers.

Nous demandons:

- polyvalence et créativité,
- autonomie dans le travail et bon sens pratique,
- esprit d'équipe,
- expérience industrielle,
- sens des responsabilités et rigueur.

Les personnes intéressées, répondant aux critères ci-dessus, de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de travail valable, voudront bien adresser leurs offres, accompagnées des documents usuels à:

MAG-PLASTIC S.A., Ressources Humaines
108bis, chemin du Pont-du-Centenaire
1228 PLAN-LES-OUATES/GENÈVE. 536714-236

Nous engageons pour notre succursale de Neuchâtel
une vendeuse à temps complet

Entrée: 1^{er} avril ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et photo à:

Boutique Arlequin
Case postale 213
2900 Porrentruy 1.

756537-236

Avant 7 heures
tout savoir grâce au service de portage à domicile.

L'EXPRESS

KELLY, AGENT SPECIAL "BUREAU", CHERCHE:

Pour plusieurs entreprises internationales de la région neuchâteloise des

COMPTABLE AIDE-COMPTABLE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Votre profil:

- formation d'employé/e de commerce
- très bonnes connaissances d'allemand ou d'anglais
- min. 2 à 5 ans d'expérience en comptabilité
- initiative, polyvalence et esprit d'équipe.

Plusieurs postes vous attendent alors pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Tania Aintablian. 183817-235

Rue St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel, 032/729 80 80



KELLY SERVICES

KELLY, AGENT SPECIAL "BUREAU", CHERCHE:

Pour une PME industrielle située sur le littoral neuchâtelois sa future

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Vos tâches:

- relations clients et fournisseurs,
- offres, correspondance, traductions,
- gestion et suivi des commandes,
- documents export, expéditions,
- organisation d'expositions,
- facturation, statistiques, paiements.

Votre profil:

- formation commerciale ou équivalente,
- rédaction autonome en allemand/français,
- connaissances d'anglais un plus,
- solide expérience en milieu industriel,
- âge: 30 à 50 ans,
- maîtrise des outils informatiques.

Si ce profil vous correspond, Tania Aintablian attend volontiers votre appel.

Rue St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel, 032/729 80 80



KELLY SERVICES

APPRENTISSAGES

MSA
Bureau d'ingénieurs civils
Mauler SA

cherche

Un(e) apprenti(e) dessinateur(trice) en génie civil et béton armé

pour août 1999.

Durée de l'apprentissage: 4 ans.

Possibilité de faire une maturité en vue d'entrer dans une HES.

Niveau scolaire requis: moderne ou scientifique.

Renseignements et offres:

Bureau d'ingénieurs civils Mauler S.A., rue de la Chapelle 27, 2034 Peseux. Tél. 731 71 81.

183741-240

Adecco

Pour différents postes nous cherchons plusieurs

CHAUFFEURS-LIVREURS et MANUTENTIONNAIRES

Le profil |

- Etre en possession d'un CFC.
- Expérience.
- Bonne présentation.
- Permis de conduire cat. B.
- Suisse ou permis C.

Les intéressés sont invités à transmettre leur dossier de candidature au plus vite à M. Raphaël Graber qui se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. 183764-235

Fbg Hôpital 9 • Neuchâtel • Tél. 032 / 725 13 16
www.adecco.ch

Restaurant Zur « Ilge »
2513 Twann
M. + P. Thiebaud
Tél. 032/315 11 36

On cherche jeune femme comme **Auxiliaire de service**

pour un service soigné, à la carte.

Veillez vous annoncer à Monsieur Thiebaud.

225876-236

Conférence
Reiki USUI SHIKI RYOHO
par Ruth Schlatter
Jeudi 21 janvier 1999 à 20 heures.
Association romande des thérapeutes
Beaux-Arts 14, Neuchâtel. 678047-156

Un piano LOUE SONNE TOUT AUSSI BIEN!

Par exemple le piano Yamaha E110, noyer. Offre spéciale: fr. 2.93 par jour

ou fr. 88.- par mois. En exclusivité chez Hug Musique. Location minimum: 12 mois.

Hug Musique

Neuchâtel, Fbg. du Lac 4, Téléphone 032 725 72 12

Masserey SOLDES

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel - Tél. 032/725 59 12

✓ Gabbh	293 x 198 cm	Fr. 3200.-	2500.-
	216 x 203 cm	Fr. 3730.-	2900.-
	99 x 161 cm	Fr. 1400.-	990.-
✓ Indo Gabbh	195 x 303 cm		1500.-
	169 x 236 cm		990.-
	150 x 200 cm		750.-
	135 x 195 cm		670.-
✓ Chaises nordiques STOKKE	Sitti	Fr. 390.-	225.-
✓ Parquet stratifié en action			

La Halle aux Coupons
Plus de 100 fins de rouleaux jusqu'à 50%
Vaste choix de milieux modernes



titeuf

par ZEP

tchô, monde cruel

LE TOBOGGAN DE LA MORT



BD Les vétustes vus par Bretécher

Cela fait déjà plus de trente ans que Claire Bretécher couche ses analyses de la société sur des planches à bulles. Aujourd'hui, dans «Agrippine et l'ancêtre», la Woody Allen du 9e art jette son dévolu sur une «banale» maison de retraite.

de rebondissements épiques. La «mère» des «Frustrés» n'a pas changé de plume: son graphisme conserve une (fausse) apparence simpliste (mais efficace), et ses propos - même s'ils ont un peu perdu de leur verve - sont toujours aussi lucides. Encore faut-il suivre: le langage ado de Bretécher inonde les bulles, et aurait tendance à «larguer» le lecteur qui ne serait pas en mesure de filtrer ce jargon particulier.

Après avoir fait le tour des «Gnan-gnan», affranchi «Les Frustrés», et coupé «Le cordon infernal», Claire Bretécher auto-édite, persiste et signe «Agrippine et l'ancêtre»: ou quand une adolescente éparpillée découvre le grand amour et son arrière-grand-mère. Il aura donc fallu cinq albums pour que Bretécher fasse grimper son héroïne à un arbre (généalogique, bien sûr): ainsi Agrippine découvre Zonzon - absente jusque-là pour cause de divergences politico-familiales - nichée dans une maison de retraite.

La vieille dame n'est plus tout à fait étanche, mais cette minuscule branche (généalogique, toujours) qui a du mal à s'arracher de son fauteuil (sauf pour les quatre heures), et qui planque ses dents du bas, ses gaufrettes au son (pour le transit), et bien d'autres «trésors» sous ses jupons, écrase Agrippine (accessoirement ses lunettes), et lui vole la vedette.

C'est que la mamie n'est pas tout à fait déconnectée: elle s'offre même un ordinateur dernier cri, avec un logiciel de compagnie. Un événement qui va déclencher une foule

Pascal Tissier

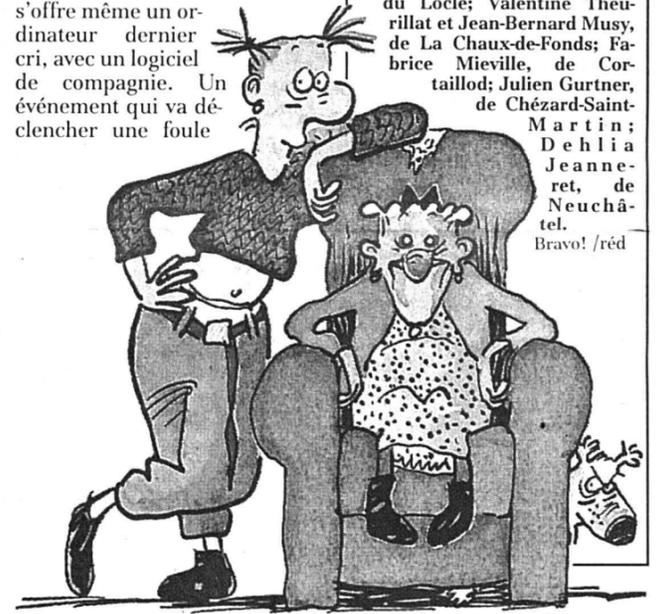
Bulles à l'œil

Cette semaine, six lecteurs peuvent gagner «Agrippine et l'ancêtre», le nouvel album de Bretécher, offert par les librairies Reymond, de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, et les éditions Hyphen. Pour participer au tirage au sort qui désignera les gagnants, il suffit d'envoyer, jusqu'au dimanche 24 janvier, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, âge, et adresse, à L'Express-L'Impartial, rubrique Magazine, Concours BD, case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Bonne chance!

Ils ont gagné

La semaine passée, six lecteurs pouvaient gagner l'album «Tintin au pays des Soviets», offert par les librairies Reymond, de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, et Casterman. C'est un tirage au sort qui a désigné les gagnants qui sont: Pieric Matthey, du Locle; Valentine Theurillat et Jean-Bernard Musy, de La Chaux-de-Fonds; Fabrice Mieville, de Cortaillod; Julien Gurtner, de Chézard-Saint-

Martin; Dehlia Jeanne- ret, de Neuchâtel. Bravo! / réd



Jeux vidéo La matière grise coupée en dés

Totalement diabolique et infernal, «Devil Dice» - sur Playstation - est l'un des ces jeux - trop rares - qui s'attaquent aux méninges de celui qui tente de les explorer. Un concept inédit, mais accrocheur, qui nécessite une bonne dose d'adresse et réflexion.

Par exemple si on aligne cinq dés dont le sommet affiche cinq, chacun de ces dés disparaîtra. Le principe est simple et original, mais pas évident à décrire. Sur ce principe, «Devil Dice» propose quatre modes de jeu, pour s'amuser seul ou à plusieurs:

«Trial» est la base même du jeu: le but est de faire le meilleur score, sachant qu'éliminer six dés d'un coup (ou plus), rapporte plus que d'en faire disparaître deux ou trois (un peu comme dans Tetris). «Battle» propose d'affronter un adversaire sur le même ta-

bles. Ici, le gagnant est le dernier survivant (évidemment, le connecteur multimanettes est indispensable pour des batailles à trois joueurs ou plus).

«Puzzle» est une collection de 100 combinaisons à résoudre. Pour passer d'une étape à l'autre, il faut se débarrasser de tous les dés du tableau, à l'aide de plusieurs techniques, et dans un nombre de coups (déplacements) limité. Dur, dur, pour les maux de tête, surtout quand on sait que si l'on réussit les 100 étapes, le programme vous en offre mille autres. Gasp!

L'enfer!

Après «Kurushi» et «Kula World» qui sortaient déjà des sentiers battus, ce «Devil Dice», même s'il n'affiche rien de spectaculaire (graphiquement parlant), constitue une excellente surprise qui comblera tous les amateurs de casse-tête, et tous ceux qui aiment délirer à la sauce «Bomberman». Et vous n'êtes pas près d'en voir le bout... Excellent!

Pascal Tissier



Voilà un programme qui cache bien son jeu... ses jeux: «Devil Dice» (dés diaboliques) contient effectivement quatre modes de jeux qui répondent à un même principe - faire disparaître des dés - mais offrent des possibilités ludiques très variées.

Le but de ce jeu (pour Playstation) est de se débarrasser des dés qui apparaissent à l'écran les uns après les autres. Pour cela, on guide un petit diable qui fait rouler les dés afin de les faire disparaître aussi vite que possible.

Par l'intermédiaire de la touche directionnelle, on contrôle le petit personnage qui, tel un acrobate debout sur un ballon, fait rouler le dés lorsqu'il se déplace. On peut faire disparaître les dés en alignant (verticalement ou horizontalement) au moins autant de dés que le nombre de points indiqués sur les dés. Vous suivez?

bleau, et rien n'empêche de terminer et d'éliminer un groupe de dés rassemblés par son adversaire pour lui subtiliser la prime de points.

«War» est une bataille pour deux à cinq joueurs sur un même tableau. La barre d'énergie de chaque joueur diminue lorsqu'un adversaire élimine des

Lego Pour partir à la conquête de l'espace

La nouvelle mission de Lego: envoyer les enfants en mission dans l'espace, afin qu'ils puissent découvrir les plus belles planètes de leur imagination. Au «Space Port Lego», une navette spatiale est prête au décollage.

contrôle. La fusée dispose même d'un module sonore, et une fois sur la planète chimérique, le buggy lunaire fait des merveilles. Du rêve en brique... / pti

Les seules compétences requises pour participer aux missions du «Space Port Lego», c'est d'avoir une âme d'enfant et beaucoup de fantaisie. On s'aventure alors chez le marchand de jouets, et là, on découvre qu'une météorite n'est pas loin, mais que tout a été prévu: de la base de lancement au terminal de

Lego offert!

Cette semaine, quatre lecteurs peuvent gagner une boîte Lego System de la collection Space Port, offerte par Lego (Baar). Pour participer au tirage au sort qui désignera les gagnants, il suffit d'envoyer, jusqu'au dimanche 24 janvier, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, âge, et adresse, à L'Express-L'Impartial, rubrique Magazine, Concours Lego, case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Bonne chance!

Ils ont gagné!

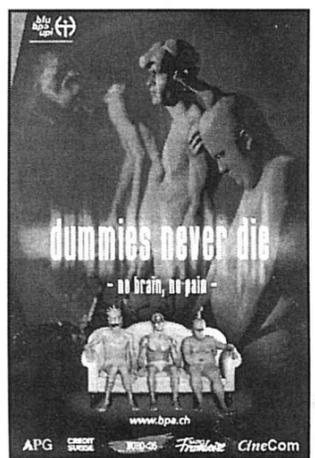
La semaine passée, quatre lecteurs pouvaient gagner la cassette vidéo de «Taxi», offerte par Aldo, du stand vidéo de Cap 2000, à Pesoux, et Grossenbacher Diffusion (Romanel s/Morges). C'est un tirage au sort qui a désigné les gagnants qui sont: Céline Anderson, de Colombier; Vanessa Chiesa, de Pesoux; Marlène Pellet, de Boudry; Sébastien Viloz, de Neuchâtel. Bravo! / réd



DANS L'VENT

● **CAMPAGNE.** Acceptant mal la routine et les directives qu'ils assimilent à des atteintes à leur liberté, les jeunes adultes s'exposent nettement plus aux accidents que le reste de la population. En 1997, 101 jeunes entre 18 et 24 sont morts sur la route, et 5300 autres ont été blessés. Une personne sur deux s'est tuée après une soirée disco, une fête ou un concert. Le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa) s'est donc donné pour but de faire baisser à long terme le nombre des victimes, en lançant notamment sa campagne «Dummies never die», un court métrage actuellement projeté sur les écrans de cinéma du canton de Neuchâtel.

«No brain, no pain»: délivré en anglais, le message ne s'embarrasse pas de nuances; il est véhiculé par trois anti-héros sans cervelle, Crash, Splash et Flash qui, excités par la vision d'un choc frontal, veulent en faire autant et foncent tête baissée contre un mur. Une page Internet sur le site du bpa (www.bpa.ch) propose une autre sensibilisation au sujet sous forme de jeux. / comm-dbo



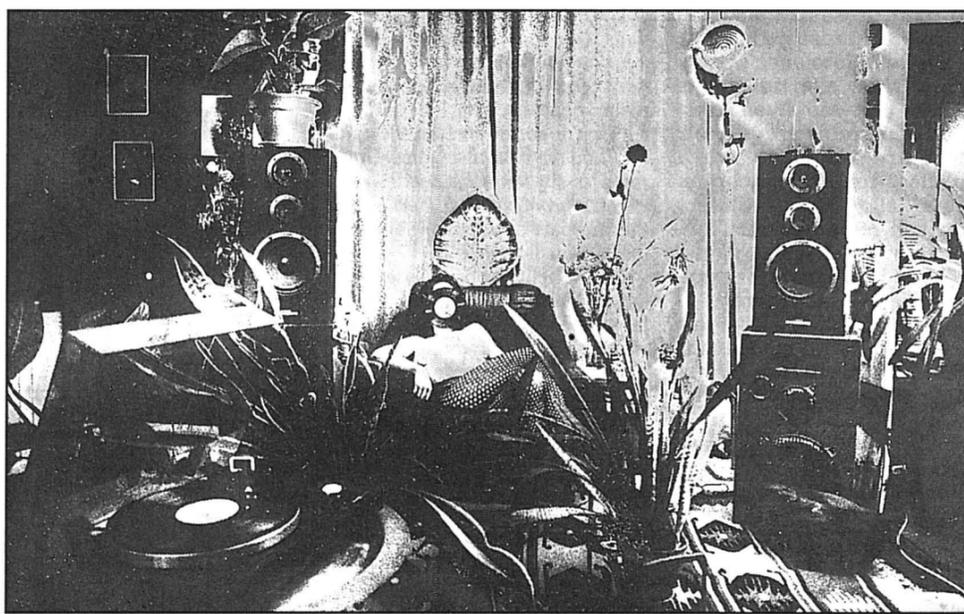
Rock L'album des Chaux-de-Fonniers Sunday Ada sonne comme personne

Dessine-moi un album de rock doux et intense à la fois! Jivaros dans une autre vie, aujourd'hui petits princes d'une planète secrète, les Chaux-de-Fonniers de Sunday Ada dévoilent leur premier CD, en prélude à un concert très attendu à Bikini Test. Rencontre avec le chanteur Jérôme Ballmer.

Connaissez-vous Adaland? C'est au centre de La Chaux-de-Fonds que gravite cette étoile secrète, qui tient autant de planète refuge que de la caverne technologique. Le froid de janvier fige La Tchaou, mais d'Adaland nous parvient l'entêtante pulsation électrique d'un cœur qui bat. Premier CD du groupe Sunday Ada, «Ada's Heartbeat» doit tout à l'obstination tranquille de trois musiciens du défunt Jivaros Quartet: Jérôme et Stéphane Ballmer, associés à Miguel Morales.

Rester à l'essentiel

«La trentaine, père de famille, je suis beaucoup moins anxieux qu'à une certaine époque», confesse Jérôme en cherchant des yeux le biberon que réclame Clara. «Jivaros Quartet, c'était notre post-adolescence. Il y avait là une tension qui n'existe peut-être plus, même si ce que nous faisons reste inspiré par la musique américaine qui va d'Otis Redding à Sonic Youth. Mais c'est obligé: les gens de trente ou quarante ans qui essaient de faire comme s'ils en avaient toujours 22, ça m'a toujours paru un peu tristounet...»



Vue panoramique sur les contreforts d'Adaland. Bikini Test propose une visite guidée samedi 23 en soirée... photo sp

Sans preuves à faire ni gros son à inventer, Sunday Ada a pu graver son disque dégagé de toute pression. «On l'a enregistré avec notre matériel, chez nous, dans un studio huit pistes, en prenant tout le temps nécessaire», admet Jérôme. «Travailler à 24 pistes peut amener à diluer les choses. Les limites techniques nous obligeaient à rester à l'essentiel.»

Quelle inspiration?

Si l'urgence adolescente est rangée au rayon des vinyles, quelles expériences nourrissent-elles aujourd'hui l'inspiration du groupe? «Nos vies ici...», lâche un compositeur

soudain évasif. «Mais il ne m'est jamais arrivé d'écrire quelque chose en pensant à ma progéniture, au premier degré. Ce sont plutôt les musiques que j'écoute, les films que je vois, les bouquins que je lis», poursuit-il en brandissant «Le Bouddah de banlieue» de Hanif Kureishi. Au chapitre de ce qui a ravi ses oreilles, Jérôme cite «Eleven», des Finlandais de 22-Piste-pirkko, mais aussi les derniers albums de Mercury Rev, Jon Spencer, Afghan Whigs et REM («Un disque qui manifeste un regain d'inspiration»).

«Cela me ferait plaisir qu'on nous dise une fois à quel point il est scandaleux que le Velvet Un-

derground nous ait piqué autant de choses», plaisante le chanteur de Sunday Ada, perplexe d'être affilié à la famille du «low rock». La voie musicale implique des sacrifices qu'il assume sans se draper dans la défroque de l'artiste incompris: «Je travaille à temps partiel. Je préfère fonctionner avec un pouvoir d'achat réduit que travailler à 100% et ne plus jouer. Je ne m'imagine pas renoncer à la musique, sauf si, physiquement, je devais me retrouver avec tellement d'arthrose que je ne pourrais plus en faire...»

Christian Georges

Les fantômes

«Ada's Heartbeat» est un disque hanté. A tel point qu'on imagine les trois musiciens de Sunday Ada en fantômes idéaux de la maison rock. Des fantômes-réconfortants qui ne traîneraient ni chaînes ni boulets. Des spectres familiers de toute la maison, mais qui auraient une prédilection récente pour le secteur du Vieux Sud. Des ectoplasmes dont la voix trop noyée dans les courants d'air serait celle du doute et du regret. Ils auraient tout connu, aimé déraisonnablement Jeffrey Lee Pierce, mais sans jamais avoir cherché à ressembler à personne. Sur les douze titres du disque, les attaques des morceaux rappellent pourtant les mieux inspirés. Si loin, si proches, les guitares n'en finissent pas de se dérober. Sunday Ada n'impose pas la marque d'un minimalisme orgueilleux à ses arabesques mélodiques insistantes. Dégraissée des clichés, sa musique cultive le secret et se rit de nos étonnements sur quelques notes d'harmonica serein. / chg

● En concert samedi 23 à Bikini Test.

● «Ada's Heartbeat», CD en vente chez Zorro et Gab-Son à La Chaux-de-Fonds, ou par correspondance auprès de Vendetta Agency, rue de la Prairie 13, 1202 Genève.

DENNER SUPERDISCOUNT COMMUNIQUE

À MOITIÉ PRIX!

DE NOUVELLES OFFRES EXCEPTIONNELLES CHAQUE SEMAINE!

6011-110



200'000 bouteilles
Vin rouge du Chili
Cabernet Sauvignon
1998
Maipo Valley

75 cl

4.95
au lieu de 9.90

max. 6 bouteilles par achat

20'000 pièces
Pizza fraîche
Margherita

2.45
300 g



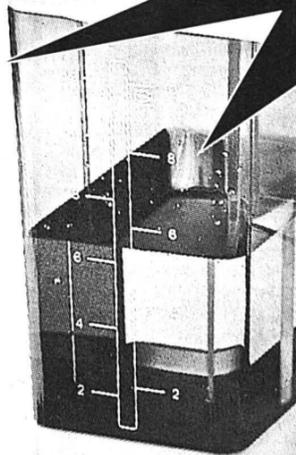
50'000 paquets doubles
Produit de lessive
«OMO» Color

11.90
2 x 1.5 kg



5'000 pièces
Machine à café filtre
«Condel» Santos
- 1.2 litres pour 1 à 12 tasses
- plaque chauffante
- protection de l'arôme
- 220 Volts

Garantie 1 an



19.95

Jusqu'à épuisement des stocks



Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Mè 20.1.1999/sem. 3

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

DENNER
SUPERDISCOUNT

DENNER
SUPERDISCOUNT

ZAPPING

■ CLUB DES ZAP: UN SUCCÈS. Tout pour les enfants! Au mois de décembre, la Télévision suisse romande a ouvert une antenne pour les têtes blondes, le club des Zap. En un mois, ce ne sont pas moins de 13.000 mômes romands qui s'y sont inscrits, façon de témoigner leur attachement aux deux nouveaux petits personnages débarqués de cette drôle de planète gravitant autour d'Aldébaran. Gâtés, les jeunes membres du club recevront au mois de février le premier numéro du magazine des Zap, ainsi que leur carte d'adhésion, une casquette et un porte-monnaie à l'effigie des Zap, symboles des émissions Jeunesse qui, rappelons-le, sont directement inspirés du logo de la TSR.



A noter encore que dès le mois de mars, les deux sympathiques petits personnages, accompagnés des animateurs de «Bus & Compagnie», Marc, Julie (photo) et Matthias, partiront à la rencontre des jeunes téléspectateurs à travers la Romandie. Tout ce petit monde embarquera à bord de trois voitures des CFF aménagées pour l'occasion et s'arrêteront chaque quinze jours dans une gare différente. De là seront diffusées en direct des animations et des séquences liées au club des enfants TSR.

CTZ

● Pour s'inscrire gratuitement au club des Zap, appelez au 022 318 51 50.

Vécu Le difficile combat de Catherine, fille mère à 17 ans d'une petite Stéphanie

Du haut de ses 17 ans, Catherine ne pense qu'à sortir et à faire la fête avec ses copains. Non, elle ne collectionne pas les aventures! Mais deux mois après avoir rencontré Gérard, voilà qu'elle tombe enceinte. Seule, elle décide d'assumer son bébé. Aujourd'hui, Catherine a 25 ans et sa petite fille huit ans. Alors que «C'est la vie» abordera vendredi soir le thème «J'ai fait un enfant toute seule», sur TSR1, Catherine nous raconte son difficile combat.

Catherine (*) a grandi dans un petit village du Littoral neuchâtelois. Lorsque ses parents divorcent, aînée de trois enfants, elle décide de vivre avec son père. Préférant les sorties aux études, elle quitte l'école obligatoire au niveau secondaire et passe ses nuits à faire la fête, évoluant dans un milieu où on se plaît à se noyer dans des paradis artificiels.

A 17 ans, Catherine rencontre Gérard (*). Deux mois plus tard, elle attend un bébé. «Je ne prenais plus la pilule depuis l'âge de 14 ans, lorsque, suite à une sévère infection, mon gynécologue m'avait annoncé que j'étais stérile. D'ailleurs, avant Gérard, j'avais un copain, dont je n'étais jamais tombée enceinte», se souvient la jeune femme.

La nouvelle de sa maternité prochaine ravit l'adolescente. Pour elle, la question ne se pose pas: elle veut garder son bébé. Son père, lui, est moins enthousiaste: «Il s'est renfermé sur lui-même et ne m'a pas parlé de ma

grossesse durant les neuf mois, mais il a quand même été le premier à venir me voir à la maternité après l'accouchement». La réaction de la mère de Catherine est bien différente: «Je lui ai dit que je voulais changer, arrêter les sorties et les conneries, et elle a promis de m'aider». Catherine part alors vivre chez sa mère, tout le temps de la grossesse. Et tient ses promesses.

Et Gérard, le père de l'enfant? «Dès que j'ai appris ma maternité, je l'ai quitté. Notre relation était pourrie et je ne souhaitais pas un père comme lui pour mon bébé. Il a accepté ma décision, mais a toutefois reconnu Stéphanie (*) à sa naissance».

La grossesse de Catherine se déroule admirablement, avec une maman aux petits soins. «Les trois premiers mois, j'avais un petit boulot, je vendais des encyclopédies. Si je pensais à comment j'allais assumer après? Non, j'avoue que je me reposais entièrement sur mes parents».

A la recherche d'un père

Catherine accouche de Stéphanie le 25 mars 1990, sous péridurale. «Tout s'est très bien passé, rapidement». Dans la salle d'accouchement, l'adolescente est toute seule. «Je voulais être seule; ma mère attendait à côté». C'est aussi seule que Catherine choisit le prénom de sa fille, en hommage à sa grand-mère maternelle. «Il n'y a pas eu de faire-part dans le journal, ni d'envoi de cartes de naissance à la famille, dont certains membres ne comprenaient pas pourquoi je n'avais pas avorté».



Catherine, 17 ans, et son bébé, qu'elle n'a pas pu allaiter en raison de son jeune âge. C'était en 1990. photo privée

Lorsque la jeune maman quitte la maternité, elle retourne vivre chez sa mère, mais des tensions se créent. «Je recommençais à sortir le soir, à fumer du mauvais coton. A cette époque, je travaillais comme sommière et suivais des cours d'esthétique». En fait, Catherine se sent très seule. «J'étais à la recherche d'un père pour ma fille». Les nombreuses soirées qu'elle passe dehors, c'est en quête d'un prince charmant, comme elle dit. C'est aussi à cette période qu'elle retourne

vivre chez son père. «Je m'occupais de lui, de son ménage et de ma fille».

Et les copains s'enchaînent. Mais jamais Catherine ne demande à sa fille de les appeler «papa». «Stéphanie maintenant une certaine distance avec eux; elle me disait qu'on était bien mieux toutes seules». Puis un jour, à l'âge de cinq ans, la petite fille commence à poser des questions à sa mère sur son vrai père, qu'elle n'a encore jamais vu! «J'ai appelé Gérard, il est venu, et tout de suite Stéphanie

l'a trouvé beau, intelligent et l'a appelé papa. Il a promis qu'il la recontacterait, mais rien. Aujourd'hui, cela fait un an que Stéphanie n'a pas eu de nouvelles; bien sûr, elle est triste, mais elle le défend toujours. C'est son père.»

Une petite fille équilibrée

Actuellement, Stéphanie est en troisième année primaire. Avec sa mère et l'ami de celle-ci, elle habite depuis l'an dernier au Val-de-Travers, dans une petite maison dotée d'un ravissant jardin. «Ma fille va très bien à l'école, où elle s'est bien intégrée». Vive d'esprit, la fillette est très sociable et étonnamment équilibrée. «Parfois, c'est un peu ma mère», sourit Catherine. «Elle se fait souvent du souci pour moi, elle me protège et aimerait tellement que je trouve un travail qui me plaise», ajoute la jeune femme, qui ne cache pas que c'est grâce à sa fille qu'elle est toujours de ce monde. Vivante et plus décidée que jamais à se battre.

«Je ne regrette rien, mais je ne souhaite à aucune femme d'élever un enfant toute seule. C'est dur, très dur. Et j'ai eu beaucoup de chance d'avoir le soutien de mes parents. Toutefois, je sais que même sans leur appui, j'aurais gardé mon enfant, et peut-être que cela m'aurait amenée à prendre mes responsabilités plus vite. Car il est vrai que je me suis beaucoup reposée sur eux».

Corinne Tschanz

(*) Tous les prénoms ont été changés par respect de l'anonymat.

● «C'est la vie», vendredi soir à 20h05 sur TSR1.

RADIOS MERCREDI



6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos 6.00-14.00 Matinale 6.15 Siffilons sous la douche 6.40 Rubrique 7.15 Revue de presse 7.45 Une colle avant l'école (jeu) 8.10 L'invité du matin 8.20, 13.50 Petites annonces 8.45 Jeu 8.50 Réactions au téléphone 9.30, 13.35 Météo régionale 9.35 Les animaux 10.15 Paroles de chansons 10.30 Sixties 11.25 L'invité RTN 11.45 La Tirelire 11.50 Infos boursières 12.00 Les titres 12.05 Change 12.45 VO/mag 13.00 Naissances 13.10 Anniversaires 13.20 Rubrique emploi 13.30, 17.35 Tube image 13.40 Histoires étranges 14.03-16.00 Musique avenue 16.00-19.30 No problemo 16.20 Le Remix 16.35 Jeu 17.15 Le Natel dérivé 17.30 Agenda concert 18.30, 19.00 Rappel des titres 18.40 Définitions 19.02 Globe-Notes 19.30 Musique Avenue

musical 9.05 100% musique, 11.05 Radiomania 11.50 Naissances 12.00 Les titres 12.50 A l'occase 13.00 100% musique 16.05-17.30 Métro musique 16.15 CD de la semaine 16.30 Le mot qui manque 16.45 Chronique TV 17.30 Europarade 18.30, 19.00 Rappel des titres 18.32 100% musique

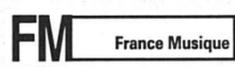
La Première

8.00 Journal 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.05 Les dicoteurs 12.07 Chacun pour tous 12.09 Salut les p'tits loups 12.30 Le journal de midi trente, 13.00 Drôles de zèbres 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 16.30 Chlorophylle 17.08 Presque rien sur presque tout 18.00 Journal du soir 18.15 Les sports 18.22 Forum 19.05 Traffic 20.05 20 heures au conteur 21.05 Plan séquences 22.05 La ligne de cœur (22.30 Journal de nuit) 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.05 Matinales 9.05 Les mémoires de la musique: Des Celtes à nos jours 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Domaine parlé 12.06 Carnet de notes 13.03 Musique d'abord. Richard Strauss 15.30 Concert. Orchestre Symphonique de la Radio-Télévision de Slovénie et Chœurs: Amic, Brahms, Haydn 17.00 Info culture 17.06 Feuilleton musical 17.30 Carré d'arts 18.06 Jazz 19.00 Empreintes musicales. Quatuor Amadeus: Haydn, Britten, McMillan 20.03 Symphonie 20.30 Orchestre du Gewandhaus, Leipzig: Honegger, Bruckner 22.30 Journal de nuit 22.42 Lune de papier: poésie 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Programme de nuit.



7.02 Musique matin 9.05 Mille et une notes 9.30 Le temps des musiciens. 12.00 Jazz midi 12.35 Musique en France 14.00 Micro 15.30 Sac à malices. De l'univers des enfants à la musique classique 16.30 Figures libres 17.00 Musique, on tourne 18.06 Scène ouverte. A toutes voix 19.05 Petit lexique de la musique baroque 19.40 Prélude 20.00 Concert. Orchestre de Paris: Ravel, Dutilleul, Schumann 22.30 Musique pluriel 23.05 Les greniers de la mémoire

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Météo 6.40 Zum neuen Tag 7.00 Morgenjournal 7.20 Preseschau 7.30 Météo 7.52 Regionaljournal 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo. Gratulationen 10.00 Etcetera 10.10 Schlagerbarometer 11.10 Ratgeber 11.45 KinderClub 12.03 Regionaljournal 12.22 Météo 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo 13.30 MittagsHits 14.00 Siesta 14.05 Familienrat 15.05 Songs, Lieder, Chansons 16.00 Welle 1 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit. Abendinfo 18.50 Schweizer Musizieren 19.30 SiggSaggSugg 20.00 Spasspar-tout 21.00 Radio-Musik-Box 23.00 Bestseller auf dem Plattenteller 0.00 Nachtclub

Radio della Svizzera Italiana

6.00 Primo mattino 7.00, 8.00 Il radiogiornale 9.05 Mille voci 9.45 Intrattenimento musicale 11.05 Mille voci 12.00 L'informazione di mezzogiorno 12.30 Il radiogiornale 13.00 Quelli della uno 13.30 L'uovo quadrato 16.15 Generazioni 17.00 Prima di sera 17.36 Tempi supplementari 18.00 L'informazione della sera. Cronache regionali 18.30 Il Radiogiornale. Sport 19.00 La Mongolfiera. Dedicato a... 19.55 Buonanotte bambini 20.03 Galassia '60 21.05 Il suono della luna 22.03 Lotto 22.05 Juke-box 22.30 Mille voci nella notte 0.10 L'oroscopo 0.15 Country

AU CINÉMA



NEUCHÂTEL

APOLLO 1 - Tél. 032 / 710 10 33
VOUS AVEZ UN MESSAGE
V.O. s-t fr/all. LUNDI 25, MARDI 26 JANVIER 15h, 17h45, 20h15.
V.F. 15h, 17h45, 20h15.
Pour tous. Première suisse.
De Nora Ephron avec Tom Hanks, Meg Ryan, Parker Posey.
Un homme, une femme, deux libraires rivaux qui se haïssent tombent amoureux via internet. Sans savoir qui est qui...

APOLLO 2 - Tél. 032 / 710 10 33
LE PRINCE D'ÉGYPTÉ
V.F. 15h.
Pour tous. 6e semaine.
De Brenda Chapman.
Deux hommes, deux princes. L'un d'eux régnera, l'autre aura un destin extraordinaire, celui de Moïse.
Grand, sublime!

POURQUOI PAS MOI?
V.F. 18h.
16 ans. 3e semaine.
De Stéphane Guisti avec Amira Casar, Bruno Putzulu, Carmen Chaplin.
Camille aime les filles. Ava aussi. Lili ne sait plus. Les parents ne savent pas non plus...
Une comédie aux fous rires...

RENCONTRE AVEC JOE BLACK
V.F. 20h.
12 ans. 4e semaine.
De Martin Brest avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Claire Forlani.
Lassée par sa lourde tâche. La Mort s'accorde des vacances sur Terre. Elle va tomber amoureuse de la fille d'un «client».

APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33
MULAN
V.F. 15h15.
Pour tous. 9e semaine.
De Barry Cook.
Au cœur de la Chine, une fille se fait passer pour garçon pour sauver l'honneur de sa famille.
Le nouveau Disney, génial!
- DERNIERS JOURS -

AU CINÉMA



NEUCHÂTEL

APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33
LE GOÛT DE LA CERISE
Cycle «Et Dieu dans tout ça?»
V.O. s-t fr/all. du MERCREDI 20 au SAMEDI 23; 18h.
12 ans.
De Abbas Kiarostami avec Homayoun Ershadi, Adholhossein Bagheri, Afshin Khorshidbakhtri. PALME D'OR 1997!
A Téhéran, un homme roule en voiture, cherchant un compagnon pour l'accompagner dans la mort...

BILL DIAMOND
V.O. s-t fr/all. 20h30.
12 ans. 2e semaine.
De Wolfgang Panzer avec Marek Kondrat, Kati Tasted, Martin Huber.
Le nouveau film du réalisateur de «Broken silence».
Un conte amoureux, savoureux et surprenant...

BIO - Tél. 032 / 710 10 55
FOURMIZ
V.F. 16h.
Pour tous. 11e semaine.
De Eric Darnell.
Réalisé en images de synthèse, une pure merveille où Z, fourmi travailleuse, est amoureuse de la princesse Bahla...
- DERNIERS JOURS -

UN SOIR APRÈS LA GUERRE
V.O. s-t fr/all. 18h, 20h15.
12 ans. Première suisse.
De Rithy Panh avec Chan Chea Lyda, Roen Narith, Keo Ratha.
Une histoire d'amour qui reflète les efforts de toute une génération pour retrouver une identité brisée.
Fort!

PALACE - Tél. 032/710 10 66
SOUVIENS-TOI L'ÉTÉ DERNIER 2
V.O. s-t fr/all. JEUDI 21; 15h, 20h30.
V.F. 15h, 20h30.
16 ans. 2e semaine.
De Danny Cannon avec Jennifer Love Hewitt; Freddie Prinze, Brandy. Julie, toujours hantée par la vengeance de l'homme au crochet, «croit» oublier en partant en vacances aux Bahamas...

AU CINÉMA



NEUCHÂTEL

PALACE - Tél. 032/710 10 66
CENTRAL STATION
V.O. s-t fr/all. 18h.
12 ans. 6e semaine.
De Walter Salles avec Fernanda Montenegro Marilia Pera, Vinicius De Oliveira.
OURS D'OR BERLIN 1998!
A la gare centrale de Rio de Janeiro, Dora exerce son activité d'écrivain public...
- DERNIERS JOURS -

REX - Tél. 032 / 710 10 77
AU CŒUR DU MENSONGE
V.F. 15h, 20h30.
12 ans. 2e semaine.
De Claude Chabrol avec Sandrine Bonnaire, Jacques Gamblin, Valeria Bruni-Tedeschi.
Dans un port de Bretagne, une fille est étranglée...
Un pur «Chabrol», prenant...

FÊTE DE FAMILLE
V.O. s-t fr/all. 18h.
16 ans. 4e semaine.
De Thomas Vinterberg avec U. Thomsen, H. Moritzen, Thomas Bo Larsen.
Pour fêter ses 60 ans, il réunit toute sa famille. Le grand débalage cynique va commencer...
Prix spécial du Jury à Cannes.

STUDIO - Tél. 032 / 710 10 88
ENNEMI D'ÉTAT
V.F. 15h, 20h30.
12 ans. 3e semaine.
De Tony Scott avec Will Smith, Gene Hackman, Lisa Bonet.
Robert est un jeune avocat engagé contre la Mafia. Une rencontre fortuite le plonge dans un engrenage...

LA VIE EST BELLE
V.O. it. s-t fr/all. 18h.
12 ans. 14e semaine.
De Roberto Benigni avec R. Benigni, N. Braschi, G. Duran.
Grand prix spécial du Jury à Cannes. Un film incroyable. Humour, poésie, même sur les sujets les plus graves.
- DERNIERS JOURS -

AU CINÉMA

AU CINÉMA

AU CINÉMA

TSR 0

7.00 Minizap 8133894 8.05 Une histoire d'amour 3360407 8.35 Top Models 4696914 9.00 Les contes d'Avonlea. La racontuse mérite son surnom. En quarantaine 2278020 10.35 Euro-news 5858765 10.55 Les feux de l'amour 7336117 11.40 Hartley cœur à vif 5298914

12.30 TJ Midi 342730 12.50 Zig Zag café 1856440 L'abbé Pierre

13.50 Nash Bridges 5107681 Jusqu'à ce que la mort nous sépare

14.35 Code 003 8768830 15.25 Les anges du bonheur 4712310 16.10 Un cas pour deux 217865

17.10 L.A. Heat 351662 18.05 Top Models 2817662 18.30 Tout à l'heure

Tout temps Tout en région 577223 18.45 Tout en question

Tout en mémoire Tout temps 931223 19.00 Tout un jour

Tout chaud 856117 19.15 Tout sport 3102488 Banco Jass

19.30 TJ Soir/Météo 575484

20.05 Allocution de Mme Ruth Dreifuss

Votations du 7 février 1560440 20.10 Check-up

8202339 Rajeunir grâce au laser? 21.29 Loterie à numéros

403383372

21.30 Meurtre à Alcatraz

Film de Marc Rocco, avec Christian Slater

Un homme, emprisonné pour avoir volé cinq dollars, est dénoncé alors qu'il tente de s'évader. Il se retrouve victime des sévices du directeur de la prison

23.35 Nash Bridges

La décoration 6800730 0.05 Mémoire vivante

Dany dans tous ses états. 5467402

Les destins des deux frères Cohn-Bendit

1.15 Vive le cinéma! 4572570

1.30 Soir Dernière 2747334

TSR 0

7.00 Euronews 67154335 8.15 Quel temps fait-il? 28088665 9.00 A bon entendeur (R) 17996092 9.30 Vive le cinéma (R) 78153372 9.45 L'autre télé (R) 47303204 10.05 A bon entendeur (R) 38104865 10.30 Tennis. Open d'Australie: Rosset - Knippschild 22045391 11.30 Tennis. Open d'Australie: Patty Schnyder - Amélie Mauresmo 71772440

12.30 La petite maison dans la prairie

Un beau gâchis 30372223

13.20 Les Zap 43940339

Il était une fois... les Amériques; Mission Top secret; La princesse du Nil; La petite sirène; Batman; L'île de Noé

19.00 Videomachine

86842914 19.30 Le français avec Victor

73478643 20.05 La forêt interdite

Film de Nicolas Ray, avec Burl Ives, Christopher Plummer, Peter Falk

Une poignée de trappeurs, alléchés par les fortes primes qu'offrent les modistes, massacrent les aigrettes qui nichent dans les marais de Floride. Un jeune professeur de sciences naturelles mène un combat contre ces destructeurs de la faune

21.35 Droit de cité

26860285 Spécial votations Débat au sujet de la modification des conditions d'éligibilité au Conseil fédéral

22.28 Loterie à numéros

371676759 22.30 Soir Dernière

84202136 22.50 Tout un jour (R)

91438117 23.05 Tout sport (R)

52732933 23.10 Zig Zag café

95053907 0.00 Textvision

23484624 Tennis: si joueur suisse, Tournoi de Melbourne

TF1 France 1

6.20 Le miracle de l'amour 96596952 6.43 TF1 info/Météo 383801643 7.00 Salut les toons 43821372 7.20 Jeunesse 20928469 11.20 Hooker 21591594

12.15 Tac O Tac 21611339 12.20 Le juste prix

73658223 12.50 A vrai dire

11423488 13.00 Le journal/Météo

93480556 13.45 Les feux de l'amour

85447285 14.35 25° Sud

98601402 Série avec Georges Claisse L'heure des choix

15.30 Cinq sur cinq

99547372 16.20 Extrême limite

Dérapiage contrôlé 99727001

16.50 Médocopter

45147420 Court-circuit

17.40 Beverly Hills

93567001 18.30 Exclusif

23524662 19.05 Le Bigdil

15139117 20.00 Le journal/Météo

94985865 20.30 Football

Match amical 19303952

France-Maroc

Victor Novak, en remplacement aux Antilles, est amené à s'intéresser à une petite mette de onze ans dont la mère, abusée par un «Métro», est morte de chagrin

22.40 Poursuites

42010440 Magazine Poursuites filmées par des caméras vidéo placées à bord de voitures de police

0.00 Minuit sport

86341421 0.50 Mode in France 28771179 1.55 TF1 nuit 31069421

2.10 Reportages 68140889 2.30 Très chaste

43391131 3.20 L'année noire (1/3) 61237353 4.15 Histoires naturelles 43701678

4.45 Musique 26038976 4.55 Histoires naturelles 98013082

5.55 La philo selon Philippe 73178841

France 2

6.30 Télématin 50212643 8.35 Amourusement vôtre 15901177 9.00 Amour, gloire et beauté 79293229 9.30 La planète de Donkey Kong 46356223 10.55 Un livre, des livres 45546020 11.00 Flash info 71578391 11.05 Motus 96819020 11.45 Les Z'amours 48502198 12.15 1000 enfants vers l'an 2000 21602681

12.20 Pyramide 11975198 12.55 Météo/Journal

69921407 13.50 Derrick

49556643 14.55 Soko

27197778 Le nouveau 15.45 Tiercé

15620198 16.00 La chance aux chansons

80670575 L'autre Sébastien 16.45 Des chiffres et des lettres

79761730 17.20 Un livre, des livres

66437049 17.25 Cap des Pins

15930933 17.45 Rince ta baignoire

75021317 18.20 Friends

65850001 18.45 Et un, et deux, et trois

16345204 19.15 1000 enfants vers l'an 2000

35901049 19.20 Qui est qui? 30744001

19.55 Loto 89699219 20.00 Journal/Météo

61503759 20.45 Tirage du loto

46599285 20.55 L'institut

88057469 Le trésor de l'Anse du Bout

Série avec Gérard Klein

22.45 Ça se discute

Fugues, disparitions 25934391

0.30 Le journal/Météo

88446570 0.55 Le Cercle

79227957 2.15 Mezzo l'info 24023247

2.25 Emissions religieuses 65793599 3.25 24 heures d'info 82724179

3.44 Femme de ta vie 46853928 4.45 Outremers 18417711

5.50 La chance aux chansons 82378131

France 3

6.00 Euronews 64296391 6.45 1,2,3 silex 14960681 7.45 Les Minikneux 27994440 11.30 A table 74217240

11.55 Le 12/13 69500933 13.22 Keno

292831933 13.25 Parole d'Expert!

40822020 14.25 Les craquantes

56758730 14.58 Questions au gouvernement

364259117 16.00 Saga-Cités

80682310 Viens chez moi, j'habite un musée

16.40 Les Minikeux

74678575 17.45 C'est pas sorcier

Les Templiers partent en croisade 51621551

18.20 Questions pour un champion

16358778 18.50 Un livre, un jour

53317136 18.55 Le 19/20

43799391 20.10 Cosby

Le miroir 94061643 20.35 Tout le sport

94081407 21.00 Des racines et des ailes

78916865 Magazine présenté par Patrick de Carolis, en direct de l'Opéra de Paris

22.45 Météo/Soir 3

62647020 23.20 Un siècle d'écrivains

73866310 Norman Mailer

0.10 Les quatre dromadaires

21744063 Le monde selon Tippi

1.05 Nocturnales

Prix de Lausanne 83918547

La Cinquième

6.25 Langue: allemand 94714556 6.45 Emissions pour la jeunesse 23555001 8.00 Au nom de la loi 57070894 8.30 Quelles drôles de bêtes 50899830 8.55 Les enquêtes du Moutard 81516399 9.00 Montre-moi ton école 45604440 9.20 Les yeux de la découverte 23251730 9.55 T.A.F. 10645117 10.30 Va savoir 97226827 11.10 Avalanches 47869407 12.05 La vie au quotidien 56594020 12.20 Cellulo 65698204 12.50 100% question 88343440 13.15 Le journal de la santé 53087865 13.45 Le fugitif (31/39) 37799136 14.40 T.A.F. 10341136 15.10 En juin, ça sera bien 63698117 17.00 Au nom de la loi 88879371 17.30 100% question 71124448 18.00 Le cinéma des effets spéciaux 70774907 18.30 Les renards arctiques 65829056

19.00 Connaissance

Les inventeurs du futur 162681 19.50 Arte info

953759 20.15 Reportage

821117 Bélarus, la peur blanche

20.45 Les cent photos du siècle

2689681 21.55 Musica

1031198 Les voix de l'amour

De Farinelli à Prince, les voix de haute-contre exercent une fascination érotique indéniable

22.55 Scherp

2599372 Ballet de Ben Zwaal

23.25 La lucarne

3458989 Mon cœur à personne

Else Lasker-Schüler et Gottfried Benn

Fiction documentaire

1.05 Nés quelque part

Téléfilm de Malik Chibane 8563247

M 6

8.00 M6 express 90762049 8.05 Boulevard des clips 52039020 9.00 M6 express 12940914 9.35 Boulevard des clips 32275488 10.00 M6 express 15551933 10.05 Boulevard des clips 33986759 10.40 M6 express 42639198 10.50 M6 Kid 33577914 11.55 Météo 30195339 12.00 M6 sorcière bien-aimée 62821662

12.35 La petite maison dans la prairie

Querelle de famille 99717440

13.30 M6 Kid

12970594 17.05 Des clips et des bulles

58074407 17.40 Max et associés

90343020 18.25 Lois et Clark: les nouvelles aventures de Superman

66104223 19.20 Mariés, deux enfants

73050285 19.54 6 minutes

453266020 20.00 Mode 6

26091469 20.10 Notre belle famille

73071778 20.45 Une journée avec...

76123662 20.55 Le cri du silence

93348117 Téléfilm de Jacques Malaterre, avec Alexandra Vandermoot, Guillaume Garcia

Un enfant est arrêté par la police alors qu'il court sur la voie express. Amené au commissariat, il reste muet sur son comportement. Peu après, il s'enfuit en emportant une arme

22.50 Ally McBeal

14217488 L'étoile du bonheur

23.45 Dharma & Greg

41291730 0.15 Susan!

40613792 0.40 Au-delà des limites

Umberto Pelizzari 81814044

1.35 Boulevard des clips

72655452 2.35 E-M6 découverte 64888063 4.15 Fréquentstar 62234112 4.50 Des clips et des bulles 56208624

5.15 Turbo 56299976 5.40 E-M6 67472995 5.50 Boulevard des clips

40959421 8.30 Rallye: le rallye de Monte Carlo: 3e étape 2873109 9.00 Tennis: Open d'Australie. Direct 19973865

13.00 Tennis: Open d'Australie. Léger différé 79359049

20.30 Football: match amical à Marseille France-Maroc 3636136 23.00 Rallye: Le Rallye de Monte Carlo: 4e étape 575952

23.30 Tennis: Open d'Australie: temps forts 453391 0.30 Tennis: Open d'Australie. Direct 47929773

TV 5 Europe

6.30 Télématin 7377643 7.55 TV5 Infos 92033933 8.00 Journal canadien 87331575 8.30 Funambule 11956391 9.05 Zig Zag Café 98314001 10.00 Journal TV5 34714169 10.30 Fiction Saga 61111876 12.05 Voilà Paris 53405759 12.30 Journal France 3 45995136 13.00 TV5 Infos 36954933 13.05 Temps Présent 6696484 14.15 Fiction Saga 20882933 16.30 Grands gourmands 92338759 17.05 Pyramide 26325001 17.30 Questions pour un champion 65791310 18.00 Journal 65709339 18.30 Fiction Saga 70148049 20.00 Journal suisse 16195285 20.30 Journal France 2 72839846 21.05 Strip-Tease. Magazine 88027136 22.30 Fiction canadienne 86175594 23.15 Fiction nostalgie 23295827 0.00 Journal belge 65745131 0.30 Journal France 3 27309334 1.05 Fax Culture 82760082 2.15 Rediffusions 28798686

19.20 Mariés, deux enfants

73050285 19.54 6 minutes

453266020 20.00 Mode 6

26091469 20.10 Notre belle famille

73071778 20.45 Une journée avec...

76123662 20.55 Le cri du silence

93348117 Téléfilm de Jacques Malaterre, avec Alexandra Vandermoot, Guillaume Garcia

Un enfant est arrêté par la police alors qu'il court sur la voie express. Amené au commissariat, il reste muet sur son comportement. Peu après, il s'enfuit en emportant une arme

22.50 Ally McBeal

14217488 L'étoile du bonheur

23.45 Dharma & Greg

41291730 0.15 Susan!

40613792 0.40 Au-delà des limites

Umberto Pelizzari 81814044

1.35 Boulevard des clips

72655452 2.35 E-M6 découverte 64888063 4.15 Fréquentstar 62234112 4.50 Des clips et des bulles 56208624

5.15 Turbo 56299976 5.40 E-M6 67472995 5.50 Boulevard des clips

40959421 8.30 Rallye: le rallye de Monte Carlo: 3e étape 2873109 9.00 Tennis: Open d'Australie. Direct 19973865

13.00 Tennis: Open d'Australie. Léger différé 79359049

20.30 Football: match amical à Marseille France-Maroc 3636136 23.00 Rallye: Le Rallye de Monte Carlo: 4e étape 575952

23.30 Tennis: Open d'Australie: temps forts 453391 0.30 Tennis: Open d'Australie. Direct 47929773

23.30 Rallye: le rallye de Monte Carlo: 3e étape 2873109 9.00 Tennis: Open d'Australie. Direct 19973865

13.00 Tennis: Open d'Australie. Léger différé 79359049

20.30 Football: match amical à Marseille France-Maroc 3636136 23.00 Rallye: Le Rallye de Monte Carlo: 4e étape 575952

23.30 Tennis: Open d'Australie: temps forts 453391 0.30 Tennis: Open d'Australie. Direct 47929773

URGENTES

POLICE ET AMBULANCE: 117.

FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.

LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Bornand, rue St-Maurice/rue du Concert, 8-20h (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera au 021/ 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel. **DISTRICT DU VAL-DE-RUZ.** Médecin de garde en semaine: du lu au sa de 18h à 8h, Dr J. Raetz, Cernier, 853 21 24. Pharmacie de service: la police renseigne au 888 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: des Montagnés, Léopold-Robert 81, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

JURA BENOIS. **CORGÉMONT.** Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 954 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

SUD DU LAC. **HAUT ET BAS-VULLY.** Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

AUJOUR-D'HUI

NEUCHÂTEL

Patinoires du Littoral: (extérieur 13h45-16h15).

Musée d'histoire naturelle: à 12h30 et 14h15, ciné-nature: «Le butor blongios et le muscardin», de Fritz Gehring, présentés par l'auteur.

Cinéma Arcades: à 16h et 20h, «La Norvège», connaissance du monde.

Temple du Bas: 20h, concert de Noël par l'Orchestre Symphonique Neuchâtelois. Direction Théo Loosli; Maurice André, trompette; Nicolas André, trompette et Béatrice André, hautbois.

Aula de l'Université: 20h15, «Champs et chemins du plateau de Bevaix: archives et archéologie à la recherche des terroirs enfouis» par Annette Combe, archéologue au Service et Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel.

Bistrot de l'Arrosée (salle du foyer): 20h30, «L'Ecole et la reproduction des inégalités sociales» par Pierre Marc, Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Neuchâtel.

La Case à chocs: 20h30, «Le vagabond de Tokyo», ciné-club Opaq.

Hôtel Touring au Lac: 20h30, «L'intériorité de l'homme - les structures mentales et états de conscience» par René Chapuis.

CORCELLES

Chapelle: 20h, «Ecclesiastic Park». Mise en scène Olivier Nicola, par la Compagnie de la Marelle, Lausanne.

FLEURIER

Collège régional du Val-de-Travers: 14h15-16h, l'Uni du 3^{me} âge - «De la libellule au colibri: la conquête des airs par les animaux», par Anne Freitag, Biologiste, Musée de Zoologie de Lausanne.

LA CHAUX-DE-FONDS

La Turlutaine: à 15h et 17h, «La princesse blanche comme neige», un conte en images et musique, d'après Susan Sonntag, par la Bilderbühne de Veronika Medici.

Musée international d'horlogerie: 16h, veillée littéraire intitulée «Croquis neuchâtelois», récit de Louis Favre et d'auteurs neuchâtelois contemporains avec Frédérique Nardin, comédienne.

Café de Paris (Progrès 4): 20h, «Non à la défiguration du paysage», conférence publique concernant la modification de la loi sur l'aménagement du territoire, par Didier Berberat, Conseiller national NE, juriste et Victor Ruffy, Conseiller national VD, aménagiste.

Beau-Site: 20h30, «Pierrrot Lunaire» de Schönberg. Mise en scène de François Rochaix, avec Yvette Théraulaz.

TPR: 20h30, concert du Nouvel Ensemble Contemporain (NEC).

LE LOCLE

Casino: 14h, La Lanterne magique. Ciné-club pour enfants de 6 à 11 ans avec animation théâtrale.

PORRENTUROY

Collège Stockmar: 14h-15h45, l'Uni du 3^{me} âge - «Ma mère l'Oye de Maurice Ravel» par René Spalinger, Chef d'orchestre, Lausanne.

CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de Neuchâtel figure dans la page des programmes TV.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (913 72 22)

PAS VU, PAS PRIS. Me/je/ve 20h30, sa/di 18h. 16 ans. De P. Carles.

Scrabble

Les solutions

Top: JETEE / 12H / 40 points

Autres:
JETEE / A8 / 39 points
EJET / A7 / 33 points
JETE / A8 / 33 points
JAMBEE / 111 / 32 points

À LA PLACE DU CŒUR. Ve 18h, sa/di 16h-20h30. 12 ans. De R. Guédiguian.

CORSO (916 13 77)

AU CŒUR DU MENSonge. 15h45-20h15. 12 ans. 2^{me} semaine. De C. Chabrol.

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Et Dieu dans tout ça?». De K. Kieslowski.

EDEN (91313 79)

MULAN. 16h15. Pour tous. 9^{me} semaine. De B. Cook.

SOUVIENS-TOI L'ÉTÉ DERNIER 2. 18h30-20h45. 16 ans. 2^{me} semaine. De D. Cannon.

PLAZA (916 13 55)

ENNEMI D'ÉTAT. 14h45-17h30-20h15. 12 ans. 3^{me} semaine. De T. Scott.

(SCALA 916 13 66)

VOUS AVEZ UN MESSAGE. 15h-17h30-20h30. Pour tous. Première suisse. De N. Ephron.

RAINING STONES. 20h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Et Dieu dans tout ça?». De K. Loach.

LE PRINCE D'ÉGYPTÉ. 15h15. Pour tous. 6^{me} semaine. De B. Chapman.

POURQUOI PAS MOI? 18h. 16 ans. 2^{me} semaine. De S. Giusti.

CENTRAL STATION. 15h - (18h VO st. fr/all.) - 20h15. 12 ans. 6^{me} semaine. De W. Salles.

BÉVILARD

PALACE

SNAKE EYES. Ve/sa/di 20h30. 14 ans. De B. de Palma.

FOURMIZ. Di 16h. Dès 7 ans. D'E. Darnell.

LES BREULEUX

LUX

Relâche.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)

SNAKE EYES. Me/sa/di 20h30 (di aussi 17h30). 12 ans.

À TOUT JAMAIS. Je/ve 20h30, di 15h. 7 ans.

NEUVEVILLE

LE MUSÉE (751 27 50)

LE PRINCE D'ÉGYPTÉ. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 15h). Pour tous. De B. Chapman.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)

L'ÉCOLE DE LA CHAIR. Je/ve/di 20h30, sa 20h45. De B. Jacquot.

SAINT-IMIER

ESPACE NOIR (941 35 35)

F. EST UN SALAUD. Je 20h30, ve/sa 21h, di 17h30-20h30 (VO). De M. Gisler.

TRAMELAN

CINÉMATOGAPHE (487 45 61)

RONIN. Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 14 ans. De J. Franckenheimer.

PLACE VENDÔME. Je/di 20h, sa 18h. 16 ans. De N. Garcia.

Pour plus d'informations, voir notre page "Cinéma" publiée chaque vendredi.

EXPOS/DIVERS

BOUDRY

Pavillon d'information A5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

La Passade. Monnin Daniel, sculptures et Monnin Christof, peintures. Jusqu'au 28.3.

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque publique de la Ville. «Alexandre Herzen». Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'au 30.1.

Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-18h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-17h; fermé mercredi matin.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Le Louverain. «Arts et mouvements», photos. Jusqu'au 21.1.

LE LOCLE

Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 30 avril sur demande pour les groupes dès 10 personnes au 931 89 89, fax 931 89 15.

MARIN

Papillorama/Nocturama. Tous les jours 10-17h.

NEUCHÂTEL

Bibliothèque publique et universitaire. «Cent cinquante ans d'écriture neuchâteloise 1848-1998», lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jusqu'au 31.3. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h ou sur rdv. 717 73 00.

Jardin botanique. Expositions permanentes. Parc ouvert tous les jours 9-17h. Serres ouvertes 9-17h, sauf le lundi.

La Maison du Prussien/Au Gor du Vauseyon. Hristina Collaud, peintures. Jusqu'au 31.1.

Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Jean-Jacques Locher. Jusqu'au 28.2.

Villa Lady/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rdv pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL

Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN

Pavillon d'information A5, rue de la Poste, me 14h45-18h30 et les 1^{er} et 3^{me} samedis du mois 9-12h.

SAINT-SULPICE

Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS

Mines d'asphalte de La Presta. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rdv; rens/réserv. au 863 30 10. Individuels: di à 14h et 16h. Café des mines: di 11-17h30. Pour groupes sur réservation seulement, tous les jours dès 15 personnes. Jusqu'au 30.4.

MUSÉES

BOUDRY

Musée de l'Areuse. Ouvert sur demande. Tél. 846 19 16. Réouverture début mai.

Musée de la vigne et du vin. Château. «Millésimes 39-45». Ma-di 14-17h. Jusqu'au 20.6.

CERNIER

Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19^{me} siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS

Musée des beaux-arts. Collections permanentes (artistes locaux). Ma-di 10-12h/14-17h.

Musée d'histoire. «Léopold-Robert et La Chaux-de-Fonds», prolongée jusqu'au 30.5: «1648-1998 Paix de Westphalie», jusqu'au 7.3. «Sur les traces du ski de fond», collection de Laurent Donzé, Les Bois, jusqu'au 1.8. Et les collections permanentes.

Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

***Musée d'histoire naturelle*.** «Petits animaux de nos maisons». Jusqu'au 28.2. Et les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillot. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12h/14-17h.

Musée paysan et artisanal. «Jur'agric Parc», jusqu'au 28.2. Me/sa/di 14h-17h. Pour les enfants, concours de coloriage. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.

COLOMBIER

Château. Réouverture le 1^{er} mars.

LES GENEVEYS

Musée rural jurassien. Réouverture le 1^{er} mai.

LE LANDERON

Musée de l'Hôtel de Ville. Collections permanentes. Diaporama (fr/all). Ville 35, 1^{er} sa et di du mois 15h30-17h30 (groupes sur demande, tél. 752 35 70).

LE LOCLE

Musée des beaux-arts. «Henri Passet, gravure et sculpture», jusqu'à mi-février. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.

Musée d'horlogerie. Château des Monts. Ma-di 14-17h.

MURIAUX

Musée de l'automobile. Sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Jusqu'au 28.2.

NEUCHÂTEL

Musée d'art et d'histoire. «Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain». Jusqu'au 11.4. Ma-di 10-17h.

***Musée d'ethnographie*.** «Ernesto «Che» Guevara: le retour à Cuba». Jusqu'au 24.1. «Derrière les images». Jusqu'au 7.3. Ma-di 10-17h.

Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h.

***Musée cantonal d'archéologie*.** Ma-di 14-17h.

LA NEUVEVILLE

Musée d'histoire. Collections du musée. S'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 751 11 48.

LE NOIRMONT

Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.

PORRENTUROY

Musée de l'Hôtel-Dieu. Réouverture à Pâques.

LA SAGNE

Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER

Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN

***Château*.** Fermeture annuelle.

VAL-DE-TRAVERS

Musée Industriel - Site de la Presta. Collections industrielles. Démonstrations pour groupes sur rendez-vous. Rens/réserv. au 863 30 10 ou 866 13 54.

Musée régional. Fermeture hivernale.

Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rdv au 861 13 18.

VILLERS-LE-LAC

Musée de la montre. Fermeture annuelle jusqu'au 1.2. Pour les groupes, ouverture sur demande toute l'année (03 816 808 00 ou 03 816 800 06).

***Musées affiliés au passeport musées suisses*.**

ART/GALERIES

LA CHAUX-DE-FONDS

Galerie les Arbres. Exposition collective de peinture. Tous les jours 14-17h. Jusqu'au 20.1. Tél 967 41 11.

Espace Gare de l'Est. Sculptures, peintures et bijoux de Nina Alvarez et Chs-Martin Hirschy. Je-sa 14-19h, di 10-12h ou sur rdv, tél 968 46 49.

Galerie du Manoir. Philip Barfred, peintures. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 20.2. Tél 968 15 52.

Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Charles l'Éplattenier, ses amis et ses élèves. Tous les jours sauf lundi 14-18h30. Jusqu'au 28.2. Tél 926 82 25.

Villa Turque. «Les architectes du Temps». Visites sur rdv. Ouverture au public le samedi 30 janvier de 11h à 16h. Jusqu'au 4.2.

CORTAILLOD

Galerie Jonas. «Icônes - Russie, 16, 17, 18, 19^e siècle». Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 31.1. Tél 842 51 21.

NEUCHÂTEL

Galerie-Atelier Aletha. Expo permanente. Peintures et sérigraphies. Sur rdv 724 68 36.

Galerie-Atelier du Château. Expo permanente Demierre, peintures. Lu-sa 13h30-18h.

AVIS MORTUAIRES

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE



Maintenant l'Eternel, mon Dieu,
m'a donné le repos.

I Rois 5: 4.

La famille, les amis et connaissances
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Madeleine BRAICHOTTE

née CHOPARD

enlevée à l'affection des siens, dans sa 91^{me} année.

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, le 19 janvier 1999.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du Bon Pasteur des Geneveys-sur-Coffrane, le jeudi 21 janvier, à 14 heures, suivie de l'incinération.

Adresse de la famille: Madame Berthe Juillerat
Rue du 1er-Mars 16
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206686-378



Le Seigneur est mon berger.
Je ne manquerai de rien.

Psaume 23 v. 1.

Madame Catherine Guyot, sa compagne

Jean-Claude et Lucette Cosandier-Cachelin, à Cernier
Pascal Cosandier et Manon Aeschlimann
Marielle et Americo Pereira-Cosandier et leur fille Jessica

François Cosandier et Micheline Hofmann, à Cernier
Laurence Von Gunten

Rosemay Cosandier-Poyet, Les Hauts-Geneveys
Valérie et Sylvain Constantin-Cosandier

Les descendants de feu Numa Cosandier
Les descendants de feu Félicien Morand
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Henri COSANDIER

leur très cher compagnon, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a accueilli lundi, dans sa 84^{me} année.

La Chaux-de-Fonds, le 18 janvier 1999, Chalet 18.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, jeudi 21 janvier, à 14 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Monsieur François Cosandier
Bois-Noir 23
2053 Cernier

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à
l'Association neuchâteloise du diabète, CCP 23-5111-1

206687-378

La Société philanthropique UNION, Cercle du Val-de-Ruz, a la douleur d'annoncer le décès de son Ami

Monsieur

Germain MARCHAND

Elle gardera un bon souvenir de son dévouement et de sa fidélité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

184128-378

EN SOUVENIR DE

Fausto D'ABBRACCIO

1984 - 20 janvier - 1999

15 ans déjà...

Que ceux qui t'ont connu aient une pensée pour toi.

Ta famille

184127-378

DÉLAI pour la réception des avis tardifs, naissances, avis mortuaires
et remerciements: la veille de parution jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures: PUBLICITAS
tél. 032/729 42 42
fax 032/729 42 43

dès 17 heures: L'EXPRESS
tél. 032/725 65 01
fax 032/725 00 39

Ephéméride Le 20 janvier 1666 mourait Anne d'Autriche

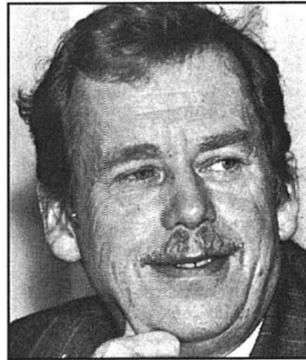
C'est au traité de Fontainebleau, en 1611, que le mariage d'Anne, fille du roi d'Espagne Philippe III, née le 22 septembre 1601 à Valladolid, et de Louis XIII, fut décidé. L'union, célébrée à Bordeaux en 1615, apparut vite être un échec total. Le roi ne cessa de manifester de la froideur et même de l'aversion pour sa jeune femme. Et c'est seulement en 1638 que la reine mit au monde un dauphin, le futur Louis XIV. L'attitude du roi est en grande partie à l'origine des imprudences de la reine, qu'il s'agisse de l'«affaire Buckingham», où Anne d'Autriche se laissa prendre aux avances du séduisant ambassadeur d'Angleterre, ou de sa participation aux conspirations plus ou moins fantaisistes échafaudées par le frère du roi, Gaston d'Orléans. Anne d'Autriche aimait en effet s'immiscer dans la vie politique, s'opposant à Richelieu, adhérent au parti dévot qui désapprouvait les alliances avec les pays protestants...

A la mort du roi (1643), elle s'empressa de faire annuler le conseil prévu par Louis XIII et choisit comme premier ministre Mazarin pour qui elle éprouvait une secrète passion. Mais, à l'étonnement général, la régente poursuivit la politique de Richelieu: lutte contre l'Empire et l'Espagne, renforcement de l'absolutisme. Le Parlement et les Grands ne purent dissimuler leur déconvenue. L'impopularité de Mazarin et la mauvaise gestion financière constituèrent les prétextes de la Fronde dont la reine réussit à triompher en 1652. Anne consacra les dernières années de sa vie aux œuvres de charité, recevant les conseils éclairés de Saint-Vincent-de-Paul. Elle

mourut au Louvre, le 20 janvier 1666.

Cela s'est aussi passé un 20 janvier:

1998 - Le tribunal correctionnel de Marseille condamne les auteurs du livre «L'affaire Yann Piat», Jean-Michel Verne et André Rougeot, à 200.000 FF d'amende chacun et à verser solidairement, ainsi que leur éditeur Charles-Henri Flammarion, 300.000 FF supplémentaires au maire de Marseille Jean-Claude Gaudin.



Vaclav Havel est réélu de justesse pour un second et dernier mandat de cinq ans à la tête de la République tchèque.

1997 - Le président américain William Jefferson Clinton prête serment à Washington pour un second et dernier mandat de quatre ans. Le Zaïre déclare la guerre aux rebelles dans l'est du pays pour reprendre les territoires perdus le long de sa frontière orientale.

1996 - Première visite d'Etat d'un président français, Jacques Chirac, au Saint-Siège depuis celle qu'avait effectuée le général de Gaulle en 1959. Yasser Arafat remporte les premières élections générales palestiniennes, destinées à dési-

gner un président et les 88 membres du Conseil palestinien de l'autonomie.

1995 - Inauguration, par Edouard Balladur du plus grand pont à haubans du monde, le Pont de Normandie.



1993 - Décès d'**Audrey Hepburn**, actrice britannique, star du cinéma américain, interprète de «My fair lady».

1992 - Un Airbus A-320 d'Air Inter s'écrase sur le mont Sainte-Odile, dans les Vosges: 87 morts et neuf survivants.

1991 - Décès de Louis Seigner, acteur de Théâtre et de cinéma.

1989 - Investiture de George Bush à la présidence des États-Unis.

1988 - Décès du baron Philippe de Rothschild, homme de lettres et propriétaire du château Mouton-Rotschild.

1987 - Les Iraniens lancent un missile sol-sol sur Bagdad et attaquent à la roquette un complexe pétrolier à Bassorah.

1985 - Les forces israéliennes commencent leur repli du Liban.

1981 - Cinquante-deux Américains, retenus en otages à l'ambassade des États-Unis à Téhéran, sont libérés après 13 mois de captivité, le jour même

où Ronald Reagan est officiellement installé comme 40^e président des États-Unis.

1968 - Le président irakien Aref est renversé et un nouveau gouvernement est mis en place à Bagdad par Al-Bakr.

1960 - Une conférence sur le Congo belge, réunie à Bruxelles, décide d'une entière indépendance pour le territoire.

1958 - L'Union Soviétique menace la Grèce de sanctions économiques, si elle accepte l'installation de missiles de l'Otan sur son territoire.

1946 - Le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, démissionne.

1936 - Mort du roi d'Angleterre George V, auquel succède Edouard VIII.

1925 - Signature d'une alliance entre l'Union Soviétique et le Japon.

1887 - La Nouvelle-Zélande annexe les îles Kermadec.

1839 - Le Chili remporte la bataille de Yungay contre la fédération Pérou-Uruguay, qui est dissoute.

1265 - Première réunion du Parlement anglais.

Ils sont nés un 20 janvier:

- L'homme d'Etat français Paul Cambon (1843-1924).
- Le cinéaste italien **Federico Fellini** (1920-1993). /a



ACCIDENTS

Chaux-de-Fonds Appel aux témoins

Jeudi, vers 8h, un accrochage s'est produit avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, juste après l'Unip, impliquant une voiture VW Golf bleue et un trolleybus articulé des transports publics. Les témoins de cet incident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

Bienne Camion contre bus

Un camion a percuté hier à midi un bus des transports publics municipaux, à Bienne. Personne n'a été blessé, mais les dégâts sont toutefois estimés à près de 100.000 francs, a indiqué la police cantonale. Le trafic a été perturbé pendant deux heures. /ats

Neuchâtel Tête-à-queue

Dimanche vers 19h45, une voiture conduite par un habitant de Colombier circulait sur la voie de droite de l'AR A5 à Neuchâtel, en direction de Bienne. Peu après les FTR, dans une courbe à gauche, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, lequel est parti en dérapage avant d'effectuer un tête-à-queue et heurter un poteau métallique. Suite à ce choc, sa voiture effectua un nouveau tête-à-queue, heurtant au passage le mur de soutènement avant de s'immobiliser sur la bande d'arrêt d'urgence. Blessés, le conducteur du véhicule ainsi que sa passagère, une habitante de Bôle, ont été transportés en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

Climats Premiers de la ronde

Oui, janvier et février, ce sont «ces jeunes premiers» de la ronde des mois: vous les accueillez comme des personnages ennuyeux, car vous ne les aimez pas. Ils sont gris, tristes, froids et les journées sont si longues, dites-vous!

Et pourtant, ce janvier si maussade, ce février venteux bientôt seront passés et les jours ont coulé, vous ne savez pas trop comment, n'est-ce pas vrai? Si, pourtant, en y réfléchissant, Madame, vous constatez que vous avez été fort occupée par une multitude de petits travaux qui vous font oublier que dehors, c'est l'hiver.

Multitude de travaux féminins au sein de votre foyer... ce meuble que vous avez changé de place, cet objet que vous avez rafraîchi, cet autre, confectionné par vos doigts experts, et tant d'autres choses qui, dans un ménage, ne peuvent être nommées, mais qu'il faut bien exécuter, non?

Cette constatation vous attriste, chère lectrice? Vous êtes lasse de recommencer toujours ces besognes ingrates et difficiles? Si vous le faites pour elles-mêmes, combien je vous comprends! Mais il faut regarder plus loin, Madame. Vous êtes certaine que le geste du chirurgien entaillant la chair souffrante, ou celui du maçon construisant une habitation nouvelle ont de la valeur, beaucoup plus de valeur que vos humbles gestes de ménagère!

Ne le croyez plus! Ce qu'ils font, il faut le faire. Ce que vous faites, il faut le faire aussi. Ils mettent leurs aptitudes au service des autres, vous le faites également. Vis-à-vis de votre famille, de la société et de l'univers, vos gestes ont la même valeur que les leurs et que tous les gestes qu'accomplissent les humains dans tous les métiers. Cette certitude d'un apport nous li-

bière de toutes les étroitesse d'une tâche ingrate. Ce n'est pas ce que vous faites qui a de l'importance, chère lectrice, c'est la façon dont vous le faites et dans quel esprit surtout.

Jean Giono, cet auteur admirable et bouleversant nous montre bien dans «Les vraies richesses» que c'est dans ces petites choses qu'il faut voir grand et qu'en définitive, tout dépend de notre attitude intérieure. Cette pensée de votre participation nécessaire à une continuité universelle ne vous donnera-t-elle pas un nouveau courage, Madame, en cette année nouvelle?

Je vous souhaite de tout cœur ce courage quotidien, qui demande quelquefois un plus grand effort dans sa persévérance que les exploits fracassants des vedettes de l'actualité!

Anne des Rocailles

Si je marche au milieu de la détresse,
tu me fais vivre.

Psaumes 138, 7



Aujourd'hui Gris ou bleu selon l'altitude

Situation générale: l'anticyclone ripe un peu vers le sud-est et se trouve axé aujourd'hui entre le Maroc et la Russie, à travers le sud du massif alpin. Il garde la mainmise sur notre région tandis que les perturbations atlantiques gagnent du terrain le long de la façade ouest du continent. Le temps à deux étages joue les prolongations.

Prévisions pour la journée: le prix à payer pour ces conditions anticycloniques concerne ceux qui vivent au-dessous de 700 mètres, emprisonnés dans une grisaille tenace. Par contre, dès que l'on s'élève, c'est un soleil enthousiaste qui nous réceptionne. Il fait grimper les thermomètres jusqu'à 7 ou 8 degrés dans les vallées du Haut, alors que le Littoral doit se contenter de 3 degrés.

Demain: le ciel grisonne progressivement au-dessus du stratus. Vendredi et samedi: nuages et éclaircies se partagent le ciel.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Sébastien

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 3°
- Boudry: 3°
- Cernier: 5°
- Fleurier: 5°
- La Chaux-de-Fonds: 7°
- Le Locle: 7°
- La Vue-des-Alpes: 6°
- Saignelégier: 7°
- St-Imier: 5°

Hier à 14 heures

En Suisse...

- Bâle: peu nuageux, 6°
- Berne: beau, 4°
- Genève: brouillard, 3°
- Locarno: beau, 9°
- Sion: beau, 4°
- Zurich: beau, 4°
- ... en Europe
- Athènes: très nuageux, 11°
- Berlin: beau, 7°
- Istanbul: très nuageux, 7°
- Lisbonne: très nuageux, 10°
- Londres: bruine, 12°
- Moscou: très nuageux, -2°
- Palma: beau, 16°
- Paris: très nuageux, 9°
- Rome: beau, 14°
- ... et dans le monde
- Bangkok: beau, 33°
- Le Caire: beau, 18°
- Johannesburg: nuageux, 28°
- Miami: nuageux, 27°
- New Delhi: nuageux, 18°
- New York: nuageux, 14°
- Pékin: beau, 2°
- Rio de Janeiro: beau, 32°
- San Francisco: pluvieux, 14°
- Sydney: beau, 30°
- Tokyo: pluvieux, 9°

Soleil
Lever: 8h11
Coucher: 17h16

Lune (croissante)
Lever: 9h49
Coucher: 20h36

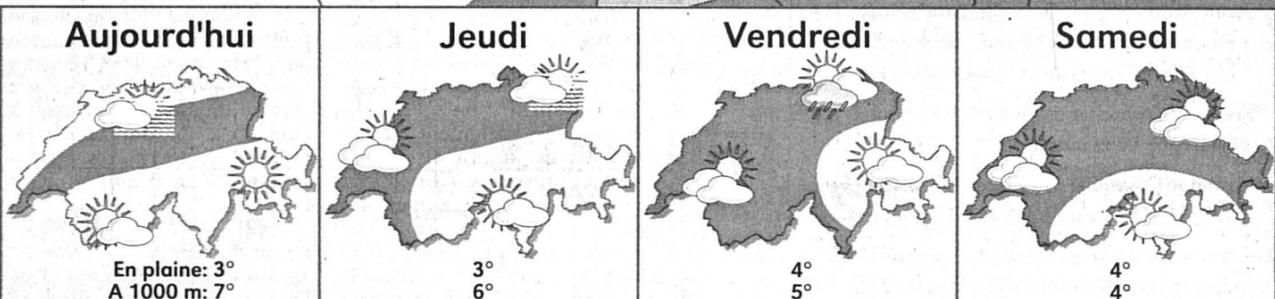
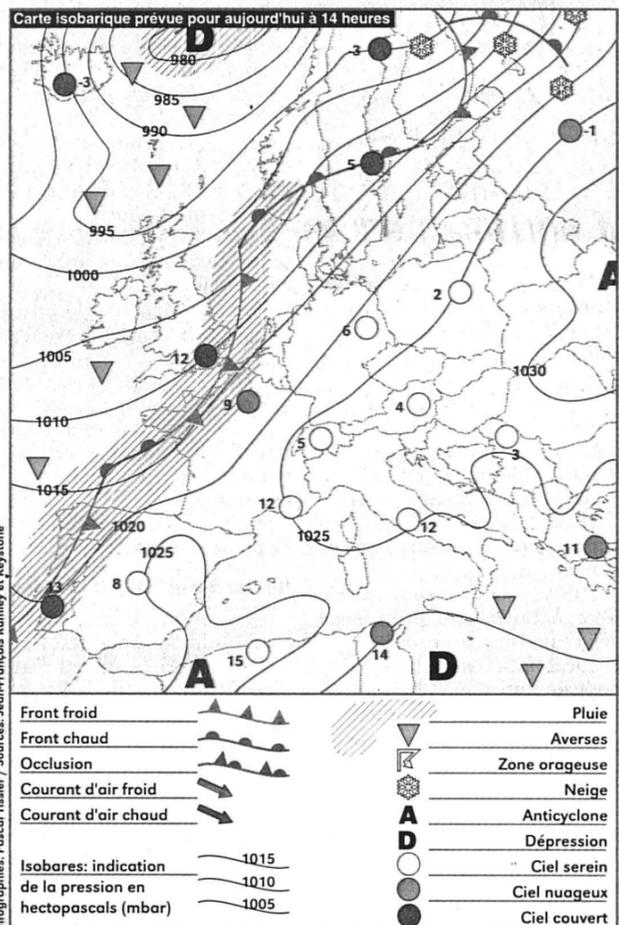
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,04 m
Température: 8°
Lac des Brenets: 750,68 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
calme, 0 à 2 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Cuisine La recette du jour

Plat principal:
CÔTE DE BŒUF À LA MÛELLE.

Ingrédients pour 6 personnes: 1 grosse côte de bœuf d'environ 1,5kg, 150g de moëlle de bœuf, 30g de roquefort, 30g de mie de pain de campagne, 1/2 verre de lait, 1 jaune d'œuf, 1 botte de cerfeuil, 1c à soupe d'huile de tournesol, sel, poivre.

Préparation: humidifier la mie de pain dans un peu de lait chaud puis l'essorer. Laver et sécher les feuilles de cerfeuil. Hacher grossièrement ensemble le roquefort, la mie de pain et le cerfeuil. Mettre le tout dans un saladier et ajouter au mélange le jaune d'œuf battu à la fourchette.

Préchauffer le four à 200 degrés (th.8).

Huiler la côte de bœuf à la main et la saisir à feu vif dans une large sauteuse. Retirer la côte et la laisser refroidir avant de l'inciser dans son épaisseur afin de former une poche. Introduire la farce et ficeler. Saler et poivrer.

Enfourner la côte et la laisser rôtir au four entre 25 et 30mn. La retourner à mi-cuisson.

Faire pocher la mœlle 10mn à l'eau bouillante salée, puis la découper en fines rondelles. Disposer les rondelles de mœlle sur la côte et servir dans un plat chaud.

SCRABBLE

Le top en 3 minutes
M. Cossa

Vos lettres: **B E I J E M E**

? Symbolise un joker

□ Lettre compte double

■ Lettre compte triple

□ Mot compte double

■ Mot compte triple

Solution en page Memento

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A									T					
B									U					
C									I					
D									L					
E		F	A	S	C	I	N	E	E					
F					O				E					
G					R									
H		H	U	A	R	D								
I					U									
J			E	X	P	L	O	S	A	T				
K														
L														
M														
N														
O														

D'accord, la langue française, comme la pile Machin, ne s'use que si l'on s'en sert. Reste qu'à la triturer à tort, à travers et en dépit de toute règle, on finira par l'user jusqu'à la corde.

Billet
Procédez, procédez...
Il y a le clan de ceux qui jouent «massacre à la tronçonneuse» avec la syntaxe, dont au sujet de laquelle ils croient tout savoir. Puis la famille de ceux qui jugent de bon ton de marier leur discours avec celui des fils de l'oncle Sam; eux préfèrent faire un break et se mettre en stand by, le temps de comprendre le know how.

Suit la bande des adeptes du jargon. Sportif, par exemple. Du genre: malgré une bonne prise de risque, Trucmuche a trop enveloppé son ballon à l'orée des 16,50 m. Tout à fait, Thierry!

Enfin, n'oublions pas la petite famille procédurière. Quoi qu'il arrive, ces rois du langage administratif procèdent. Après avoir procédé à une nomination complémentaire, ils doivent encore procéder à sa parution dans le journal. Avant l'apéro, où ils procèdent à la dégustation d'un verre de blanc, peut-être...

Stéphane Devaux

